

REPUBLIQUE DU BENIN

XXXXXXXXXXXX

MINISTRE DE LA DECENTRALISATION, DE LA  
GOUVERNANCE LOCALE, DE L'ADMINISTRATION  
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

# PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL DE OUESSE 2011-2015



**Appui Financier** : Conseil Régional de Picardie

**Appui Technique** : Groupement Intercommunal des Collines

**Réalisation** : Comité de Pilotage

---

*La Mairie de OUESSE, Boite Postale N° 01 OUESSE – E mail : [mairie\\_ouessè@yahoo.fr](mailto:mairie_ouessè@yahoo.fr)  
Téléphone : 95851750- 95498817*

## Table des matières

SIGLES ET ACRONYMES .....	6
Avant propos .....	8
RESUME .....	9
INTRODUCTION .....	10
Démarche méthodologique .....	10
Synthèse du bilan évaluatif du PDC précédent .....	15
CHAPITRE 1 : DESCRIPTION DE LA COMMUNE.....	17
1 – 1 SITUATION ET ORGANISATION ADMINISTRATIVE .....	17
1 – 1 – 1 Situation géographique .....	17
1 – 1 – 2 Organisation administrative de la commune .....	17
1 – 2 PEUPLEMENT ET ORGANISATION SOCIALE .....	18
1 – 2 – 1 Peuplement et principaux groupes socioculturels .....	18
1 – 2 – 2 Organisation sociale et principales religions .....	19
1 – 3 LE MILIEU PHYSIQUE.....	19
1 – 3 – 1 Relief et nature des sols.....	19
1 – 3 – 2 Climat et hydrographie .....	19
1 – 1 – 3 Végétation et faune .....	20
1 – 4 LES DYNAMIQUES DEMOGRAPHIQUES .....	20
1 – 4 – 1 Effectif et structure de la population.....	20
1 – 4 – 2 Répartition de la population par arrondissement et tendances d'évolution .....	20
CHAPITRE 2 : RESUME DU RAPPORT DIAGNOSTIC DE LA COMMUNE .....	21
2 – 1 LA GESTION DE L'ESPACE ET DYNAMIQUES URBAINES.....	21
2 – 1 – 1 Les outils de gestion de l'espace communal.....	21
2 – 1 – 2 Les principales agglomérations urbaines.....	21
2 – 2 LES EQUIPEMENTS ET SERVICES SOCIAUX.....	22
2 – 2 – 1 L'éducation et l'alphabétisation .....	22
2 – 2 – 2 La santé et promotion sociale.....	24
2 – 2 – 3 L'eau et l'électricité.....	25
2 – 2 – 4 Les moyens de communication .....	26
2 – 2 – 5 L'hygiène et assainissement .....	27
2 – 2 – 6 Les équipements sportifs et culturels.....	27
2 – 3 LES EQUIPEMENTS ET ACTIVITES ECONOMIQUES.....	28
2 – 3 – 1 L'agriculture, l'élevage et la pêche .....	28

2 – 3 – 2 La transformation agro-alimentaire .....	29
2 – 3 – 3 L'exploitation forestière.....	29
2 – 3 – 4 Le commerce et les équipements marchands.....	30
2 – 3 – 6 Le tourisme, la restauration et l'hébergement.....	31
2 – 3 – 7 Les activités minières.....	31
2 – 3 – 8 Le transport et les voies de communication.....	31
2 – 4 L'ETAT DES RESSOURCES NATURELLES.....	32
2 – 4 – 1 Les ressources naturelles et modes d'accès.....	32
2 – 4 – 2 La pression sur les ressources et tendances environnementales.....	33
2 – 5 La Situation de La femme .....	33
2 – 5-1 La situation sociale et politique.....	33
2 – 5 – 2 L'accès et le contrôle des ressources.....	33
2 – 6 Le fonctionnement de l'administration locale et des services déconcentrés de l'Etat.....	33
2 – 6 – 1 Les organes institutionnels et leur fonctionnement.....	33
2 – 6 – 2 Les services communaux et leur fonctionnement.....	34
2 – 6 – 3 Les services déconcentrés de l'Etat .....	35
2 – 6 – 4 Les dynamiques de participation citoyenne .....	35
2 – 7 LE FINANCEMENT DU DEVELOPPEMENT.....	35
2 – 7 – 1 La mobilisation des ressources propres et la gestion budgétaire .....	35
2 – 7 – 2 Le financement des autres acteurs.....	37
2-8 NIVEAU D'ATTEINTE DES INDICATEURS DES OMD.....	37
2 – 9 LA PROBLEMATIQUE DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE .....	40
CHAPITRE 3 : LA VISION ET LES ORIENTATIONS DE DEVELOPPEMENT .....	49
3 – 1 RAPPEL VISION ET ORIENTATIONS NATIONALES DE DEVELOPPEMENT .....	49
3 – 2 LA VISION ET LES ORIENTATIONS COMMUNALES DE DEVELOPPEMENT .....	50
3 – 2 – 1 La vision de développement et les orientations d'aménagement de la commune .....	50
3 – 2 – 2 Les orientations stratégiques de développement de la commune .....	50
3 – 3 LA LOGIQUE DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE.....	50
3– 3 – 1 L'objectif général .....	50
3 – 3 – 2 Les objectifs spécifiques et résultats attendus.....	50
3-3-4 Le cadre logique de développement .....	52
4– 4 LA COHERENCE DES ORIENTATIONS COMMUNALES AVEC LES ORIENTATIONS NATIONALES DE DEVELOPPEMENT .....	70
CHAPITRE IV : LE PLAN D' ACTIONS QUINQUENNAL.....	92

4 – 1 LES PROGRAMMES ET PROJETS DE DEVELOPPEMENT .....	92
4 – 2 LA PROGRAMMATION FINANCIERE .....	97
4 – 2 – 1 La projection des capacités financières de la commune .....	97
5– 2 – 2 La planification financière et le schéma de financement .....	98
CHAPITRE V : LE CADRE INSTITUTIONNEL DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI EVALUATION .....	100
5 – 1 LE DISPOSITIF INSTITUTIONNEL ET SON CAHIER DE CHARGE.....	100
5 – 2 LE MECANISME .....	100
5 – 2 – 1 L'élaboration de la tranche annuelle, des dossiers techniques et financiers.....	101
5– 2 – 3 Le suivi et l'évaluation du plan de développement.....	103
CONCLUSION .....	104
Annexe 1 : Liste des conseillers communaux.....	106
Annexe 2 : Délibération du Conseil communal portant décision d'élaboration du PDC .....	107
Annexe 3 : Arrêté communal portant création et fonctionnement du comité de pilotage du PDC.....	109
Annexe 4 : Délibération du conseil communal portant adoption du PDC .....	112

### **Table des figures**

Figure 1: Les principales phases d'élaboration du PDC.....	11
Figure 2:Composition du dispositif communal de mise en œuvre du PDC.....	100
Figure 3:Dispositif communal de mise en œuvre du PDC.....	102

### **Table des tableaux**

Tableau 1: Répartition de la population par arrondissement et tendances d'évolution.....	20
Tableau 2: Statistiques scolaires par arrondissement.....	22
Tableau 3 : Situation des écoles maternelles.....	23
Tableau 4: les unités de transformation .....	31
Tableau 5 : Evolution des recettes propres de la commune de 2004 à 2008 : (équilibre financier) .....	36
Tableau 6 : Récapitulatif des sources de financement du développement.....	37
Tableau 7 : Le niveau d'atteinte des OMD dans la commune.....	37
Tableau 8: Problématique de développement de la commune.....	40
Tableau 9: Objectifs spécifiques et résultats attendus .....	50
Tableau 10 : cadre logique .....	52
Tableau 11: Cohérence des orientations communales avec les orientations nationales.....	70
Tableau 12: Programme d'actions quinquennal .....	72
Tableau 13 : Planification financière et schéma de financement .....	98

## **Table des cartes**

Carte 1: Localisation de la commune .....	17
Carte 2: Les unités administratives .....	18
Carte 3: Accessibilité aux infrastructures de l'éducation .....	24
Carte 4 : Accessibilité aux infrastructures sanitaires.....	25
Carte 5 : Accessibilité à l'eau potable.....	26
Carte 6: Les équipements de sport et de loisirs .....	28
Carte 7: Les équipements marchands et unités de transformation de la commune.....	30
Carte 8: Les ressources naturelles de la commune.....	32

## SIGLES ET ACRONYMES

<b>AFD</b>	: Agence Française pour le développement
<b>ANCB</b>	: Association Nationale des Communes du Bénin
<b>AUPA0</b>	: Association des Usagers des Pistes d'Arrondissement
<b>AVD</b>	: Animateur Villageois de Développement
<b>CA</b>	: Conseil d'Arrondissement
<b>CADE</b>	: La Commission des Affaires Domaniales et Environnementales
<b>CAEF</b>	: La Commission des Affaires Economiques et Financières
<b>CASC</b>	: La Commission des Affaires Sociales et Culturelles
<b>CC</b>	: Conseil Communal
<b>CCIE</b>	: La Commission Chargée des Infrastructures et des Equipements
<b>CCPMP</b>	: Cellule Communal de Passation des Marchés Publics
<b>CPLAT</b>	: La Commission de la Planification Locale et de l'Aménagement du Territoire
<b>CSA</b>	: Centre de Santé d'arrondissement
<b>CSC</b>	: Centre de Santé Communal
<b>CV</b>	: Conseil Villageois
<b>DAM</b>	: Deuxième Adjoint au Maire
<b>DDPD</b>	: Direction Départementale de la Prospection et du Développement documentation
<b>DPP</b>	: Direction de la Programmation et de la Prospective
<b>EM</b>	: Ecole maternelle
<b>FADEC</b>	: Fonds d'Aide au Développement des Communes
<b>FPM</b>	: Forage de pompe Manuelle à motricité humaine
<b>GIC</b>	: Groupement Intercommunal des Collines
<b>GIE</b>	: Groupement d'intérêt Economique
<b>GRADEC ONG</b>	: Groupe d'Action de Développement et de Conseil
<b>HIMO</b>	: Haute Intensité de main d'œuvre
<b>MCPPD</b>	: Ministère Chargé du Plan, de la Prospective et du Développement
<b>MD</b>	: Matériau Définitif
<b>MOS</b>	: Matrice d'orientation Stratégique
<b>MP</b>	: Matériau Précaire
<b>OEV</b>	: Enfants Orphelins et enfants Vulnérables
<b>OMD</b>	: Objectifs du Millénaires pour le Développement
<b>ONSA</b>	: Office National de Sécurité Alimentaire
<b>ONG</b>	: Organisation Non Gouvernementale
<b>OP</b>	: Organisation paysannes
<b>OPT</b>	: Office des Postes et Télécommunications
<b>PADME</b>	: Programme d'Appui au Développement des moyennes Entreprises
<b>PAGeFCom</b>	: Projet d'Appui à la Gestion des Forêts Communales
<b>PDC</b>	: Plan de Développement Communal
<b>PFR</b>	: Plan Foncier Rural
<b>PIP</b>	: Programme d'Investissement Public

<b>PNDCC</b>	: Projet National de Développement Conduit par les Communautés
<b>PNLS</b>	: Programme National de lutte contre le SIDA
<b>POS</b>	: Plan d'Occupation du Sol.
<b>PVVIH-SDA</b>	: Personne Vivant avec le VIH-SIDA
<b>RDDR</b>	: Responsable de Division de Développement des Recettes
<b>RFU</b>	: Registre Foncier Urbain
<b>RGPH3</b>	: Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat
<b>RNIE</b>	: Route Nationale Inter Etat
<b>SADE</b>	: Service des Affaires Domaniales et Environnementales
<b>SAF</b>	: Service des Affaires Financières
<b>SAG</b>	: Service des Affaires Générales
<b>SBEE</b>	: Société Béninoise d'Electricité et d'Eau
<b>SCRP</b>	: Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté
<b>SCT</b>	: Service des Chiffres et de la Transmission
<b>SDAC</b>	: Schémas Directeur d'Aménagement de la Commune
<b>SDLP</b>	: Service du Développement Local et de la Planification
<b>SECP</b>	: Service de l'Etat Civil et de la Population
<b>SG</b>	: Secrétariat Général
<b>SICAD</b>	:Service de l'information, de la communication, des Archives et de la Documentation
<b>ST</b>	: Service Technique
<b>TTK</b>	: Forêt classée de Tchaourou, Toui et Kilibo
<b>UCP</b>	: Union Communale des Producteurs
<b>UCTAMOG</b>	: Union des Conducteurs de Taxi-Motos de Ouessè
<b>UCTIB</b>	: Union des Conducteurs et Transporteurs Inter urbains du Bénin
<b>UNACOB</b>	: Union Nationale des Conducteurs du Bénin
<b>UNIRIZ-C</b>	Union des Riziculteurs des Collines

## Avant propos

Le but de la décentralisation est non seulement de rapprocher l'administration des administrés mais aussi et surtout de faciliter la participation des acteurs locaux à l'identification de leurs besoins prioritaires, à la mobilisation des moyens humains, matériels et financiers nécessaires. La finalité de cette mobilisation est de mettre en œuvre les stratégies et projets capables d'améliorer les conditions de vie des habitants sur l'espace communal grâce à une organisation harmonieuse et une priorisation des interventions.

C'est donc pour faire une planification stratégique et rationnelle du développement de notre commune en se fondant sur les forces et faiblesses et la vision de ses actuels dirigeants que mon Conseil Communal a décidé de l'élaboration du Plan de Développement Communal (PDC) de la 2<sup>e</sup> génération avec financier du Conseil Régional de Picardie à travers le Groupement Intercommunal des Collines et le Centre International de Développement et de Recherche qui ont apporté l'appui méthodologique et technique. Le PDC, c'est le récapitulatif du diagnostic communal exhaustif, des programmes et actions prioritaires à mettre en œuvre par les acteurs communaux et communautaires à travers des stratégies et un mode de gouvernance spécifique pour améliorer les faiblesses et renforcer les points forts dans les cinq prochaines années.

Mon équipe et moi, sommes persuadés que, la démarche méthodologique utilisée pour l'élaboration de ce outil de pilotage prend en compte les besoins et les aspirations de nos habitants depuis le niveau village jusqu'à la commune et la stratégie de gouvernance proposée pour sa mise en œuvre permettra de bâtir une commune plus dynamique et prospère pour le bien-être social et économique des populations.

Je suis fier que les élus locaux, l'administration communale, les services déconcentrés de l'Etat et les organisations de la société civile aient compris l'importance de cet outil de planification en prenant part massivement aux différentes assemblées et ateliers communaux. La bonne gouvernance ainsi affichée et l'engouement suscité par ce processus seront poursuivis pour animer la démocratie à la base et la concertation avec tous les acteurs en vue d'une meilleure gestion des affaires locales.

Mon souhait est que cet outil élaboré par les acteurs locaux eux-mêmes, soit désormais le référent privilégié pour tous les acteurs et les partenaires techniques et financiers soucieux d'un développement local concerté et durable dans la commune de Ouessè.

Je voudrais, pour finir, remercier très sincèrement tous les partenaires techniques et financiers intervenant dans notre commune notamment ceux qui ont apporté leurs appuis sans lesquels, la réalisation de cet important outil de communication, de mobilisation et de gestion de nos affaires locales resterait un rêve.

Le Maire

**TAÏO Samuel**

## RESUME

Le premier Plan de Développement Communal (PDC) de Ouessè élaboré en 2004 pour une durée de cinq ans est arrivé à termes en 2009. Ainsi pour établir une cohérence des actions à mener aux ambitions et orientations des élus de la deuxième mandature, le Conseil Communal de Ouessè a décidé de l'élaboration d'un nouveau Plan de Développement Communal avec l'appui technique et financier du Groupement Intercommunal des Collines (GIC). Le processus a permis d'établir un diagnostic participatif global de toute la commune à partir duquel des orientations et programmes sont conçus pour conduire la commune vers l'atteinte des OMD d'ici 2015. La vision de développement et les orientations d'aménagement de la commune ainsi dégagées se présentent comme suit :

### *La vision de développement*

Pour les quinze prochaines années, la vision de développement de la commune est formulée comme suit : « **En 2025, la commune de Ouessè est désenclavée, dotée de réseaux d'électricité et d'eau avec une agriculture prospère, des ressources naturelles durablement gérées, base d'un rayonnement économique et culturel qui garantit une éducation de qualité fondamentale et un mieux-être social respectueux du genre et de la bonne gouvernance**».

### *Les orientations d'aménagement de la commune*

Pour concrétiser cette vision, cinq orientations stratégiques ont été identifiées pour les cinq prochaines années. Elles sont formulées comme suit :

- 1-Corriger l'insuffisance des infrastructures et équipements sociaux de base
- 2-Renforcer la volonté des parents à scolariser les enfants.
- 3-Valoriser et exploiter durablement les ressources naturelles
- 4-Susciter la réglementation des filières agricoles pour mieux exploiter les marchés d'écoulement
- 5-Désenclaver la commune

A partir de ces orientations, cinq programmes de développement ont été identifiés. Il s'agit de :

- Programme 1 :** Amélioration des infrastructures, des équipements et la qualité des services. Ce programme s'élève à **1.094 750 000** FCFA soit 25,24% du coût global.
- Programme 2:** Amélioration du taux de scolarisation et des infrastructures / équipements d'éducation. Ce programme s'élève à **915 550 000** FCFA soit 21,10 %.
- Programme 3:** Accroissement de la production et gestion durable des ressources naturelles de la commune (terres, bas-fonds, forêts, carrières et gisements). Dans sa réalisation le programme coûtera **997 213 659** FCFA soit 22,99% du coût global du PDC
- Programme 4:** Organisation des filières agricoles. Le cout est de **69 200 000** FCFA soit 1,59 %
- Programme 5:** Amélioration du niveau des infrastructures et équipements économiques de la commune. Il coûtera **1 210 400 000** FCFA soit 27,90% du coût global du PDC.

Pour sa mise en œuvre, le PDC nécessite une somme totale de **4 337 113 659** F CFA répartie entre les différents acteurs comme suit :

- 🏠 Financement commune : **403 938 606** FCFA (9%);
- 🏘 Communautés : **29 009 564** FCFA (1%);
- 🇳🇪 Etat : **1.320 000 000** F CFA (30%) ;
- 🤝 Partenariat acquis: **1 732 660 000** F CFA (40%) ;
- 🔍 Financement à rechercher : **851 505 489** F CFA (19,63%).

Il sera mis en place un cadre de concertation et de mobilisation de tous les acteurs locaux pour la réussite de l'exécution du 2<sup>ème</sup> PDC de Ouessè.

## INTRODUCTION

La décentralisation, une des principales recommandations de la conférence nationale de février 1990, a été enclenchée au Bénin par la tenue des Etats Généraux de l'administration Territoriale de janvier 1993. L'une des propositions de la réforme administrative est d'impulser à l'échelle locale une dynamique participative de développement et de garantir un réel rapprochement de l'administration des administrés. Par les élections communales et municipales de Décembre 2002 et de janvier 2003, la gestion décentralisée est entrée dans sa phase active au Bénin avec l'avènement des premiers conseillers communaux qui ont désormais à charge de conduire le processus de développement social et économique de leur commune.

Dans ce nouveau contexte de gestion du développement, obligation est faite aux autorités communales (Cf. Art 84 de la loi N°97-029 du 15 Janvier 1999) de se doter d'un Plan de Développement Communal (PDC). Cet important outil de planification et de communication pour le développement local élaboré pour une durée de cinq ans est arrivé à terme en 2009. Au delà de se conformer à cette exigence légale, pour établir une cohérence des actions à mener aux ambitions et orientations des nouveaux acteurs, le Conseil Communal de Ouessè a décidé de l'élaboration d'un nouveau Plan de Développement Communal. L'élaboration de cet outil exige des méthodes et démarches très spécifiques.

Au regard de l'originalité de la démarche méthodologique proposée par le Groupement Intercommunal des Collines pour opérationnaliser le guide national édicté par le MDGLAAT, la commune s'est engagé à valoriser ses ressources endogènes et une mobilisation de l'ensemble des acteurs

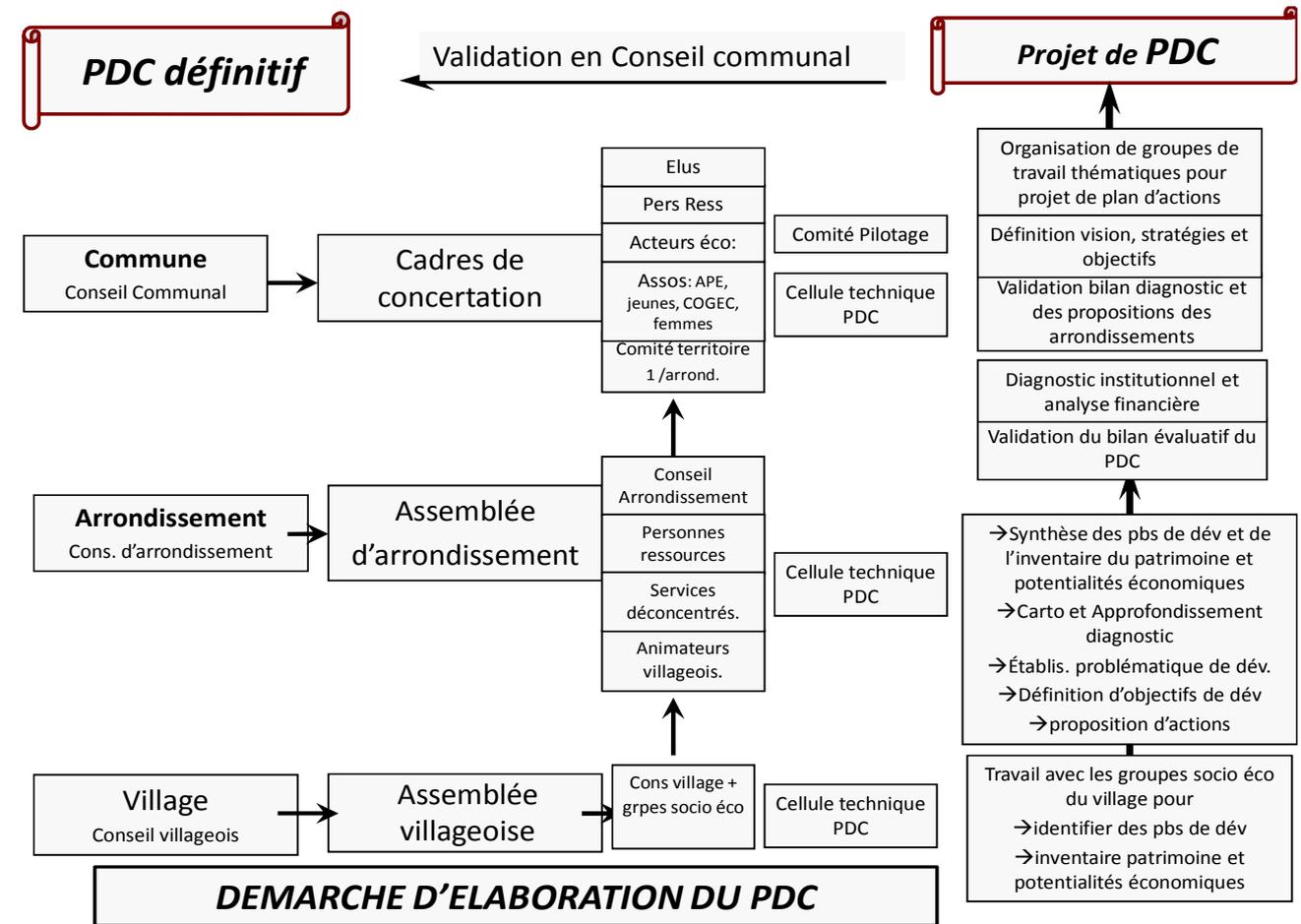
## Démarche méthodologique

L'approche méthodologique suivie pour l'élaboration du Plan de Développement Communal (PDC) s'est inspirée des principales phases du guide national édité par le Ministère en charge de la décentralisation pour l'élaboration des PDC 2<sup>ème</sup> génération. La méthodologie utilisée a mis au cœur les services communaux avec une forte participation de la population à tous les échelons territoriaux. Elle est subdivisée en cinq (05) phases principales structurées en plusieurs étapes dont certaines sont imbriquées. Elles se déclinent :dans l'ordre comme suit

- ☞ la préparation ;
- ☞ le diagnostic ;
- ☞ la définition de la vision, des orientations stratégiques, des objectifs et des stratégies ;
- ☞ la programmation et la définition de mécanismes de mise en œuvre et de suivi-évaluation.
- ☞ l'adoption.

L'articulation entre les différents échelons territoriaux, les activités menées et les principaux acteurs mobilisés est présentée dans le schéma ci-après :

Figure 1: Les principales phases d'élaboration du PDC



### Phase n°1 : la préparation

Elle a commencé par la présentation de la démarche d'élaboration proposée par le GIC et la prise de décision par une délibération du conseil communal qui a mis en place un comité de pilotage par arrêté communal N° 4i/005/CO/SG-SAG du 16 janvier 2009. Les membres du comité de pilotage ont été formés et se sont dotés d'un règlement intérieur. Une campagne d'information et de sensibilisation a été organisée pour susciter et obtenir l'adhésion de la population. Cette phase s'est terminée par la réalisation d'un bilan évaluatif du PDC 1<sup>ère</sup> génération dont le rapport a été présenté et validé au cours d'un atelier communal. Les principaux enseignements tirés et recommandations formulées sont présentés dans la troisième partie de la présente introduction.

### Phase n°2 : le diagnostic

Cette phase s'est découpée en plusieurs étapes ainsi qu'il suit :

#### ☞ L'analyse documentaire

L'analyse documentaire a consisté en une exploitation et valorisation de la cartographie et des informations collectées antérieurement dans le premier PDC et autres documents disponibles et actualisés.

### ☞ Les assemblées villageoises de diagnostic participatif



Vue d'une réunion villageoise de diagnostic-propositions

Elles se sont déroulées dans les trente neuf (39) villages administratifs de la commune. Y ont participé, les conseillers communaux de l'arrondissement dont le village est membre, tous les conseillers villageois, les fonctionnaires y travaillant, les chefs traditionnels et notables, les responsables religieux, les représentants des organisations des femmes, de jeunes, de producteurs, des communautés ethniques du village, des associations, des délégués des localités rattachées au village, etc.

Ces assemblées ont permis d'identifier et de hiérarchiser les problèmes prioritaires de chaque village, d'inventorier et de géo référencer le patrimoine public, d'identifier et de spatialiser les potentialités économiques et les ressources naturelles et de désigner une Animatrice et un animateur Villageois de Développement (AVD) de chacun des villages.

### ☞ Les assemblées d'arrondissement

Elles se sont tenues dans les neuf (09) arrondissements de la commune de Ouessè. Les participants à ces assemblées autour du CA et de tous les élus communaux de l'arrondissement, sont tous les chefs des villages de l'arrondissement, tous les AVD de l'arrondissement, deux (02) membres du comité de pilotage, des responsables des services déconcentrés de l'Etat de l'arrondissement, des personnes ressources dont des femmes.



Vue d'une phase des travaux d'atelier d'arrondissement à Kilibo

Ces assemblées ont permis de faire la synthèse et la hiérarchisation des problèmes, d'approfondir et de cartographier des éléments du diagnostic dans chaque secteur, de recenser les principaux problèmes de développement des femmes et de désigner une animatrice et un animateur de développement de l'arrondissement parmi les AVD.

### ☞ L'atelier de diagnostic institutionnel et d'analyse financière

Cet atelier a connu la participation des élus communaux, des chefs des services de la mairie, du receveur percepteur et du receveur des recettes auxiliaires des impôts. Il a permis d'aborder les thématiques relatives au fonctionnement de l'administration communale dans sa mission, sa dynamique d'organisation et le management des services, au fonctionnement du conseil communal et des services communaux, à la situation financière et à l'analyse de l'évolution du budget de la commune.

### ☞ La collecte et l'analyse des données complémentaires.

La collecte des données complémentaires est faite principalement au niveau des services déconcentrés, des services communaux et autres structures intervenant sur le territoire de la commune. L'analyse des données collectées a permis d'élaborer des tableaux de présentation de l'état des lieux, de la problématique de développement globale de la commune, des zones d'attention particulière, de déterminer les domaines de concertation intercommunale et d'ébaucher la situation de la commune par rapport à l'atteinte des OMD. Ces analyses ont porté sur des questions comme le milieu naturel et humain, l'occupation de l'espace par les différentes activités, les activités économiques, les questions sociales, le profil de l'environnement, le genre et développement et autres questions spécifiques.

### ☞ L'atelier de validation du diagnostic communal

Les résultats du diagnostic établi sont présentés et validés au cours d'un atelier qui a permis d'aboutir à un bilan diagnostic partagé. Cet atelier a impliqué différents acteurs de développement que sont les conseillers communaux, les têtes couronnées et les leaders d'opinion, les Services Déconcentrés de l'Etat (SDE), les chefs traditionnels et notables, les responsables religieux, les représentantes des organisations des femmes, le comité de pilotage, les représentants de la société civile, les représentants des acteurs économiques, les représentants des AVD, la diaspora, les représentants de la préfecture et de la DDPD



Vue des participants à l'atelier bilan diagnostic

### ***Phase n°3 : La définition de la vision, des orientations stratégiques et des objectifs de développement***



Elle s'est déroulée au cours d'un atelier communal ayant regroupé les mêmes acteurs que l'atelier diagnostic. Pour définir la vision, les participants ont été répartis en trois groupes. Chaque groupe est parti de la vision définie lors de l'élaboration du PDC première génération, l'a amendé, a proposé un scénario de vision et l'a schématisé. Après une mise en commun des propositions, la vision de la Commune dégagée et validée par l'atelier a été adoptée par le conseil communal.

Pour la définition des orientations stratégiques, les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces majeures ont été identifiées en lien avec la vision. Les croisements des forces et faiblesses aux opportunités et menaces ont permis d'élaborer la Matrice d'Orientations

Stratégiques. A partir des croisements pertinents retenus, les orientations stratégiques internes et externes ont été dégagées. De ces orientations stratégiques, ont été déduits les objectifs et les résultats à atteindre. Une cohérence des objectifs a été établie avec les orientations nationales.

#### ***Phase n°4 : La programmation***

Cette phase s'est déroulée en trois étapes.

##### ☞ Réunion de groupes de travail thématique

Pour la définition des activités, il a été constitué des groupes thématiques. Chaque groupe a évolué par objectif spécifique pour définir des activités concrètes et cohérentes pouvant permettre d'atteindre chacun des résultats.

##### ☞ Réunions de programmation

Après la définition des activités, le comité technique a analysé leur cohérence et leur pertinence. Sur la base des travaux du diagnostic et des priorités exprimées par les villages, des hypothèses de programmation ont été proposées. Les travaux antérieurs de planification (BPO Eau, la liste des pistes prioritaires envoyée au gouvernement) ont été aussi valorisés. Une réunion du comité de pilotage élargie aux élus communaux a permis de formuler le plan d'actions quinquennal et la planification financière du PDC.

##### ☞ Atelier communal de validation et de définition des mécanismes de mise en œuvre et de suivi évaluation

La synthèse de tous les résultats issus du processus d'élaboration du PDC, à savoir : les données d'état des lieux, la vision, les orientations, les objectifs de développement définis et la programmation quinquennale, a permis de réaliser une version provisoire du PDC. Cette version provisoire du PDC a été mise à la disposition des acteurs pour amendements. La synthèse de cette version provisoire de même que le dispositif institutionnel et les mécanismes de mise en œuvre et de suivi évaluation ont été présentés à un atelier communal de validation.

Cet atelier a regroupé les différents acteurs de développement que sont les conseillers communaux, le comité de pilotage, les chefs des services communaux, les représentants des diverses associations, les représentantes des organisations des femmes, les représentants des acteurs économiques, les représentants des AVD, la diaspora, les représentants des services déconcentrés de l'Etat, les représentants de la Préfecture et de la Direction Départementale de la Prospective et du Développement. Les participants ont apporté des éléments d'amélioration du fond et de la forme du document. Les diverses contributions ont été ensuite intégrées au document final soumis à l'adoption du conseil communal.

#### ***Phase n°5 : L'adoption.***

L'adoption a été un acte du conseil communal qui a consacré le statut juridique du plan pour être le cadre d'orientation de la Commune et des partenaires. La session du conseil tenue le 20 décembre 2010 a adopté le plan à l'unanimité des conseillers présents.

**Tableau 1: Synthèse de la participation par sexe aux assemblées et ateliers communaux**

Activités menées	Nombre	Effectif Total participants	Hommes	Femmes	% par sexes		% des SDE
					H	F	
Assemblée villageoise	39	2561	2326	235	77,05	22,95	Non évaluée
Assemblée d'Arrondissement	9	165	117	48	73,09	28,89	11,51
Bilan évaluatif PDC précédent	1	17	16	1	94,11	5,88	11,76
Atelier Diagnostic institutionnel	1	26	26	0	100	0	11,53
Atelier Diagnostic communal	1	88	83	5	94,31	5,68	6,81
Atelier de vision et orientations	1	65	63	2	96,92	3,07	9,23
Atelier de validation	1	65	58	07	89,24	10,76	12,30
Conseil communal d'adoption	1	16	16	00	100	00	-

*Source : Rapports des assemblées ou ateliers communaux*

## Synthèse du bilan évaluatif du PDC précédent

Le bilan évaluatif réalisé a permis d'établir les constats suivants :

### 1-En matière de cohérence des initiatives avec les ambitions et objectifs affichés

- ☞ une insuffisance de cohérence de certaines actions menées avec les objectifs et la programmation ;
- ☞ Beaucoup d'actions prévues n'ont pas été menées et à contrario, des actions non prévues ont été initiées et mises en œuvre ;
- ☞ Une insuffisance dans l'appropriation du PDC et des actions réalisées par les différents acteurs ;
- ☞ Les outils de gestion de l'espace communal sont peu maîtrisés et exploités dans la mise en œuvre des actions/projets.

### 2-En matière de mobilisation des ressources

- ☞ Un faible niveau de mobilisation des ressources par rapport aux potentialités réelles et aux opportunités offertes par les partenaires techniques et financiers de la commune ;
- ☞ Les différents investissements sont essentiellement financés grâce à l'appui des partenaires financiers et l'Etat.

### 3-En matière de fonctionnement des organes

- ☞ Trois sessions ordinaires sont en moyenne tenues chaque année ;
- ☞ L'irrégularité dans les réunions de municipalité et le fonctionnement des commissions du conseil communal ;
- ☞ La mauvaise circulation de l'information ;
- ☞ Le manque de moyens financiers pour assurer convenablement la logistique (indemnités et autres allocations) liées à la participation aux sessions du conseil communal et aux différents foras ;
- ☞ L'insuffisance de personnel qualifié.

#### **4-En matière de mobilisation des acteurs**

- ☞ la faible coordination des réalisations : beaucoup d'actions sont menées sur le territoire sans l'implication effective des autorités et responsables de services communaux.
- ☞ La dynamique d'élaboration des tranches annuelles et de leur évaluation n'a pas été effective ;
- ☞ la dynamique d'élaboration des tranches annuelles des programmations et de leur évaluation n'a pas été maintenue.
- ☞ le faible niveau d'information et d'implication des acteurs.

#### **5-La promotion du développement économique local**

- ☞ Les activités programmées et menées en matière de promotion de l'économie locale se révèlent peu consistantes pour permettre une émergence économique effective de la commune.

#### **6-En matière de mise en place des infrastructures et de maîtrise d'ouvrage**

- ☞ Des investissements importants sont faits pour réaliser de nombreuses infrastructures au profit des communautés ;
- ☞ La plupart des infrastructures réalisées répondent aux besoins des communautés et remplissent les fonctions pour lesquelles elles ont été conçues;
- ☞ La maîtrise d'ouvrage du processus de construction de ces infrastructures a été assumée par la commune avec parfois des retards importants dans l'achèvement de certains chantiers, etc.

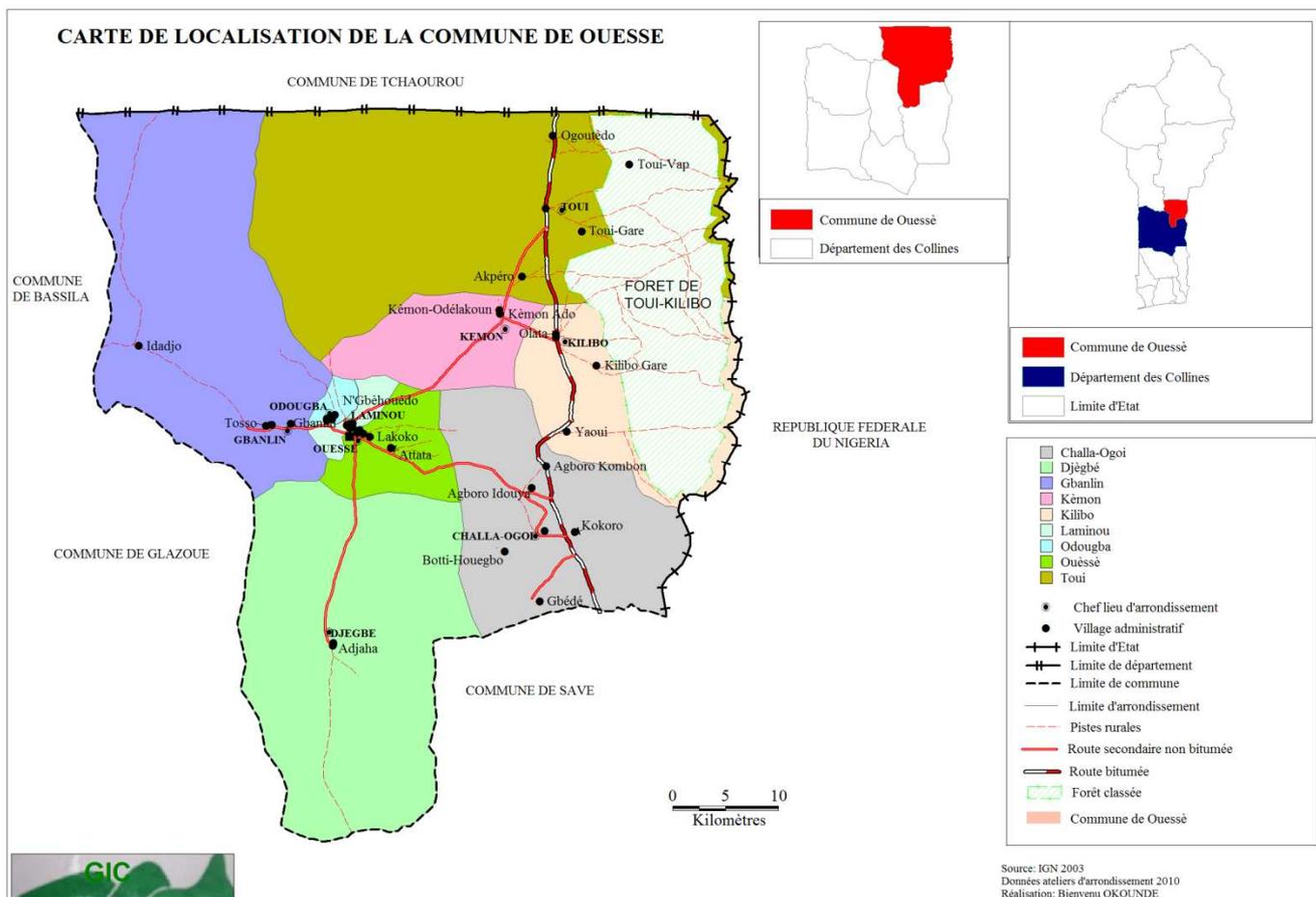
# CHAPITRE 1 : DESCRIPTION DE LA COMMUNE

## 1 – 1 SITUATION ET ORGANISATION ADMINISTRATIVE

### 1 – 1 – 1 Situation géographique

La commune de Ouessè est l'une des six communes du département des Collines. Elle est située en plein cœur du Bénin et au Nord-est du département. Elle s'étend entre l'Okpara à l'Est et l'Ouémé à l'Ouest sur une superficie d'environ 3 200 km<sup>2</sup>, soit 2,56 % de la superficie nationale. Elle est limitée au Nord par la Commune de Tchaourou, au Sud par les Communes de Savè et de Glazoué, à l'Ouest par celles de Bantè et de Bassila, et à l'Est par la République Fédérale du Nigéria.

Carte 1: Localisation de la commune

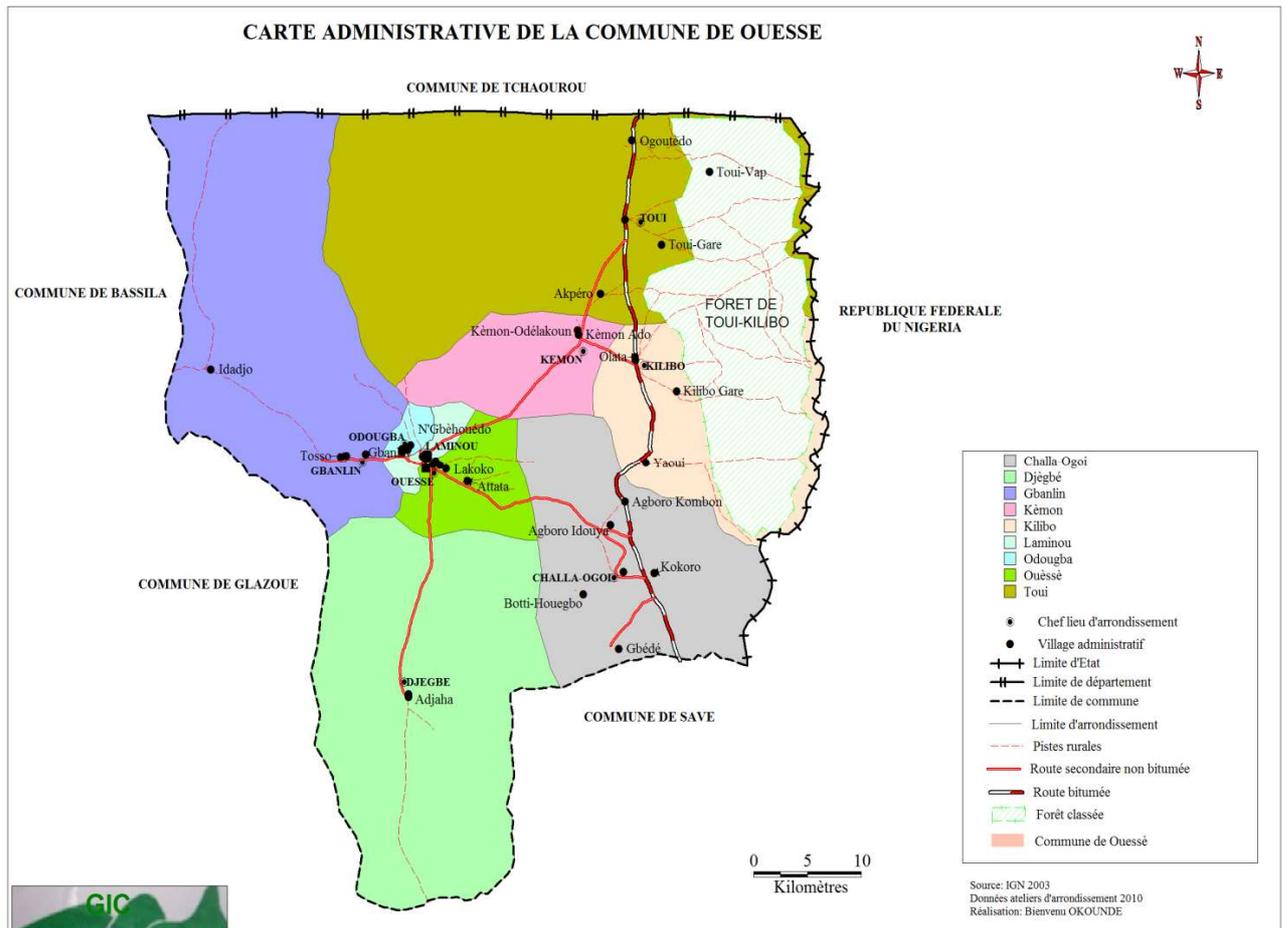


### 1 – 1 – 2 Organisation administrative de la commune

Conformément à l'article 7 de la loi 97-028 du 15 Janvier 1999 portant organisation des communes en République du Bénin, la commune de Ouessè s'identifie à l'ancien ressort territorial issu du redécoupage administratif de 1978 qui a créé la sous préfecture, devenue une collectivité décentralisée en 2003. Le Conseil Communal, organe de décision de la 2<sup>è</sup> mandature compte 19 conseillers communaux. La commune est dirigée par un Maire, élu par ses pairs. Organe exécutif, le Maire est aidé dans ses prérogatives par deux Adjoints.

La commune est subdivisée en neuf arrondissements, 5 quartiers de ville et 34 villages administratifs avec 188 localités en 2008 qui constituent les unités administratives infra communales. Ces unités infra communales sont dirigées au niveau arrondissement par un Chef d'Arrondissement et au niveau village par un Chef de Village.

Carte 2: Les unités administratives



## 1 – 2 PEUPLEMENT ET ORGANISATION SOCIALE

### 1 – 2 – 1 Peuplement et principaux groupes socioculturels

Les principaux habitants de la commune de Ouessè sont les Shabè (plus concentrés à l'Est) venus de Ilé Ifè au Nigéria et les Mahi (plus présents à l'Ouest) venus de Savalou et du plateau d'Agonlin. Ces deux grands ensembles socioculturels qui cohabitent sur l'espace communal sont en permanente rivalité en ce qui concerne les questions de leadership et de propriété de la terre. Pendant longtemps, ces antagonismes ont mis à mal la synergie sociale à laquelle aspire Ouessè pour son développement local. Ce blocage entraîne une fragilité sociale permanente qu'il urge d'endiguer pour un développement harmonieux de la commune. A ces deux groupes socioculturels s'ajoutent d'autres groupes minoritaires issus d'un mouvement migratoire très récent à savoir : Adja, Fon, Otamari, Yom, Lokpa d'une part, venus s'installer à la quête des terres agricoles et d'autre part les éleveurs Peuhls sédentaires et nomades appelés communément « **Boussou** » originaires du nord Bénin, du Niger et du Nigéria.

Ces migrations pour la plupart sont favorisées par la quête des conditions plus favorables aux activités économiques. L'endogamie était le mode d'alliance conjugale en vogue. Elle se pratique jadis au sein du même groupe ethnique mais de plus en plus une ouverture des liens conjugaux vers les autres composantes ethniques de la commune se développe. La polygamie est prédominante et s'impose à la première épouse. Les pratiques telles que l'inceste, le mariage forcé sont rares et certaines sont même en voie de disparition. Par contre, le veuvage sur longue période et la violence physique sont courants malgré l'opposition de certaines femmes. Le rôle reproductif est conféré aux femmes alors que le rôle productif des ménages est assuré par les deux sexes. Les prises de décision au sein des ménages sont réservées à l'homme, mais la femme est consultée quelques fois.

### 1 - 2 - 2 Organisation sociale et principales religions

A côté de l'administration locale et ses démembrements, 11 Rois assistés des sages et notables participent à la gestion de la vie et au maintien de l'ordre dans la cité. La collaboration est marquée par certaines incompréhensions liées aux conflits d'attributions et aux ingérences politiques.

Selon les données du RGPH<sub>3</sub>, les religions les plus représentées sont le Catholicisme (31,8%), l'Islam (17,6%), l'animisme (15%) et le Protestantisme (8,3%). Il y a une relative coexistence pacifique des divers groupes religieux dans la commune. Certains cultes traditionnels dont le Zangbéto (gardien de la nuit), le Oro (qui lutte contre les sorciers et protège le village), et divinités : le Hêbiosso (dieu du tonnerre), le Sakpata etc. sont encore très présents dans les pratiques culturelles de la commune et leur fête annuelle.

## 1 - 3 LE MILIEU PHYSIQUE

### 1 - 3 - 1 Relief et nature des sols

La commune de Ouessè se dresse sur une région assez homogène couvrant une pénéplaine modelée sur le matériel précambrien dominée surtout à l'Est, par des collines granitiques d'environ 300 mètres d'altitude. Elle a donc un relief peu accidenté et libère essentiellement des sols ferrugineux tropicaux sur socle cristallin et des sols colluviaux. On note par ailleurs, l'existence de bas-fonds aux sols hydro morphes propices à la riziculture et au maraîchage.

### 1 - 3 - 2 Climat et hydrographie

Classée dans la 5ème zone agro-écologique du Bénin et se situant dans la zone tropicale humide, la commune de Ouessè jouit d'un climat tropical intermédiaire entre le climat guinéen et le climat soudanien, avec la tendance ces dernières années vers une saison de culture au lieu de deux par an. La pluviométrie annuelle varie entre 1100 et 1200 mm. Surnommée « **Pays des Sept rivières** », pour ses sept (07) principaux cours d'eau (Ouémé, Okpara, Gbeffa, Kilibo, Liga, Nonomi et Toumi) qui traversent son territoire et la structurent, la Commune de Ouessè est largement arrosée par ces 292 km de cours d'eau. Toutes ces rivières, de sources diverses, se jettent dans le fleuve Ouémé. Leur débordement en période de saison pluvieuse obstrue le passage sur les pistes traversant leur lit et isole plusieurs paysans de leurs champs, singulièrement ceux des arrondissements de Gbanlin, Djègbé et Odougba. La saison sèche qui dure de Novembre à Mars est marquée par une influence de l'alizé saharien (harmattan) de Décembre à Février.

### 1 - 1 - 3 Végétation et faune

Du point de vue de sa végétation, Ouessè est par excellence une commune forestière, caractérisée par une savane arborée et parsemée de gros arbres comme le caïlcédrat, le karité, le baobab, le néré et beaucoup d'autres essences forestières. On y découvre des forêts naturelles (forêts classées TTK et Mont couffè), des forêts et plantations artificielles. La tendance depuis quelques années est à une déforestation avancée liée à l'exploitation des essences arbustives à des fins économiques et domestiques. Ce qui justifie la prise en compte de la commune dans la zone d'intervention et l'assistance technique et financière du PAgEFCOM pour la création de plus de 400 hectares de forêts communales grâce auxquelles la commune dispose aujourd'hui de grandes superficies de forêts constituées d'essences végétales améliorées. La commune fait partie également de la zone d'intervention du programme de la structure intercommunale CoForMO qui vise à développer des forêts communales.

La forte pression sur ces ressources forestières a d'effet sur la faune. Celle-ci est en régression et composée essentiellement de petits ruminants : rats, agoutis, gibiers, reptiles et antilopes. Les mauvaises pratiques de chasse caractérisées par le braconnage contribuent à la disparition de certaines races animales notamment les mammifères tels que le Rhinocéros, l'éléphant, le buffle, le lion, la panthère. Le déficit en produit animal est quelque peu compensé par le développement de l'élevage domestique de lapins et de volailles.

## 1 - 4 LES DYNAMIQUES DEMOGRAPHIQUES

### 1 - 4 - 1 Effectif et structure de la population

Suivant le RGPH<sub>3</sub> de 2002, la population de la Commune de Ouessè est estimée à **96 850** habitants dont 48 570 de sexe féminin, soit 50.15% et 48 280 de sexe masculin, soit 49.85% avec une densité moyenne de 33 habitants au km<sup>2</sup>. Le nombre total de ménages est estimé à 14 760.

### 1 - 4 - 2 Répartition de la population par arrondissement et tendances d'évolution

Selon le RGPH<sub>3</sub> le taux d'accroissement de 6,40% est plus que le double de la moyenne nationale (3.02%). Ce fort taux reste caractéristique des arrondissements de l'Ouest, notamment Ouessè, Odougba, Djègbé, Gbanlin et Laminou qui ont des taux variant entre 7.17% et 8,73%.

Tableau 1: Répartition de la population par arrondissement et tendances d'évolution

ARRONDISSEMENT	ANNEES							
	2002	Taux d'acc (%)	2010	2011	2012	2013	2014	2015
OUESSE	11 253	7,814	16 392	17672	19052	20513	22115	23 879
CHALLA OGOI	8 659	4,219	10 646	11095	11563	12050	12558	13 090
DJEGBE	5 455	8,731	8 290	9014	9801	10657	11587	12 598
GBANLIN	12 045	8,016	17 711	19131	20664	22320	24110	26 042
KEMON	7 411	6,176	10 000	10618	11274	11970	12710	13 495
KILIBO	10 616	4,526	13 246	13846	14472	15127	15812	16 527
LAMINOUE	15 390	7,173	21 761	23322	24995	26788	28709	30 768
TOUI	15 634	5,295	20 236	21307	22435	23623	24874	26 192
ODOUGBA	10 387	7,189	14 697	15754	16887	18101	19402	20 796
<b>COMMUNE</b>	<b>96 850</b>	<b>6,402</b>	<b>134 989</b>	<b>143631</b>	<b>152826</b>	<b>162610</b>	<b>173020</b>	<b>185 402</b>

Source : Données RGPH3

Les simulations d'évolution de la population montrent que la population de la commune de Ouessè va doubler systématiquement d'ici à 2015, où elle serait estimée à 185 402 habitants. Ce boom démographique révèle toute la nécessité d'une programmation conséquente des besoins sociocommunautaires vitaux afin de garantir un mieux-être pour tous d'ici à 2015, horizon d'évaluation des programmes et objectifs de la Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté. Cette croissance est due au fait qu'il y a plus de jeunes en âge de procréer que de personnes âgées. Les mariages et grossesses précoces sont très fréquents. La planification des naissances et les méthodes contraceptives sont peu pratiquées en raison du fort taux d'analphabétisme. Beaucoup de familles ne maîtrisent pas leur rythme de procréation ; les grossesses avec leurs corollaires apparaissent souvent au moment où on s'y attend le moins et pèsent beaucoup sur leurs revenus. Une stratégie de sensibilisation impliquant systématiquement les deux acteurs est nécessaire pour élever le niveau de prise de conscience et l'adoption des nouvelles techniques contre les grossesses non désirées.

## **CHAPITRE 2 : RESUME DU RAPPORT DIAGNOSTIC DE LA COMMUNE**

### **2 - 1 LA GESTION DE L'ESPACE ET DYNAMIQUES URBAINES**

#### **2 - 1 - 1 Les outils de gestion de l'espace communal**

Les outils de gestion disponibles sont des PFR en cours d'élaboration dans 13 villages et un premier SDAC. Ce SDAC n'a pas connu une appropriation de la part des principaux acteurs de développement, ce qui explique la faible référence dans la prise de décision en matière d'action de développement menées les années antérieures. Un nouveau SDAC plus participatif est en cours d'élaboration.

Les autres outils de gestion de l'espace tels les plans de lotissement, Plan de Développement Urbain, le Plan d'Occupation du Sol, le Registre Foncier Urbain, etc. n'ont jamais été élaborés par manque de capacités techniques et financières. L'absence de ces outils ne facilite pas une gestion rationnelle et durable de l'espace communal et des ressources naturelles.

#### **2 - 1 - 2 Les principales agglomérations urbaines**

Le chef lieu de la commune et les arrondissements de Laminou, Odougba, à l'Ouest d'une part et les chefs lieu des arrondissements de Toui, Kilibo, Kèmon et Challa Ogoi à l'Est d'autre part constituent les deux grands pôles de concentration humaine et de développement grâce aux infrastructures structurantes que sont les centres d'éducation (collèges d'enseignement, écoles primaires), les centres de santé, les dispensaires, la RNIE 2. Les grosses agglomérations de l'Est bénéficient des atouts facilitant leur urbanisation. Il s'agit de l'ouverture des voies de circulation dans les agglomérations, de l'adduction d'eau villageoise, des centres de jeux et loisirs, des travaux de lotissement par endroits etc. L'extension de ces agglomérations se fait à grande vitesse à cause de la poussée démographique ce qui nécessite un grand moyen technique et financier pour faire face aux exigences en termes d'infrastructures et de gestion environnementale.

## 2 – 2 LES EQUIPEMENTS ET SERVICES SOCIAUX

### 2 – 2 – 1 L'éducation et l'alphabétisation

La commune de Ouessè compte 93 écoles primaires dont 5 privées, 517 salles de classe dont 363 en matériaux définitifs et 46 en matériaux précaires. Parmi ces 363 salles de classe en matériaux définitifs, il y a des bâtiments délabrés qui nécessitent des travaux de réfection. Il y a au moins une école primaire dans chaque village administratif et dans les grosses localités. Par arrondissement, les statistiques scolaires se présentent comme suit.



Ci-contre : vue d'une école primaire de la commune

Tableau 2: Statistiques scolaires par arrondissement

Arrondissement	Nombre d'écoles	Nombre de Salles de classes	Effectif			Matériel didactique	Nombre d'enseignants
			G	F	Total		
Challa Ogoï	10	48	1210	1095	2296	577	43
Gbanlin	13	52	1491	1117	2608	884	48
Ouessè	11	51	949	922	1871	362	37
Odougba	7	42	974	626	1600	549	34
Laminou	11	66	1234	1170	2404	601	48
Kèmon	10	43	1032	859	1891	536	38
Djègbé	07	29	384	384	768	177	22
Toui	17	144	3282	2715	5997	1599	117
Kilibo	18	63	1064	876	1940	805	63
Total	120	517	11620	9764	21384	6090	450

**Source :** Circonscription scolaire de Ouessè, 2009

Les différentes mesures prises par le gouvernement et les multiples actions des différents acteurs du monde de l'éducation ont permis d'améliorer le taux net de scolarisation au primaire encore à 75% contre 100% qui est la cible fixée par les OMD pour 2015. Le ratio fille-garçon au primaire et au secondaire est de 0,68%. Ce taux de scolarisation commence par chuter à partir du CM2 ce qui explique le taux d'achèvement au primaire estimé à 63%. Il est encore plus bas dans le rang des filles en raison de la faible capacité financière des parents à faire face aux charges scolaires malgré la mesure de gratuité décrétée par le gouvernement. A cela s'ajoutent aussi l'attrait du Nigéria chez les garçons et le phénomène de mariage ou grossesses précoces dont sont victimes les filles dès leur puberté avec pour conséquence l'abandon massif des classes.

L'enseignement secondaire est assuré par 14 établissements dont 11 publics et 03 privés répartis dans sept arrondissements. Seuls les collèges d'enseignement général de Kilibo et Ouessè disposent de second cycle avec des effectifs pléthoriques. Quant à l'enseignement maternel, il constitue le secteur le moins développé de l'éducation dans la commune de Ouessè. 33% des bâtiments sont en matériaux définitifs et près de 66% en matériaux précaires avec des effectifs pléthoriques notamment dans les centres urbains. A cela il faut ajouter l'insuffisance d'enseignants

qualifiés. Ceux qui travaillent actuellement dans les centres sont souvent rémunérés par les communautés.

**Tableau 3 : Situation des écoles maternelles**

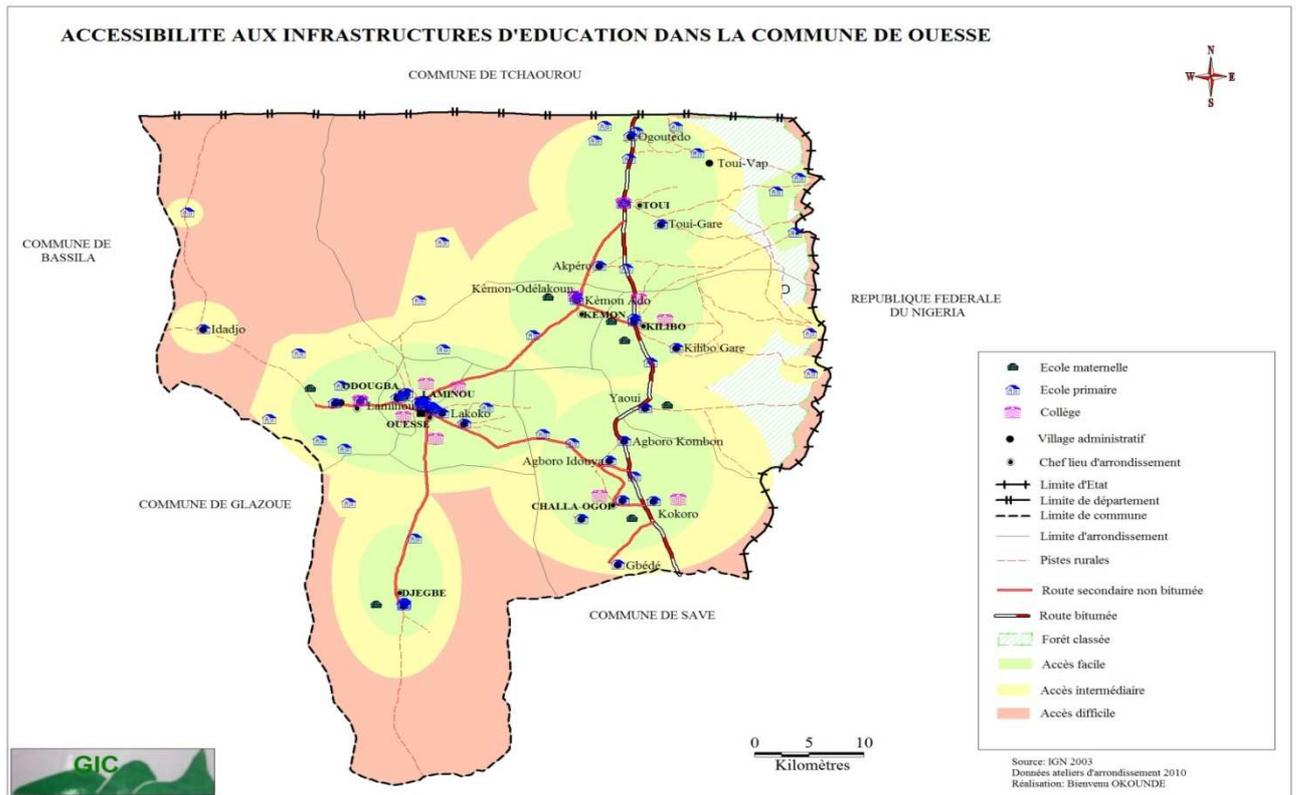
Arrondis.	Nombre	Nombre de salle	Effectif Total	Bâtiment		Nombre mobiliers
				Etat/Type	Etat/Type	
OUESSE	01	01	56	MD	01	73
LAMINOUE	02	01	58	MD	01	68
KILIBO	03	05	156	MP	04	223
TOUI	02	02	108	MP	01	61
DJEGBE	01	02	68	MP/MD	01	68
KEMON	01	02	50	MP	01	40
Odougba	00	02	-	MP	01	50
Gbanlin	01	02	-	MP	01	50
Challa Ogoi	04	02	-	MP	01	50
TOTAL	15	19	496		12	683

MD : Matériau moderne, MP : Matériau Précaire.

**Source** : Enquêtes terrain 2009

Pendant longtemps l'enseignement des langues locales a été relégué au second rang car pour les populations, il n'offre pas de débouché en termes d'emploi et n'est pas une langue de référence dans l'administration. Néanmoins, 5.488 personnes sont alphabétisées jusqu'en 2010 parmi lesquelles 1799 femmes (soit 33%). Le taux d'alphabétisation est de 6,8% en général. Le cumul des données statistiques recueillies au cours des assemblées d'arrondissement a révélé un important besoin caractérisé par l'insuffisance de mobiliers, de maîtres/maîtresses alphabétiseurs et surtout de bâtiments construits. Dans la quasi totalité des centres, l'enseignement se fait souvent à domicile par des maîtres peu intéressés. Des efforts sont attendus pour améliorer les conditions d'études et sensibiliser les personnes adultes notamment la couche féminine pour développer un intérêt pour l'école et l'alphabétisation.

Carte 3: Accessibilité aux infrastructures de l'éducation

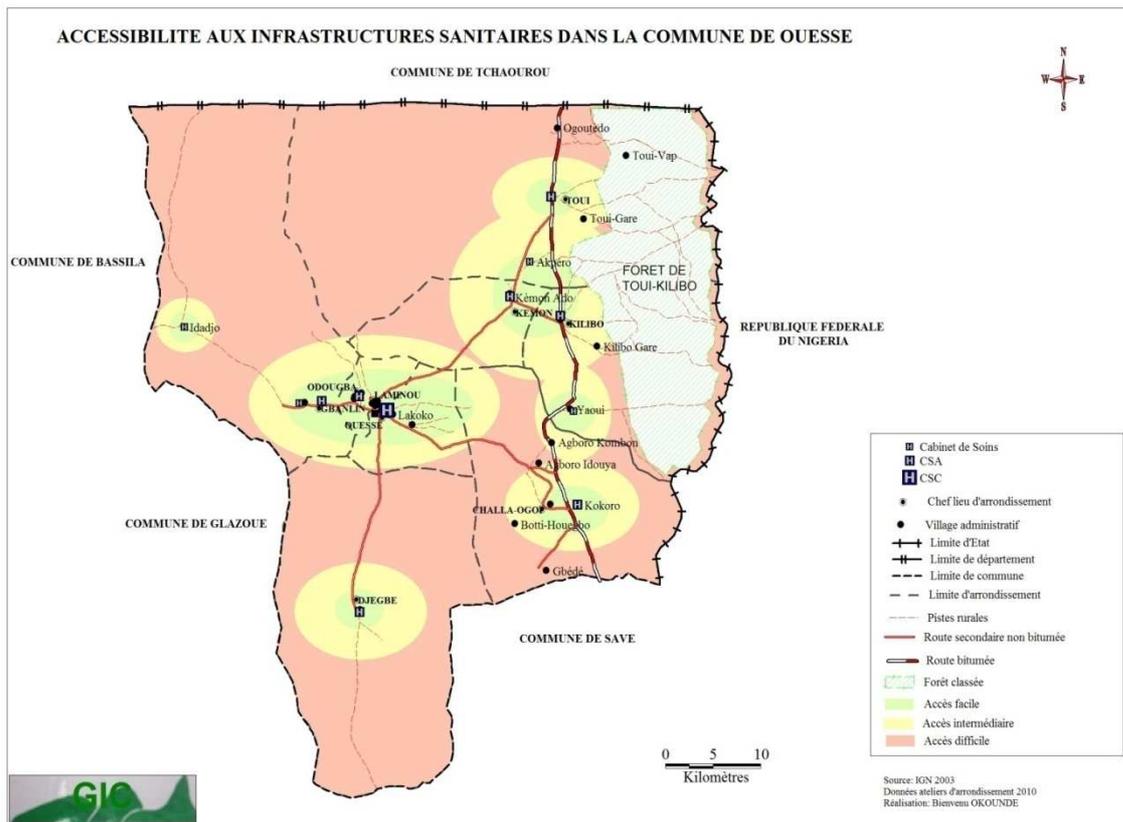


### 2 - 2 - 2 La santé et promotion sociale

Le service de santé dans la commune est fourni par un Centre de Santé Communal (CSC), six (06) Centres de Santé d'Arrondissement (CSA), six (06) maternités isolées. L'épineux problème est le mauvais état des pistes qui ne facilite pas les déplacements des patients des maternités isolées vers les CSA et les évacuations sanitaires vers le CSC ou l'hôpital de zone de Savè. La carte d'accessibilité des infrastructures sanitaires ci-dessus présente le degré d'accessibilité par zone. Beaucoup de localités bien qu'étant éloignées ne disposent pas encore de centre de santé. Les problèmes sanitaires sont aussi liés à l'insuffisance de matériels techniques, de personnel qualifié et la vétusté ou l'exiguïté des locaux. Les difficultés d'accès à l'hôpital de zone de Savè obligent les patients à se référer à l'hôpital Saint Martin de PAPANE où les conditions de séjours ne sont pas aussi agréables pour les gardes malades.

Un mécanisme d'assurance santé à travers des mutuelles de santé existe dans certains arrondissements de la commune et contribue à l'allègement des charges aux couples surtout aux femmes à qui incombe l'entretien des enfants. Il est noté une forte tendance à la disparition d'interdit ou coutumes empêchant le recours aux soins modernes en cas de maladies, les cas d'hésitations souvent observées sont dus aux moyens financiers limités obligeant les parents à développer le réflexe d'auto médication avant le recours aux centres de santé modernes. Toutefois, il y a une mauvaise alimentation due à la non variation des mets quotidiens, ce qui laisse à désirer en termes de qualité de l'alimentation pour un bon développement physique et psychologique. Quelques tradithérapeutes spécialisés existent et contribuent aussi au maintien de la bonne santé.

Carte 4 : Accessibilité aux infrastructures sanitaires



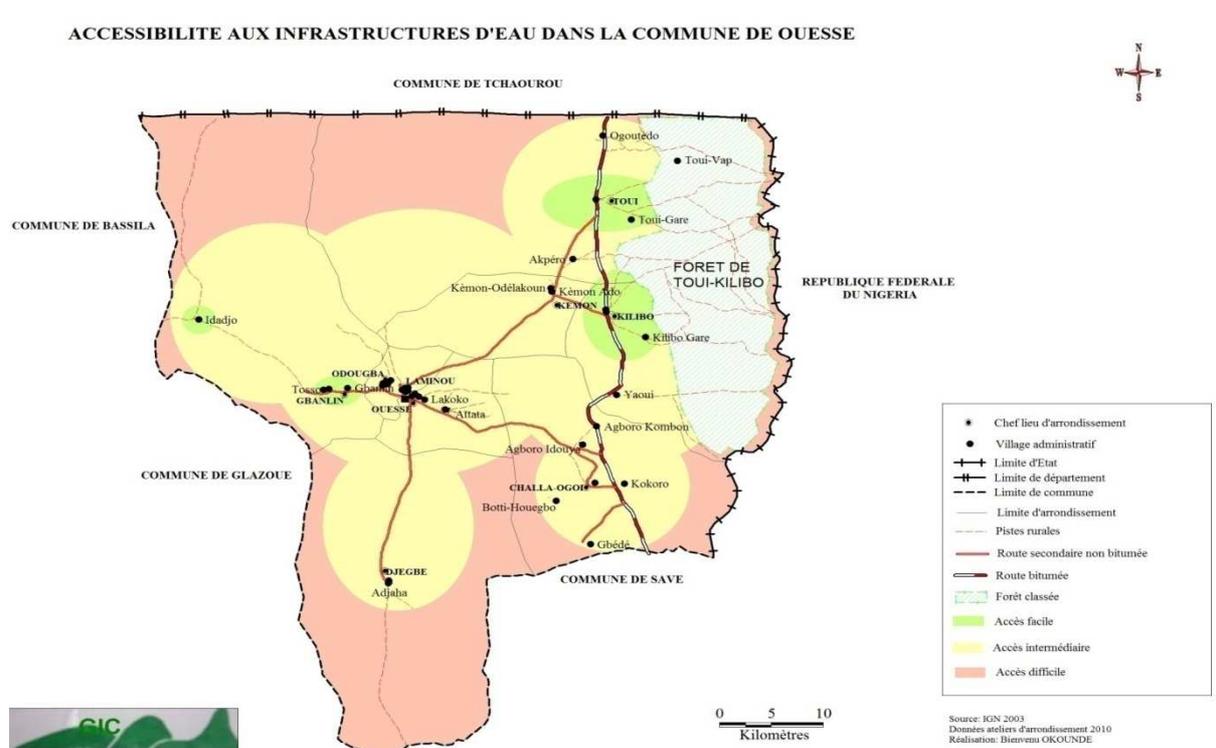
En ce qui concerne la promotion sociale, il est développé des services d'assistance sociale à travers le centre de promotion social situé au chef lieu de la commune. Ainsi, 422 OEV sont pris en charge, 99 personnes handicapées sont suivies et appuyées, 320 femmes ont bénéficié de crédit, 87 cas de conflits familiaux ont été réglés par le centre en 2009 ; 50 cas de PVVIH bénéficient de prise en charge psycho sociale. Le centre fournit aussi des services de gestion des sinistres. L'assistance sociale souffre du manque de matériel roulant et de personnel pour la coordination des actions. Il n'existe pas un espace contact et d'échange entre les personnes handicapées. Le nombre d'orphelin de VIH/SIDA est estimé à 142. Un fort engouement a été manifesté pour la création d'une annexe dans la zone Est afin de faciliter les services aux populations.

### 2 - 2 - 3 L'eau et l'électricité

Il a été dénombré en 2009, 174 Forages équipés de Pompes à Motricité Humaine (FPM) dont 24 en panne ; 06 Puits à Grand Diamètre et 03 Adductions d'eau Villageoise (AEV) fonctionnelles inégalement répartis sur l'étendue du territoire communal. Le besoin en eau potable est loin d'être satisfait, ce qui entraine les longues files d'attente, des pertes de temps et même des bagarres très fréquentes pendant les saisons sèches. Dans l'ensemble, l'insuffisance en eau potable est très forte et varie d'un arrondissement à un autre avec des répercussions sur l'économie locale. La recherche d'eau à usage domestique est souvent l'œuvre des femmes mais parfois elles sont aidées dans le transport par les hommes quand les moyens roulant existent. En dépit de l'accès difficile, un fort engouement pour la consommation de l'eau potable est manifeste dans les ménages mais la femme supporte le coût financier qui apparemment serait abordable pour beaucoup d'entre elles.

D'importants moyens financiers sont nécessaires pour faire passer le taux de déserte en eau potable de 75% à 100%. Les emplois relatifs aux forages et à la commercialisation de l'eau de consommation sont pour la plupart occupés par les hommes tant au niveau de la SBEE que des fermiers. Toutefois selon les besoins spécifiques, les femmes sont sollicitées pour de petites mains d'œuvres rémunérées.

Carte 5 : Accessibilité à l'eau potable



En ce qui concerne l'électricité, trois (03) arrondissements seulement sur neuf bénéficient d'une couverture du réseau de la SBEE qui fournit un service discontinu de 18 h à 00h à environ 290 abonnés. Ce réseau s'étend sur 22 km avec 128 lampadaires dont la plus part détruits par le tonnerre. L'insuffisance et la discontinuité de la fourniture de l'énergie de la SBEE constituent un handicap majeur pour le fonctionnement des institutions, la promotion du développement social, économique et culturel de la localité.

#### 2 - 2 - 4 Les moyens de communication

Tous les villages de la commune sont couverts par au moins un réseau GSM (MOOV et MTN, BBCOM, GLOBAL COM). La technologie de téléphonie rurale mise en place pour téléphone fixe se trouve être dépassée et donc abandonnée. La commune est traversée par la fibre optique toutefois l'accès et l'utilisation des technologies de l'information et de la communication est très faible. Deux (02) bureaux de la Poste du Bénin SA sont installés dans la commune mais ils ne fournissent pas tous les services postaux.

En ce qui concerne les médias, la commune est entièrement couverte par une Radio locale installée au chef lieu de la commune. Certains villages sont couverts par la radio et la télévision de l'ORTB, la radio Collines FM de Glazoué, Idadu FM de Savè, Oré ofè de Tchètti.

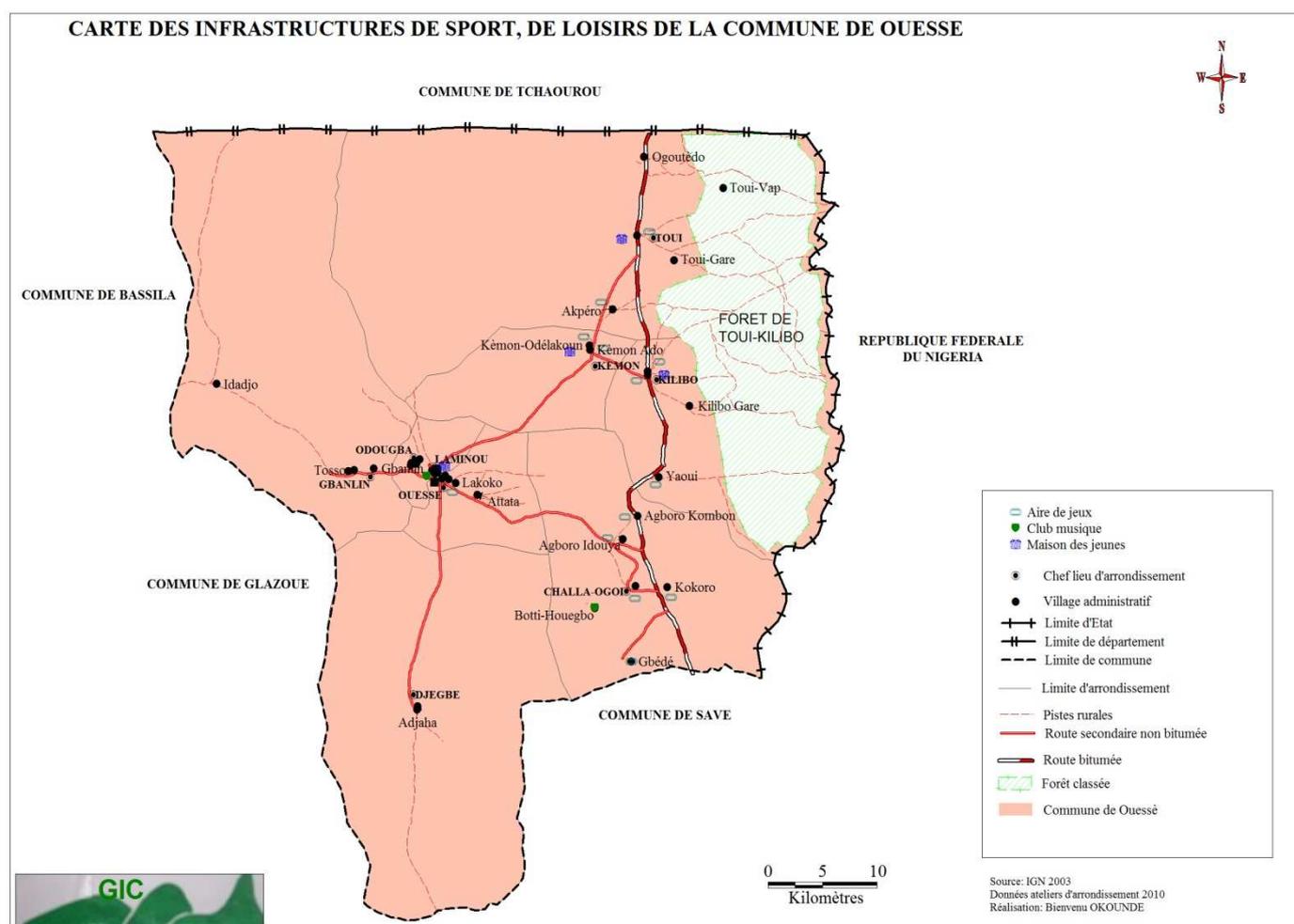
## **2 - 2 - 5 L'hygiène et assainissement**

Il y a un faible niveau de prise de conscience des populations par rapport aux problèmes d'hygiène et d'assainissement. Dans toute la commune, il n'y a aucune structure de collecte et de gestion des ordures ménagères et des eaux usées. Le jeu concours du village le plus propre organisé dans l'arrondissement de Djègbé sur l'initiative communale n'a jamais été réédité ni démultiplié dans d'autres arrondissements. Pour toute la commune, il y a à peine 2 200 mètres linéaires de caniveau dans un milieu où les constructions ne sont pas protégées contre l'érosion qui constitue aujourd'hui la principale menace pour les habitations. La plupart des populations n'ont pas accès aux latrines publiques car celles-ci sont insuffisantes, au total 16 cabines de latrines publiques et 137 cabines de latrines institutionnelles sont disponibles et souvent mal entretenues par les usagers.

## **2 - 2 - 6 Les équipements sportifs et culturels**

Sur les six centres de jeux et loisirs que compte la commune, seuls les centres de Kèmon, Toui et Ouessè sont équipés mais cependant peu fonctionnels. Il n'y a pas de stratégie claire de gestion et d'animation de ces centres. La plupart des villages disposent simplement des espaces non aménagés pour abriter les activités sportives. Chaque village a un club de football et de musique traditionnelle (goumbé, guèlèdè, koudou, tchingoumè, toba, sèya, gagalo, etc). La faible initiative culturelle reste un défi à relever par le conseil communal pour encourager et promouvoir le secteur. Ouessè est un territoire de diversité culturelle qui mérite d'être valorisée pour l'épanouissement et la cohabitation pacifique des différents groupes socioculturels et l'émergence des talents locaux. De toutes les activités sportives, seul le football est pratiqué par les hommes, mais il n'est pas professionnel. Les femmes sont remarquables dans l'art culinaire, les chants et danses traditionnels à travers des groupes folkloriques.

Carte 6: Les équipements de sport et de loisirs



## 2 – 3 LES EQUIPEMENTS ET ACTIVITES ECONOMIQUES

### 2 – 3 – 1 L'agriculture, l'élevage et la pêche

La commune de Ouessè bénéficie de véritables atouts pour son agriculture. En effet, elle dispose de 150 000 ha de terres cultivables (CeCPA Ouessè) ; elle est une commune d'accueil des migrants agricoles. C'est un potentiel marché de vivrier si l'on se réfère aux mouvements des commerçants et des nombreux véhicules poids lourds qui chargent des produits agricoles en direction des grands marchés nationaux et internationaux. La commune dispose aussi de bas-fonds pour la riziculture et les produits maraîchers. Les principales productions sont le maïs, le manioc, l'arachide, le riz, le haricot, le voandzou, le soja, les noix de cajou.

L'agriculture est pratiquée aussi bien par les hommes que les femmes et sont confrontés presque aux mêmes problèmes. L'encadrement technique donné par les agents du CeCPA est au profit des deux sexes. Mais la mécanisation de l'agriculture est plus au profit des hommes et contribue à l'augmentation de la tâche du semis et de récolte qui sont des activités menées manuellement par les femmes. Malgré la contribution significative des femmes aux activités agricoles, le revenu est contrôlé presque exclusivement par les hommes. La mécanisation ne touche pas encore tous les autres secteurs agricoles.

L'agriculture concerne aussi bien l'élevage du gros bétail que celui des petits ruminants et des volailles. Les principales espèces élevées sont : les bovins, les caprins, les ovins, les porcins et les volailles. Les principaux éleveurs de la commune sont les peulhs sédentaires, les natifs de Ouessè et les peulhs nomades venus du Niger et du Nigéria. Dans la grande majorité des cas, les troupeaux de bœufs sont tenus par des peulhs, mais de nombreux particuliers autochtones s'adonnent de plus en plus à cette activité en confiant aux peulhs des troupeaux de bovins sous divers termes de contrat. Le petit élevage est quasi dominé par les volailles et presque tous les ménages le font car il constitue une forme d'épargne. Cependant, c'est une activité mal organisée et caractérisée par la divagation des bêtes, le manque de suivi vétérinaire des animaux et le fort taux de mortalité. Le secteur est aussi confronté à la non matérialisation des couloirs de transhumance et des zones de pâturage. Cette situation est à la base des différents conflits entre éleveurs et agriculteurs.

La pêche est une activité très peu développée dans la commune ; elle n'est menée par les autochtones que pour les besoins alimentaires. Aujourd'hui, la pêche en tant que activité économique est pratiquée par les Haoussas venus de Malanville et du Niger. Les produits de pêche sont vendus frais ou fumés sur les marchés locaux. Mais ils ne couvrent pas les besoins de la population de la commune; ce qui amène à une grande dépendance des produits halieutiques congelés venus de l'extérieur.

### **2 - 3 - 2 La transformation agro-alimentaire**

La commune a développé très peu d'initiative de promotion de la transformation locale des produits agricoles. Néanmoins quelques unités de transformations existent et sont rendues fonctionnelles par les groupements de femmes. Il s'agit de la transformation du manioc, de l'arachide, de l'acajou, de maïs etc. Les techniques de transformation sont essentiellement artisanales et utilisent des râpeuses et des outils d'essorage de manioc. Il existe des moulins de décorticage d'arachide et de riz appartenant à des privés. Les activités de transformation sont essentiellement assurées par les femmes avec parfois l'aide des hommes.

### **2 - 3 - 3 L'exploitation forestière**

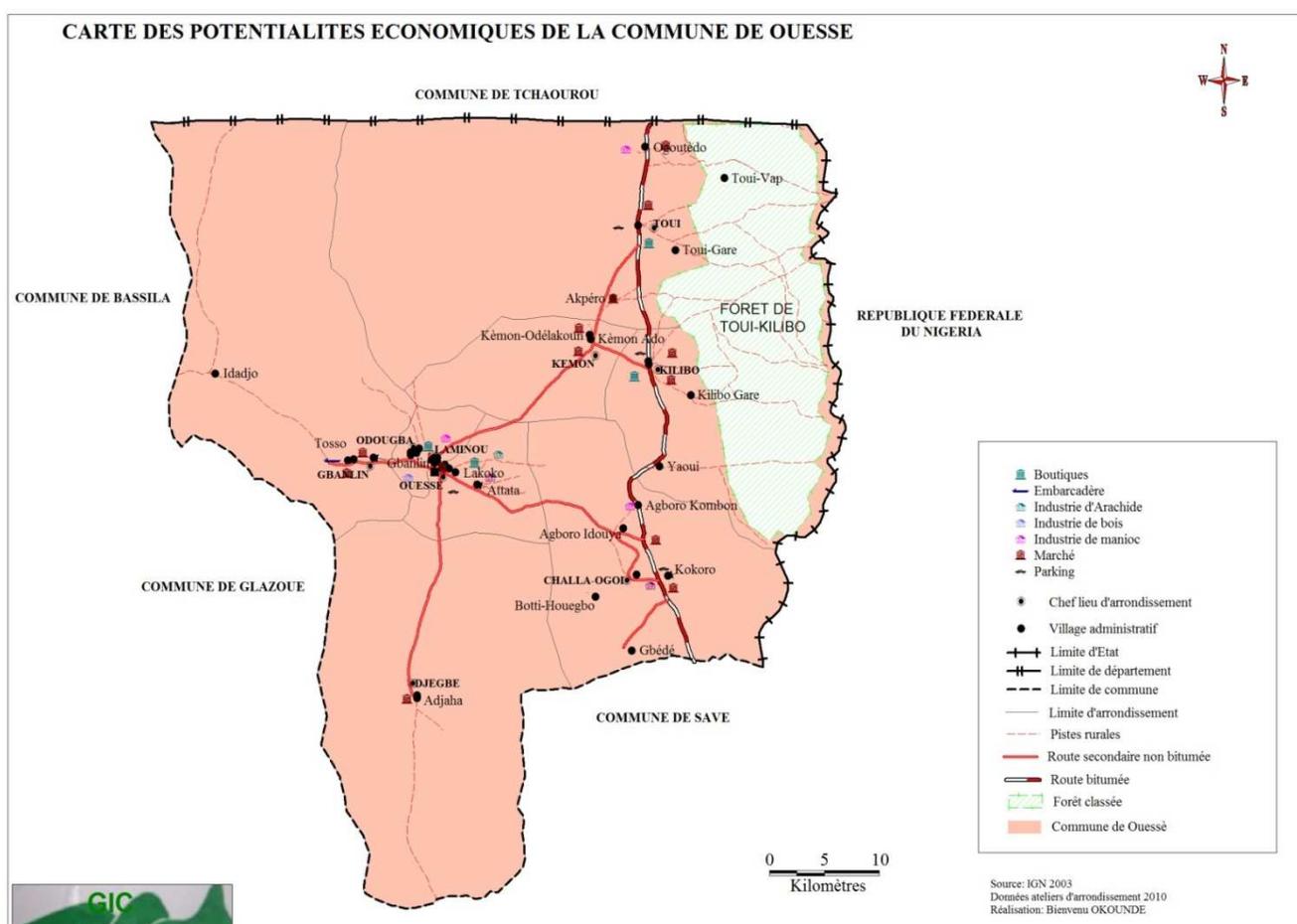
La commune dispose d'importantes ressources forestières. Du fait de la présence de ces ressources sylvicoles, on enregistre un grand afflux d'exploitants forestiers agréés ou non. Ces derniers s'investissent dans la commercialisation de charbon de bois, du bois énergie, de bois d'œuvre. Les ressources forestières de la commune subissent une surexploitation par d'autres activités humaines. En général, les hommes pratiquent les activités de chasse, coupe des arbres pour la carbonisation, recherche de bois d'œuvre tandis que les femmes sont dans la carbonisation, la recherche de bois de feux, des plantes médicinales, cueillette de feuilles pour emballage. Du fait de ces activités, la déforestation s'intensifie à grande vitesse et certaines espèces animales et végétales se font de plus en plus rares.

La promotion de l'utilisation du gaz domestique par l'Etat, la formation des menuisiers pour une utilisation rationnelle du bois dans la fabrication des meubles et l'association de la menuiserie métallique à la menuiserie du bois sont entre autres des mesures à envisager pour une meilleure protection de l'environnement de la commune.

## 2 – 3 – 4 Le commerce et les équipements marchands

Les activités commerciales sont menées à travers 13 marchés animés par huitaine dont certains prennent de plus en plus une renommée internationale et deux marchés à bétail non aménagés. Les équipements marchands de la commune sont constitués de 63 hangars en matériaux définitifs pour 384 places disponibles; 32 magasins et boutiques; 03 boucheries et 6 gares routières dont 4 aménagées. Il n'y a aucun abattoir ; l'abattage des animaux se fait donc dans des conditions qui ne garantissent pas l'hygiène et parfois sans le regard d'un spécialiste. La gestion actuelle des boucheries et gares routières échappe au contrôle de la commune. La commune ne dispose pas d'un cimetière municipal et les inhumations sont faites dans des cimetières appartenant aux confessions religieuses dans presque tous les villages. Ces équipements sont confrontés à un sérieux problème de gestion, d'hygiène et d'entretien.

Carte 7: Les équipements marchands et unités de transformation de la commune



## 2 – 3 – 5 L'artisanat et industrie

L'artisanat et la transformation locale des produits agricoles notamment l'arachide, le manioc et l'acajou sont pratiqués à travers des unités de transformation artisanale ou semi industrielle avec des techniques et méthodes rudimentaires. La transformation du manioc en gari est très développée dans les arrondissements de Ouessè, Gbanlin, Odougba, Djègbé et Laminou par des individus non organisés en structures socioprofessionnelles. Ceci ne favorise guère

l'accompagnement des structures d'appui. La seule usine de manioc que compte la commune ne fonctionne pas à cause de l'inadéquation des équipements achetés pour sa réhabilitation.

Outre la transformation, les principales activités des femmes sont la couture, la coiffure et la photographie. Il n'y a donc pas une orientation des femmes vers de nouveaux métiers qui sont traditionnellement réservés aux hommes.

**Tableau 4: les unités de transformation**

Arrondissements	Village	Unité de transformation artisanale ou semi industrielle		Observation
		Activité	Matière première	
OUESSE	Adougou	Transformation	Manioc	Non fonctionnelle pour inadéquation d'équipement
	Ouessè	Décorticage	Arachide	Non fonctionnel depuis plus de 30 ans.
	Zogba gaou	Scierie et menuiserie de bois	Bois d'œuvre	-
Challa Ogoi	Agboro Kombon	Transformation	Manioc	Vétusté des matériels.
TOUI	Ogoutèdo	Transformation	Manioc	Vétusté des matériels.

*Source : Atelier diagnostic communal*

### 2 - 3 - 6 Le tourisme, la restauration et l'hébergement

Les activités touristiques ne sont pas développées. Il n'y a pas de stratégie d'organisation et de promotion du tourisme. La plupart des sites touristiques Odi (galeries souterraines) de Yaoui, les collines de Kèmon, les mares à caïmans de Gbongui, ne sont pas aménagés à des fins touristiques. Il en est de même pour Cabiladji, daïbi et Mahihouindo qui sont des manifestations culturelles de grande portée qui ne sont pas aussi valorisées.

En ce qui concerne les infrastructures d'hébergement et de restauration, elles sont insuffisantes et la qualité du service n'est pas satisfaisante. L'auberge de Lakoko construite par la commune pour combler le vide n'est pas encore fonctionnelle.

### 2 - 3 - 7 Les activités minières

La richesse minière est composée de marbre à Idadjo, des gisements de sable, de latérite, de gravier et de pierres. Il n'y a véritablement pas de stratégie pour exploiter durablement ces ressources et en faire une source potentielle de devise pour la promotion économique locale. Certaines ressources sont soumises à l'exploitation anarchique de quelques exploitants souvent avec la complicité de certains responsables locaux.

### 2 - 3 - 8 Le transport et les voies de communication

La commune de Ouessè dispose d'un important réseau routier : 93 km de voies classées et plus de 1025 km de pistes offrant la possibilité d'une circulation interne et d'accès aux communes voisines et au Nigéria. Elle est traversée aussi par le chemin de fer de l'OCBN avec 3 gares. Les moyens de transport couramment utilisés sur ces voies sont les motos, les vélos et les automobiles pour les transports publics et la commercialisation des produits agricoles. L'activité de transport est animée dans la commune dans six (06) gares routières gérées par les responsables des syndicats de transporteurs. La plupart des pistes sont caractérisées par une dégradation poussée les rendant difficile d'accès voire impossible pendant la saison pluvieuse. L'entretien périodique de

ces pistes constitue le grand problème en raison des moyens très limités de la commune et de rares initiatives développées par les populations bénéficiaires pour leur maintien en bon état.

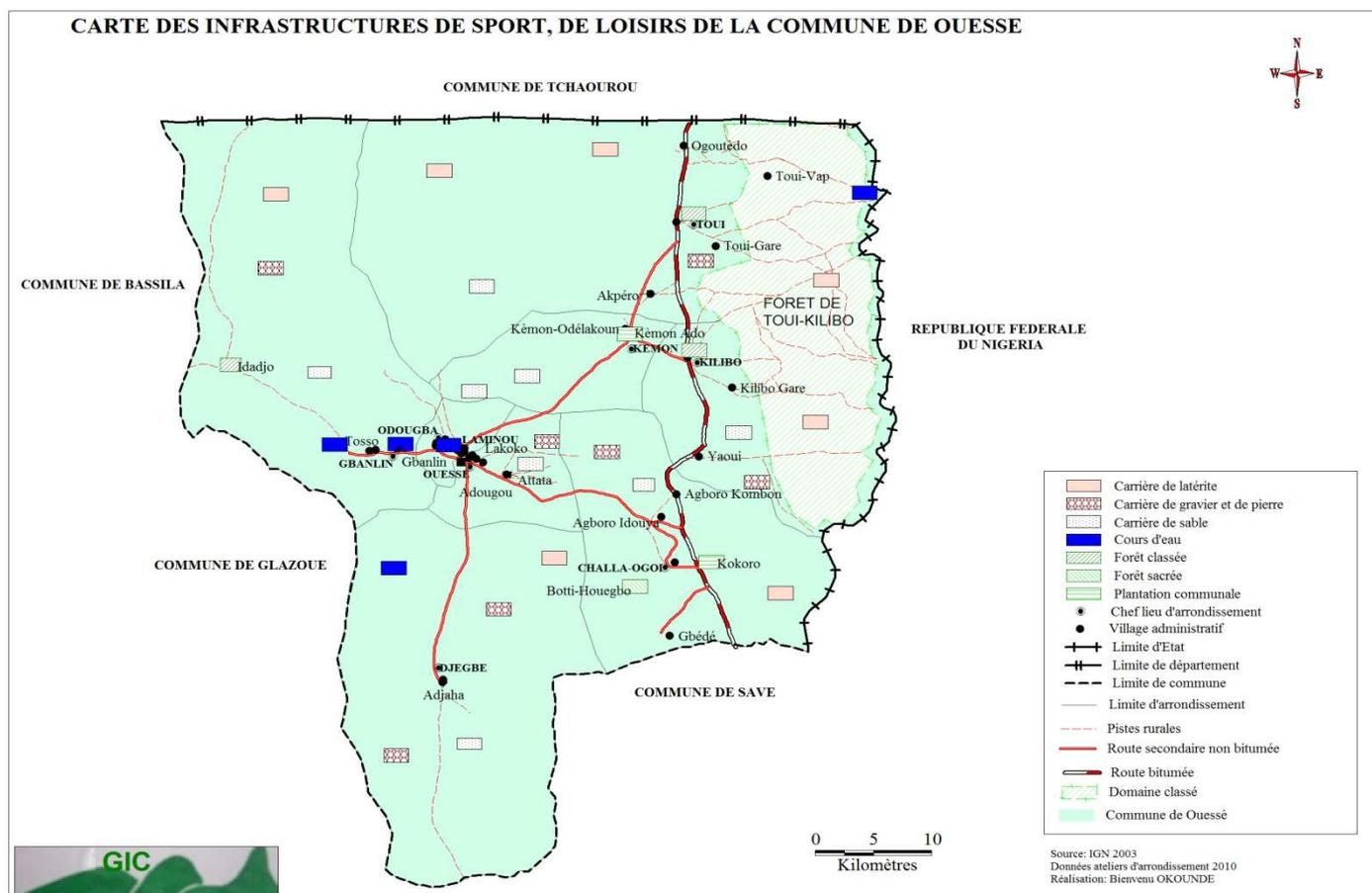
## 2 - 4 L'ETAT DES RESSOURCES NATURELLES

### 2 - 4 - 1 Les ressources naturelles et modes d'accès

Ouessè regorge d'importantes ressources naturelles (forêts, cours d'eau, terres, bas-fonds, marbre, collines). La richesse forestière est composée des forêts classées TTK et Monts Kouffè, des forêts sacrées, des îlots de forêts galeries et des forêts ou plantations communales et privées. Pour la protection et le développement de ces forêts, la commune bénéficie des appuis financiers et techniques de certains partenaires (Etat béninois, PAGeFCom, CoForMO etc.). La commune est traversée par plusieurs cours d'eau dont les plus importants sont Gbeffa, Okpara, Ouémé, Liga Kilibo, Nonomi et Toumi, ce qui à conféré à la commune l'appellation du « *pays des sept rivières* ». La commune dispose d'un potentiel important de 150 000 ha de terres cultivable et des bas-fonds des carrières de sable, de latérite, de gravier répartis dans tous les arrondissements.

L'accès à ces ressources se fait par héritage, dons, legs, achat ou bail. Les forêts classées sont sous le contrôle de l'administration forestière.

Carte 8: Les ressources naturelles de la commune



## **2 - 4 - 2 La pression sur les ressources et tendances environnementales**

Les forêts sont soumises à une pression humaine sans pareil, les activités de production du charbon et de bois d'œuvre ou de service, les techniques de production agricole basée sur la culture itinérante sur brûlis, la pratique de feu de végétation tardif ainsi que l'insuffisance de suivi par le service des eaux et forêts sont autant de causes de la dégradation poussée des forêts existantes. La volonté de reboiser est clairement affichée par l'Etat à travers la journée nationale de l'arbre et chez les populations pour sécuriser les bâtiments contre la force éolienne. L'exploitation anarchique des ressources crée un déséquilibre environnemental dont les préjudices pèsent lourdement sur les habitations et l'écosystème.

## **2 - 5 La Situation de La femme**

### **2 - 5-1 La situation sociale et politique**

La volonté de scolarisation des filles est manifeste dans la commune. Mais aujourd'hui, la difficulté réside dans le maintien des filles dans les centres de formation et à l'école. C'est une conséquence de la faible capacité des parents à suivre et entretenir les filles. Elles sont aussi victimes des grossesses précoces dues à l'ignorance ou à la réticence à l'utilisation des méthodes contraceptives et de leurs ambitions démesurées.

D'une façon générale, les femmes sont quasi absentes dans les instances de prise de décision. En effet, Il n'y a que 5,4% de femmes conseillères villageoises sur un total de 218. Le conseil communal ne compte aucune femme et il n'y a aucun chef de village féminin. Au niveau des organisations socio professionnelles, les femmes sont aussi faiblement représentées si ce n'est que pour occuper des postes statutaires. Sur les structures étudiées, seule la Cellule de Concertation du Développement Economique Local de la Commune de Ouessè (CCDELCO) a en son sein 03 femmes sur un effectif total de 23 membres. Cette situation est due entre autres, au faible niveau d'instruction des femmes et au poids de la tradition d'où les hommes tirent la légitimité de certaines injustices et traitements infligés aux femmes (exclusion de la femme de la prise de décision, exploitation sexuelle et économique, refus de reconnaître certains droits de la femme, bastonnade, fuite de responsabilité etc.).Les autorités locales en ont une conscience, mais malheureusement, le service communal chargé de vulgariser les textes juridiques auprès des communautés et de les accompagner dans la jouissance de leurs droits ne fonctionne pas.

### **2 - 5 - 2 L'accès et le contrôle des ressources**

En majorité paysannes, les femmes ont accès aux terres mais seulement pour les travaux champêtres. Elles n'ont aucune responsabilité sur ces terres et sur les ressources naturelles qu'elles exploitent. Elles ne sont pas héritières directes des ressources naturelles quel que soit leur âge ou rang dans la famille.

## **2 - 6 Le fonctionnement de l'administration locale et des services déconcentrés de l'Etat**

### **2 - 6 - 1 Les organes institutionnels et leur fonctionnement**

Le Conseil Communal, organe de décision compte 19 membres. Il se réunit régulièrement en sessions ordinaires et extraordinaires. Le Maire, les Adjointes et les 9 chefs d'arrondissement

tiennent aussi des réunions de municipalité. Cinq commissions permanentes sont créées pour aider ces organes dans la prise des décisions. Il s'agit de :

- ✚ la Commission des Affaires Economiques et Financières (CAEF) ;
- ✚ la Commission des Affaires Domaniales et Environnementales (CADE),
- ✚ la Commission des Affaires Sociales et Culturelles (CASC),
- ✚ la Commission Chargée des Infrastructures et des Equipements (CCIE)
- ✚ la Commission de la Planification Locale et de l'Aménagement du Territoire (CPLAT)

Mais toutes ces commissions ne fonctionnent pas régulièrement. Il est à déplorer aussi la faible participation des populations et le manque de système de communication efficace pour assurer aussi bien la mobilisation sociale que la diffusion des décisions issues du fonctionnement de ces organes.

Les contre-performances enregistrées au niveau des conseils d'arrondissement résultent de la léthargie des conseils de village et de quartiers de ville dont les membres ne maîtrisent pas encore leurs rôles. Elles sont des faiblesses à corriger dans la prise en charge des questions de proximité à ce niveau infra communal essentiel pour la satisfaction des besoins des populations.

## **2 - 6 - 2 Les services communaux et leur fonctionnement**

L'administration communale compte 42 agents déclarés à la sécurité sociale en 2009 dont 7 femmes de niveau CEPE ou BEPC. Elles occupent des postes secondaires, Secrétaires ou Opératrices de saisie pour la plupart.

Par catégorie, 3 agents sont des cadres de catégorie A ; 2 de catégorie B ; 14 de catégorie C ; 19 de catégorie D et 4 de catégorie E. En d'autres termes 75% du personnel communal a un niveau inférieur ou égal au niveau du BEPC, il n'existe pas de plan de formation pour le renforcement des capacités des agents. Néanmoins, quelques formations pratiques de renforcement de capacité ont été déroulées à l'endroit des chefs services, des membres de la cellule de passation des marchés et des Elus communaux.

D'une manière générale, le minimum de services existe dans la commune pour permettre à celle-ci de rendre les services essentiels à la population. Des avancées notables sont enregistrées dans leur réorganisation, dans la mise à jour des dossiers et du répertoire du personnel. Cependant, les recrutements des agents sont organisés sans un plan de recrutement, ce qui fait prédominer les aspects politiques aux dépens du respect du critère profil/poste. Il en est de même pour l'absence d'un plan de formation dont le risque majeur est d'asseoir et de consolider la routine dans la conduite des activités.

Par ailleurs, il a été observé:

- ☞ une absence de programmation régulière des activités,
- ☞ une absence de pertinence dans la répartition des missions entre les services, cet état de chose conduit à des conflits entre les services ;
- ☞ un ratio d'encadrement inférieur à la norme de 12 ;
- ☞ une insuffisance dans le système d'archivage;

- ☞ une absence de guide d'accueil et d'orientation du public ;
- ☞ une faible application des manuels de procédures ;
- ☞ un système de suivi évaluation non fonctionnel pour guider la prise de décision des autorités communales ;
- ☞ un cadre de travail des agents peu motivant ;
- ☞ une insuffisance d'outils de travail (logiciel approprié) de matériels et d'équipements pour l'efficacité de certains services;

### 2 - 6 - 3 Les services déconcentrés de l'Etat

Il y a 08 services déconcentrés de l'Etat installés sur le territoire communal : le Centre Communal de Promotion Agricole, la santé, la brigade de gendarmerie, la poste du Bénin SA, la Recette perception, la recette auxiliaire des impôts, le Centre de promotion social et la Circonscription scolaire. Ces services participent à la mise en œuvre des compétences de la commune et de l'Etat sur le territoire communal. Mais ils sont confrontés à divers degrés à un manque d'équipements techniques et de ressources humaines. Ils fonctionnent sous la direction de leurs chefs hiérarchiques et collaborent avec les autorités locales. Mais il n'y a pas un contrat d'objectif visant à orienter ces interventions pour une mise en œuvre cohérente du Plan de Développement Communal.

### 2 - 6 - 4 Les dynamiques de participation citoyenne

Quelques structures de participation existent et sont fonctionnelles. Elles sont créées par arrêté communal telles que le Comité de Territoire, la Cellule de Concertation de Développement Economique Local de la Commune de Ouessè. A celles-là, s'ajoutent aussi des organisations socioprofessionnelles telles que la Co-APE, le COGECS, l'UCPC, le Bureau du collectif des artisans. Mais dans l'ensemble, il n'y a pas une stratégie de gouvernance facilitant la concertation régulière et les échanges avec ces différentes structures. Les sessions du Conseil Communal et la mise en œuvre des projets communaux et communautaires ne sont pas suffisamment saisies pour organiser la participation des citoyens dans la gestion des affaires locales et l'animation de la démocratie à la base.

## 2 - 7 LE FINANCEMENT DU DEVELOPPEMENT

### 2 - 7 - 1 La mobilisation des ressources propres et la gestion budgétaire

La situation montre une évolution en dents de scie du taux de recouvrement des recettes sur les cinq dernières années. Sur une prévision totale de **510 769 728** FCFA pour le compte des ressources propres, la réalisation n'est que de **300 746 027** F CFA, soit un taux de 58,88%. Ce taux d'exécution est lié surtout à la faible valorisation du potentiel fiscal et non fiscal. Il serait difficile pour la commune de faire face à ses charges de fonctionnement et aux divers investissements en se fondant seulement à ses ressources internes. Il est alors nécessaire de faire asseoir un système de recouvrement optimal des diverses taxes et pour accroître la capacité d'investissement de la commune.

**Tableau 5 : Evolution des recettes propres de la commune de 2004 à 2008 : (équilibre financier)**

Année	Budget section fonctionnement			Section Investissement			
	Recette (1)	Dépenses (2)	Epargne brute A= (1)-(2)	Recettes (3)	Dépenses (4)	Capacité d'investissement t s B= A+3	Capacité de consommation des crédits C= B - 4
2004	59 682 967	50 842 469	8 840 498	40 667 928	44 592 687	49 508 426	9 410 113
2005	70 812 133	49 075 045	21 737 088	5 660 122	13 191 721	27 397 210	14 205 489
2006	78 014 601	68 025 119	9 989 482	68 197 634	46 741 273	139 409 716	92 668 443
2007	133 245 000	79 437 552	53 707 448	72 021 497	98 451 681	125 828 945	27 377 264
2008	80 810 124	91 976 465	-11 166 341	166 503 964	51 997 652	155 337 623	103 339 971
<b>TOTAL</b>	422 564 825	294 356 650	154 480 485	353 051 145	254 975 014	497 481 920	270 001 280

*Source : Service des affaires financières de la mairie de Ouessè/ 2009*

En analysant les données du tableau de l'équilibre financier de la commune, une moyenne de 124.227.097 FCFA comme recettes budgétaires est obtenue sur les cinq ans. Les recettes budgétaires (recettes de fonctionnement et d'investissement) ont connu une évolution positive au cours de la même période, mais la moyenne des recettes sur la période paraît assez faible pour faire face aux défis du développement.

Les dépenses de fonctionnement sont toujours élevées par rapport aux dépenses d'investissement. Le budget de fonctionnement dégage en 2008 un solde négatif qui apparemment pourrait faire penser au non respect des normes mais qui peut s'expliquer certainement par l'apport de ressources exceptionnelles (subventions) provenant de l'Etat en cours d'exécution budgétaire et qui n'ont pas été budgétisées. Au cours de la période, la capacité d'investissement de la commune couvre parfaitement les dépenses d'investissement mais globalement la consommation des crédits d'investissement est élevée sur certaines années.

L'analyse suivante de l'épargne brute, de la capacité d'investissement et de la capacité de financement permet d'apprécier l'équilibre financier de la commune.

#### ☞ **L'épargne brute**

L'épargne brute, d'une moyenne de 30.896.097 FCFA sur la période 2004–2008, représente 36,55% des recettes de fonctionnement. On constate un souci des autorités à respecter les normes en la matière.

#### ☞ **La capacité d'investissement**

La capacité d'investissement de la commune est en moyenne de 99.496.384 F CFA sur les cinq années. Avec une population totale estimée à 125.000 habitants en 2008, la commune a dégagé une capacité d'investir 2.632 FCFA par tête d'habitant. Cette moyenne, par rapport aux besoins de la population, devrait s'élever mais dépendra de sa disponibilité à payer les impôts et taxes. Un effort doit donc être fait dans la mobilisation des ressources endogènes de la commune afin d'accroître la capacité de consommation des crédits au profit de l'amélioration des conditions de vie de la population.

#### ☞ **La capacité de consommation**

La capacité de consommation des crédits d'investissement issue de la différence entre la capacité d'investissement et les dépenses d'investissement est en moyenne de 54.000.256 F CFA et

représente 54,27% de la capacité d'investissement. Ce taux moyen n'explique pas forcément un surplus dégagé au vu des besoins de la commune mais certainement une difficulté dans la planification et la gestion des crédits mobilisés.

## 2 - 7 - 2 Le financement des autres acteurs

Tableau 6 : Récapitulatif des sources de financement du développement

Années / Structures	2004	2005	2006	2007	2008	TOTAL
Commune	25433778	18 325 937	25 058 783	31 087 909	125 635 796	194 454 294
Etat	38 905 989	54 891 129	54 837 273	57 634 661	105 657 162	311 916 214
Autres partenaires	33 494 358	5 660 220	73 405 882	31 962 007	59 943 608	204 466 075
TOTAL	97 834 125	73 783 088	153301938	120684577	291 236 566	710 836 583

*Source* : Service des affaires financières/ 2009

On note un apport important de l'Etat et des partenaires dans la mobilisation des ressources de la commune. Ce qui explique l'augmentation des dépenses d'investissement et de fonctionnement entre 2007 et 2008, surtout avec les subventions de l'Etat à travers le FADeC. Toutefois, il manque de statistiques pour évaluer la participation effective des populations dans le financement des projets communautaires dans le cadre du PNDCC, des ouvrages hydrauliques ainsi que les actions de certains partenaires qui interviennent directement sur le terrain. A ce titre les résultats obtenus de ces partenariats échappent au contrôle des autorités locales. Il est alors opportun de renforcer la capacité de coordination de la mise en œuvre des actions de développement dans la commune

## 2-8 NIVEAU D'ATTEINTE DES INDICATEURS DES OMD

Tableau 7 : Le niveau d'atteinte des OMD dans la commune

INDICATEURS DES OMD				
Objectif	Cibles	Indicateurs retenus au Bénin	Valeur courante pour Ouèssè	Valeur cible 2015
1. Eliminer l'extrême pauvreté et la faim	1. Réduire de 50% la proportion de la population béninoise vivant en dessous du seuil de pauvreté en faisant passer l'indice de pauvreté à 15% d'ici 2015	1. Indice de la pauvreté monétaire	26,4%	15%
		2. Indice de Pauvreté Humaine	44,1%	16%
	2. D'ici à 2015, réduire de 50% le nombre de personne souffrant de malnutrition	3. Proportion d'enfants souffrant d'une insuffisance pondérale	37,0%	14,6%
2. assure une éducation primaire pour tous	3. D'ici à 2015, assurer l'instruction primaire à tous les enfants en âge d'aller à l'école	4. Taux net de scolarisation dans le primaire	75,5%	100%
		5. Taux d'achèvement au primaire	63,0%	100%
		6. Taux	60,8%	100%

INDICATEURS DES OMD				
Objectif	Cibles	Indicateurs retenus au Bénin	Valeur courante pour Ouèssè	Valeur cible 2015
		d'alphabétisation		
3. promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes	4. Eliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005 et, à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard	7. Rapport fille-garçon dans le primaire et le secondaire	0,68	1
		8. Pourcentage des élus locaux par sexe (% des femmes)	ND	30%
		9. Indicateur de participation de la femme	-	1
4. Réduire la mortalité infantile	5. Réduire le taux de mortalité infanto- juvénile de 166,5 pour mille en 1996 à 65 pour mille en 2015	10. Taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans	100,8	65 pour 1000
		11. Taux de mortalité infantile	64,4	39 pour 1000
		12. Proportion d'enfants de 1 an vaccinés contre la rougeole	83%	100%
5. Améliorer la santé maternelle	6. Réduire le taux de mortalité maternelle de 498 en 1996 à 390 pour cent mille naissances vivantes en 2015	13. Taux de mortalité maternelle	397	390 pour 100 000
		14. Proportion d'accouchements assistés	25%-50%	100%
		15. Taux de couverture des soins prénatals	105%-140%	100%
6. Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et autres maladies	7. Réduire la prévalence des IST/VIH/SIDA	16. Taux de prévalence du VIH/SIDA chez les femmes enceintes de 15 à 24 ans	-	1,9%
		17. Taux d'utilisation de la contraception	-	40,9%
		18. Nombre d'enfants orphelins du SIDA	142	Stabilisé
	8. D'ici 2015, avoir maîtrisé le paludisme et autres grandes maladies, et avoir commencé à inverser la tendance actuelle	19. Taux d'incidence du paludisme	171 pour 1000	ND
		20. Taux de létalité due au paludisme	1	ND
		21. Taux de prévalence de la tuberculose	0,0%	Stabilisé
		22. Taux de fréquentation des services de santé (soins curatif)	20%	100%
7. Assurer un environnement	9. Intégrer les principes du développement durable dans les	23. Superficie des terres protégées (en %)	15%	1%

INDICATEURS DES OMD					
Objectif	Cibles	Indicateurs retenus au Bénin	Valeur courante pour Ouèssè	Valeur cible 2015	
durable	politiques nationales et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales	24. Mode d'évacuation des ordures ménagères (Taux de collecte des ordures)	ND	34%	
		25. PIB par unité énergétique consommée (rendement énergétique)	ND	ND	
		26. Emission de dioxyde de carbone per habitant	ND	ND	
	10. Réduire de moitié d'ici 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable	27. Proportion de la population ayant accès à une source d'eau potable	82,9%	100%	
	11. Réussir d'ici 2015 à améliorer sensiblement la vie d'au moins 2/3 des béninois vivant dans les taudis	28. Proportion de ménage ne disposant pas de latrine ou toilette	99,6%	42%	
		29. Proportion d'unités d'habitation précaires	ND	ND	
8. Partenariat Mondial	13. S'attaquer aux besoins particuliers des pays les moins avancés	30. Proportion de l'APD consacré aux services sociaux	ND	Au moins 20%	
	15. Traiter globalement le problème de la dette des pays en développement, par des mesures d'ordre national et international propres à rendre leur endettement viable à long terme	31. Service de la dette en pourcentage des exportations de biens et services	ND	≤ 15%	
		32. Primo demandeurs d'emplois	ND	ND	
	16. Formuler et appliquer des stratégies qui permettent aux jeunes de trouver un travail décent et utile	33. Taux de chômage	0,25%	ND	
		18. Rendre accessibles en coopération avec le secteur privé les avantages des NTIC	34. Nombre de lignes téléphoniques pour 1000 habitants	ND	ND
			35. Nombre de micro-ordinateurs pour 1000 habitants	2	ND
	36. Nombre d'utilisateurs d'internet pour 1000 habitants	ND	ND		

Source : DDPD Zou Collines

## 2 – 9 LA PROBLEMATIQUE DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE

L'analyse des résultats du diagnostic participatif a permis d'aboutir à une problématique du développement de la commune de Ouessè mettant en exergue les contraintes et atouts de même que les opportunités et menaces par secteur de développement.

Tableau 8: Problématique de développement de la commune

<b>EDUCATION ET ALPHABETISATION</b>	
<b>ATOUS</b>	<b>CONTRAINTES</b>
-Existence de volonté des parents pour la scolarisation des filles et garçons -Existence d'écoles primaires dans tous les villages administratifs et certaines localités Existence de 08 CEG publics, et 4 CEG privés Existence d'un mécanisme de cogestion des écoles avec l'APE Existence de 14 Maîtres alphabétiseurs -Construction en cours de 30 centres moderne d'alphabétisation Disponibilité d'une diaspora organisée pour améliorer la scolarisation et les conditions de travail dans les écoles Personnel Service déconcentré de l'Etat (CP et inspecteur d'enseignement)	Taux élevé de déscolarisation après l'enseignement primaire. Sureffectif dans les salles de classe, -Insuffisance d'infrastructures scolaires (salles de classe, latrines, aires de jeux, points d'eau potable, bibliothèque) Insuffisance de mobiliers et matériels didactiques Manque d'école dans certains camps peulh et fermes. -Faible pouvoir financier des parents à assumer les charges de scolarisation des élèves. -Insuffisance de locaux appropriés pour l'alphabétisation -Manque de suivi et solidarité des parents dans l'éducation des enfants Lenteur dans la délivrance des actes de naissance Manque de stratégie d'orientation des filles déscolarisées vers d'autres formations Faible taux de scolarisation des filles par rapport aux garçons ; Faible effort d'investissements pour améliorer l'image des CEG de la commune
<b>OPPORTUNITES</b>	<b>MENACES</b>
-Appuis techniques et financier de l'Etat (Effectivité de la gratuité de l'enseignement primaire et maternel, valorisation de la fonction enseignante) Valorisation du métier d'enseignants par l'Etat Volonté de promouvoir l'enseignement des langues nationales dans les écoles -Généralisation du programme de l'approche par compétence - Existence de partenaires techniques et financiers dans le domaine de l'éducation et de l'alphabétisation: PNDCC, GIC,	-Les mouvements de grèves répétées des enseignants -Proximité et attrait du Nigéria -Non maîtrise de l'approche par compétence qui sous tend les NPE -Faible capacité de contrôle des APE
<b>SANTE ET PROMOTION SOCIALE</b>	
<b>ATOUS</b>	<b>CONTRAINTES</b>
Existence de CSA construits et conformes à la norme -L'existence de savoirs faire endogènes en médecine traditionnelle -Existence de cabinets privés de soin Forte fréquentation des centres de santé -Campagnes de vaccination des enfants à domicile Existence de cabines privé de soin santé agréées (AMADIYA) -Existence d'un centre de santé communal -Existence d'un hôpital de zone dans la commune voisine de Savè	-Insuffisance d'équipements médicaux techniques -Exiguïté de local de certaines maternités isolées Prédominance du paludisme -Mauvaises pratiques d'hygiène alimentaire -Mauvaises pratiques alimentaires -Insuffisance de services de promotion sociale -Mauvais état des pistes de communication des villages périphériques avec le chef lieu d'arrondissement et de la commune -Cabinets privés de soin exerçant dans l'informel et sans aucun contrôle ni suivi des autorités sanitaires Vétusté du groupe électrogène du CSC

	<p>Mauvais accueil des patients au CSC ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible taux de fréquentation des centres de santé publique de Ouessè au profit de PAPANE</li> <li>- Réticence des patients à se référer au CSC de Ouessè à cause de la qualité du service</li> <li>- Taux élevé d'enfants malnutris ;</li> <li>- Vente illicite des produits pharmaceutiques par les agents de santé ;</li> <li>- Prévalence du trafic des enfants en complicité des parents</li> <li>- Existence de cas de maltraitance des enfants.</li> </ul> <p>Faible vulgarisation de la loi sur le VIH/SIDA</p>
<b>OPPORTUNITES</b>	<b>MENACES</b>
<p>-Mise à disposition de personnel qualifié par l'Etat</p> <p>Existence d'un grand centre de santé à PAPANE (Hôpital Saint Martin de PAPANE)</p> <p>Le programme de prise en charge des indigents</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-La gratuité de la césarienne</li> <li>-Existence de partenaires techniques et financiers</li> <li>-Existence d'un programme de Mutuelle de santé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Mise à disposition tardive des fonds d'assistance aux indigents</li> <li>-Non valorisation du savoir faire des guérisseurs traditionnels</li> <li>Inexistence de CSA dans l'arrondissement de Laminou</li> <li>Insuffisance de personnel de santé qualifié</li> <li>Insuffisance de personnel qualifié</li> <li>Disparité entre salaire des agents de santé</li> <li>Absence de stratégie de redéploiement des agents de santé</li> </ul>
<b>EQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES</b>	
<b>ELECTRICITE</b>	
<b>ATOUS</b>	<b>CONTRAINTE</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>-Fort engouement des populations de disposer de source d'énergie électrique à domicile</li> <li>-Acquisition de petit générateur par des privés</li> <li>Traversée de la commune par la voie inter Etat Bénin-Niger</li> <li>-Ouverture de voies urbaines au chef lieu de certains arrondissements et de la commune.</li> <li>-Couverture de certains arrondissements (Ouessè, Laminou, Odougba) par le réseau de la SBEE.</li> <li>Spatialisation des villages de certains arrondissements très favorable à la distribution de l'énergie de la SBEE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Situation géographique de certains villages/arrondissement de la commune peu favorable à les desservir par le réseau de la SBEE.</li> <li>Manque d'ouverture de voie dans certains chefs lieu d'arrondissement ne facilitant pas les travaux d'urbanisation</li> <li>-Pratique de provocation de décharge électrique naturelle (foudre) à impact négatif sur les installations électriques</li> <li>Discontinuité de la fourniture de l'énergie électrique</li> <li>-Grande Tracasserie des usagers pour recharger les compteurs électriques à Dassa</li> </ul>
<b>OPPORTUNITES</b>	<b>MENACES</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>-Existence de Projet d'électrification à base d'énergie solaire (ABERME)</li> <li>-Réalisation étude de faisabilité de fourniture d'énergie électrique alternative dans le cadre du programme de coopération Collines Picardie pour le développement de l'entreprenariat solidaire</li> <li>-Le projet d'extension du courant électrique de Tchaourou vers Ouessè</li> <li>-Existence d'un programme gouvernemental d'électrification des chefs lieu d'arrondissement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Lenteur dans la satisfaction des demandes d'abonnement au réseau de la SBEE de Ouessè</li> <li>-Absence d'une représentation de la SBEE dans la commune.</li> </ul>
<b>EAU</b>	
<b>ATOUS</b>	<b>CONTRAINTE</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>-Existence de forages équipés de pompe à motricité humaine dans tous les villages administratifs et fermes /hameaux</li> <li>-Existence de puits à grand diamètre dans certains villages</li> <li>Existence de réseau d'AEV dans 03 chefs lieu</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Insuffisance des points d'eau potable</li> <li>-Mauvaise gestion et entretien de certaines pompes et AEV</li> <li>-Conditions géologiques peu favorables à la foration de points d'eau à fort débit</li> <li>-Non valorisation des cours d'eau pour l'approvisionnement en eau</li> </ul>

arrondissements (Gbanlin, Kilibo et Toui) -Existence de cours d'eau intarissables -Implication de la commune dans la gestion professionnalisée des points d'eau Elaboration et mise en œuvre du BPO du secteur de l'eau de la commune La mise en place d'un comité communal de l'eau Maîtrise d'ouvrage de l'intermédiation sociale par la commune -Existence de structures d'intermédiation sociale locale -Démarrage de la construction de l'AEV de Kèmon réhabilitation et d'extension des AEV de Toui et de Kilibo :	-Faible couverture des réseaux d'AEV dans les 03 arrondissements desservis Résistance de certains leaders à la professionnalisation de la gestion des points d'eau -Faible niveau de mise en œuvre de la professionnalisation des points d'eau
<b>OPPORTUNITES</b>	<b>MENACES</b>
Intervention de certains programmes d'appui au secteur de l'eau : Programme AFD, PPEA, Initiative eau etc. Projet de construction des AEV de Djègbé et Challa ogoi	Un bureau complet, trois chaises pour le CA et une table et deux chaises pour le SA puis dix bancs
<b>TELEPHONE ET COMMUNICATION</b>	
<b>ATOUS</b>	<b>CONTRAINTES</b>
-Couverture de tous les villages de l'arrondissement par au moins un réseau GSM (MOOV et MTN, BBCOM) -Existence d'une radio rurale locale couvrant toute la commune Couverture de la commune par la télévision nationale et d'autres chaînes de radio dont l'ORTB. Traversée de la commune par la fibre optique Disponibilité de services de la poste du Bénin et de Bénin télécom SA dans certains arrondissements	- Discontinuité de service des réseaux GSM - Inexistence des services de courrier postal et de service de chèque postal dans certains arrondissements Manque de service de la poste et du Bénin télécom SA dans certains arrondissements -Inexistence d'offre de service d'accès aux nouvelles technologies (TIC, Internet, etc.) -Non permanence de la couverture du territoire de la commune par les fréquences de la radio nationale
<b>OPPORTUNITES</b>	<b>MENACES</b>
-Projet de couverture de toute l'étendue du territoire national par les services de l'ORTB Projet d'installation à Kèmon d'une radio rurale locale	-Insuffisance de couverture du territoire de la commune par le réseau d'électricité -Le non respect des cahiers de charge par les opérateurs GSM
<b>SPORT CULTURE ET LOISIRS</b>	
<b>ATOUS</b>	<b>CONTRAINTES</b>
-Existence d'une diversité de danses et rythmes traditionnels -Disponibilité d'espace et d'aire de jeux -Volonté des jeunes pour animer les activités sportives -Organisation périodique des tournois de sport par les hommes politiques du milieu -Existence de 6 centres de jeux et loisirs Partenariat des associations locales avec des associations extérieures actives dans le domaine des échanges culturels Existence de fêtes et Manifestations culturelles Existence d'un terrain omnisport communal -Organisation des manifestations culturelles Mahiouindo et Daibi	-Disparition de certains jeux et loisirs traditionnels -Insuffisance de centre de jeux et loisirs -Inexistence, insuffisance et inadaptation des équipements de sport. -Non pratique de certains sports possibles -Inexistence de politique d'animation culturelle et sportive -Non couverture des activités sportives par une assurance des pratiquants -Développement du snobisme, des Vidéo clubs Inexistence de clubs de sport féminins Existence de pesanteurs sociologiques comme veuvage, inceste, polygamie

<b>OPPORTUNITES</b>	<b>MENACES</b>
-Appui de l'Etat et des associations culturelles et sportives à la promotion des activités sportives et de loisirs. -Organisation de foire culturelle régionale et nationale et des jeux régionaux/championnat national	-Absence de mécanisme de détection et de promotion des artistes et sportifs talentueux de la commune -Exode rural (Attrait des villes nationales et du Nigéria) -Influence des médias, des TIC sur la jeunesse
<b>SECURITE</b>	
<b>ATOUPS</b>	<b>CONTRAINTES</b>
-Influence du pouvoir des autorités traditionnelles -Existence d'autorités politico-administratives (Conseillers communaux et villageois) -Existence d'une organisation des chasseurs et de la jeunesse Existence de deux brigades de gendarmerie dans la commune de Ouessè Existence de Brigades de sécurité civile installées par le ministère de l'intérieur. Couverture des réseaux GSM Existence des gardiens de nuit (Chasseurs, Zangbéto, Oro)	-Récurrence d'actes de banditisme et de criminalité -Impunité et complicité de certaines autorités et individus avec les bandits -Existence de conflits politiques renforçant les divisions sociales Méconnaissance du code de circulation et de la sécurité routière -Influence des autorités politico administratives sur les forces de l'ordre -Insuffisance/inexistence d'éclairage public -Complicité des habitants avec les auteurs allogènes d'actes d'insécurité -La circulation incontrôlée des armes à feu -Production clandestine des stupéfiants (chanvres indiens) -Manque d'entretien ou d'aménagement des points critiques sur la voie publique Insuffisance de forces de sécurité Inexistence de statistique sur les cas de violation des droits humains
<b>OPPORTUNITES</b>	<b>MENACES</b>
La présence des forces de sécurité publique au poste de péage pesage de Diho, -Projet d'électrification des chefs lieu des arrondissements	-Proximité du Nigéria (frontière poreuse) -Impunité et Complicité de certaines autorités et individus avec les bandits -La transhumance -Absence de poste de police et insuffisance de moyens matériels des brigades de sécurité publiques -Insuffisance de moyens de sécurité pour les gardiens de nuit
<b>COUTUMES ET RELIGIONS</b>	
<b>ATOUPS</b>	<b>CONTRAINTES</b>
-Cohabitation pacifique de différentes religions Existence de divinités traditionnelles et du culte des ancêtres pour le maintien de la paix et la cohésion sociale -Grand attachement des populations pour les valeurs traditionnelles	-Cérémonie funéraires très onéreuses -Certaines pratiques de veuvage peu favorables à l'épanouissement de la femme. Multiplicité de courant religieux -Trafic d'influence d'autorités religieuses
<b>OPPORTUNITES</b>	<b>MENACES</b>
-Le dialogue inter religieux prôné par les autorités politico administratives -La laïcité de l'état béninois	
<b>AGRICULTURE ELEVAGE ET PECHE</b>	
<b>ATOUPS</b>	<b>CONTRAINTES</b>
-Existence de savoir faire en production de manioc, arachide, noix d'acajou, maïs, néré, igname, sorgho, mil soja haricot, etc. Existence de terres et bas-fonds fertiles et cultivables	-Difficulté d'accès aux intrants agricoles (Mauvais état de piste, cherté des intrants, non disponibilité d'engrais de qualité, d'insecticide, de pesticide et de herbicide, -Manque de formation et d'accompagnement pour la

<p>Volonté des producteurs agricoles à exercer le métier d'agriculteur</p> <p>-Existence de techniciens encadrateurs au CeCPA</p> <p>-Existence d'un climat favorable à l'élevage de différentes espèces d'animaux : Ovins, Bovin, volailles, caprins etc.</p> <p>-Existence de cours d'eau intarissables</p> <p>Existence de savoir faire en matière de production végétale, animale et agricole</p> <p>-Forte demande de produits halieutiques et de la viande de boucherie</p> <p>Existence de groupements et réseaux d'apiculteurs</p> <p>-Existence de postes vétérinaires</p> <p>-Existence de couloir de passage et de zone de pâturage</p> <p>Territoire communal arrosé par plusieurs cours d'eau (Okpara Gbèffa, Toumi, Iga, Ouémé,)</p> <p>-Appui technique et financier du CeCPA</p> <p>Existence d'activités génératrices de revenu (AGR)</p> <p>Appui des PTF</p> <p>-Existence de groupements de femmes spécialisés dans la transformation des produits agricoles.</p>	<p>promotion de l'élevage</p> <p>-Prévalences des épizooties</p> <p>-Bradage des produits agricoles</p> <p>-Insuffisance d'équipement de stockage</p> <p>-Inexistence de petits éleveurs professionnels</p> <p>-Utilisation d'outils rudimentaires</p> <p>-Insuffisance de valorisation des bas-fonds</p> <p>Conflits entre éleveurs peulhs et agriculteurs</p> <p>Fréquents cas de vols d'animaux domestiques</p> <p>-Activités de pêche très peu développées dans la commune</p> <p>Pollution des eaux par la pratique de pêche au moyen de produits toxiques</p> <p>-Manque de maîtrise de l'eau</p> <p>Inexistence de picoles dans les retenues d'eau</p> <p>-Non appropriation/insuffisance de vulgarisation des résultats des recherches agricoles</p> <p>-Insuffisance de suivi vétérinaire pour les activités d'élevage</p> <p>-Non respect de couloir de transhumance par les peulhs</p> <p>Forte démographie sur les terres de production avec la prédominance d'une agriculture extensive</p> <p>Faible accès des femmes aux terres fertiles</p> <p>Faible contrôle des terres par les femmes</p> <p>Faible accès des femmes aux équipements agricoles</p> <p>Faible accès des femmes et des hommes aux crédits agricoles</p> <p>Faible représentativité des femmes dans les structures de prises de décisions</p> <p>Absence d'un mécanisme et outils de suivi évaluation sur l'accès et le contrôle par des femmes et des hommes aux ressources agricoles</p> <p>Faible vulgarisation de la loi sur le foncier</p>
<b>OPPORTUNITES</b>	<b>MENACES</b>
<p>-Existence de marchés d'écoulement (Malanville, Parakou, Glazoué Cotonou) et les marchés locaux</p> <p>Appui de PUASA à la mise en valeur des bas-fonds</p> <p>Appui de PPMA pour la production agricole</p>	<p>-Les aléas climatiques (sécheresse, rareté/excès de pluie)</p> <p>-Services de micro crédit trop contraignants et inadaptés aux besoins des paysans</p> <p>-Exode rural</p> <p>Apparition de la grippe aviaire et autres épizooties</p> <p>-Détérioration des cours mondiaux des produits agricoles de rente.</p>
<b>COMMERCE ET EQUIPEMENTS MARCHANDS</b>	
<b>ATOUS</b>	<b>CONTRAINTES</b>
<p>-Existence de marchés d'écoulement des produits agricoles</p> <p>Existence de surplus de produits agricoles</p> <p>-Existence d'association commerciale</p> <p>-Disponibilité d'espace pour construire des équipements</p> <p>Existence d'activités de transit dans certains arrondissements (Toui, Kilibo, kilibo)</p> <p>-Périodicité de l'animation des différents marchés favorable à la fréquentation des usagers de divers arrondissements</p> <p>Programme de la mairie pour la construction de hangars dans les marchés</p> <p>-Existence de boutique et d'abattoir</p>	<p>-Mauvais état des pistes et voies de déserte</p> <p>Insuffisance de magasin de stockage</p> <p>-Insuffisance de Hangars de marché</p> <p>-Manque d'entretien des ouvrages publics</p> <p>-Difficulté d'accès aux produits de l'ONASA par les populations de la zone EST</p> <p>Inexistence de boutique et d'abattoir dans certains arrondissements,</p> <p>Manque de respect pour les biens publics</p> <p>-Manque d'entretien des biens publics</p> <p>Non occupation des hangars de certains marchés (Kpédékpo, Vossa)</p> <p>-L'absence d'ouvrage de franchissement qui rend difficile l'accès à la gare routière de Kilibo</p>

	-Non Organisation des commerçants et commerçantes pour assurer la distribution des produits
<b>OPPORTUNITES</b>	<b>MENACES</b>
-Existence de marchés d'écoulement (Malanville, Parakou, Glazoué, Cotonou) -Existence d'institutions d'appuis à la commune pour les équipements marchands -Proximité avec le Nigéria	-Circuit commercial défavorable aux producteurs Détérioration des termes de l'échange -Crise économique -Pénurie saisonnières de matières premières
<b>ARTISANAT ET INDUSTRIE</b>	
<b>ATOUTS</b>	<b>CONTRAINTES</b>
Existence d'association de transformation de produits agricoles -Existence d'organisation des artisans en association -Existence de savoir faire en matière poterie, usage de bambou... -Existence de quelques ateliers de transformation : soudure, forge, menuiserie Existence d'unités de transformation de manioc et de cajou à Ogoutèdo, Malété, Kombon, et à Ouessè	Inexistence d'usine de transformation -Technique et équipements de transformation archaïques. -Difficulté d'accès aux crédits : Conditions d'accès trop contraignantes -Disparition de certaines activités artisanales : poterie, forge etc. -Insuffisance de savoir faire dans la transformation de certains produits agricoles -Qualité peu satisfaisante des œuvres de l'artisanat -Inexistence d'un centre de recyclage et de perfectionnement des artisans. -Non orientation des femmes vers les métiers réservés traditionnellement aux hommes
<b>OPPORTUNITES</b>	<b>MENACES</b>
-Programme de Co-développement par l'économie Existence de foire nationale/départementale	-Non organisation de foire communale pour la promotion des artisans Insuffisance d'énergie électrique Unité de transformation d'arachide de Ouessè non fonctionnelle
<b>TRANSPORT ET VOIE DE COMMUNICATION</b>	
<b>ATOUTS</b>	<b>CONTRAINTES</b>
Traversée de la commune par la RNIE 2 -Existence de quelques propriétaires de véhicules de transport en commun, de taxi brousse et d'un parc important de taxi moto -Organisation des conducteurs de taxi moto en syndicat Existence de quelques gares routières -Traversée de la commune par des routes nationales Traversée des arrondissements de Toui, Kilibo, et du village Kokoro par le chemin de fer -Rechargement de certaines voies nationales et pistes de déserte	-Impraticabilité de certaines pistes communales Coût élevé d'entretien des pistes hors de portée de la possibilité des communautés Délinquances juvéniles -Insuffisance et mauvaises organisations des gares routières Mauvaises pratiques des conducteurs sur les voies publiques Fréquents cas d'accidents de circulation et de braquages à mains armées sur les routes -La traversée de la route Ansèkè-Idadjo par de grands cours d'eau rend difficile les déplacements vers Idadjo -Comité de gestion des pistes rurale opérationnelles ? -Représentativité des femmes dans les comités de gestions ? -Inexistence de Mécanisme et d'outils pour suivre les emplois créés et autres bénéfices directs en faveur des hommes et des femmes
<b>OPPORTUNITES</b>	<b>MENACES</b>
-Volonté du gouvernement à aménager certaines routes et pistes -Existence du PASR2	Non ouverture de certaines voies Impraticabilité de certaines pistes et routes nationales

<b>TOURISME, RESTAURATION ET HOTELLERIE</b>	
<b>ATOUTS</b>	<b>CONTRAINTES</b>
<p>-Forte demande des services d'hébergement et de restauration            -Existence de service de restauration            Existence de quelques sites touristiques (Odi, grotte okouta ola, Marbre)            -Existence de 15 chambres d'hébergement (l'auberge, la trompète, des CJL, bleu blanc à kilibo)            Existence de frontières communes avec d'autres communes</p>	<p>-Inexistence de restaurants modernes et de centre d'hébergement.            -L'environnement de fourniture de services de restauration peu satisfaisant            -Manque d'espaces aménagés et de structures d'accueil public.            Manque de sites touristiques aménagés            Non permanence d'électricité            Suivi vétérinaire irrégulier            Faible consommation des produits locaux            -Absence/insuffisance des mesures d'IEC pour la protection des jeunes face au risque de dépravation des mœurs</p>
<b>OPPORTUNITES</b>	<b>MENACES</b>
<p>-L'appui technique et financier de certains partenaires</p>	<p>-Faible couverture et non permanence d'électricité</p>
<b>HYGIENE ET ASSAINISSEMENT</b>	
<b>ATOUTS</b>	<b>CONTRAINTES</b>
<p>-Existence de 203 latrines publiques et institutionnelles            -Existence d'association de femmes pour l'hygiène            Existence de postes de forestiers            -Réalisation des travaux d'ouvertures de voies de circulation sont réalisés dans certains arrondissements            Existence des agents d'hygiène</p>	<p>-Insuffisance d'ouvrages d'assainissement            -Pas d'entretien des infrastructures publiques            -Manque de matériels et de produits d'entretien            Elevage domestique en divagation            -Pollution sonore            Absence de mécanisme de gestion des ordures ménagères.            -Dépôt sauvage des ordures ménagères            Insuffisance de latrines publiques            -Absence de coordination du secteur de l'hygiène et de l'assainissement au niveau communal</p>
<b>OPPORTUNITES</b>	<b>MENACES</b>
<p>-Les ONG et Partenaires techniques et financiers intervenant dans le domaine (PADSEA, SHAB)</p>	<p>-Dégradation causées par l'érosion sur les sols et les habitations</p>
<b>MINES ET RESSOURCES NATURELLES</b>	
<b>ATOUTS</b>	<b>CONTRAINTES</b>
<p>-Existence de forêts, de forêt galerie, classées et naturelles            -Disponibilité de carrière de gravier et de sable            Existence d'un important gisement de marbre à Idadjo            Existence de climat favorable à la faune et la flore            Existence d'espèces d'arbres pour diverses exploitations domestiques et de bois d'œuvres            Existence d'un Comité Villageois de Gestion des Terres et Forêts            Existence de terres cultivables, de bas-fonds fertiles et cours d'eau et fleuves (7rivières)            -Existence de fer à Toussemè à Ouessè</p>	<p>-Appauvrissement des sols            Manque de convention locale pour la gestion des ressources naturelles            Disparition de certaines espèces végétales            -Mauvaise gestion des comités villageois de gestion des terres et forêts (CVGTF)            -Forte exploitation anarchique des ressources naturelles            -Pratique de la culture itinérante sur brûlis            -Les Pollutions sonores des tronçonneuses utilisées pour l'abatage des arbres            -Les dégradations causées par l'érosion            -Déforestation très poussée            -Faible conscience par rapport aux problèmes environnementaux            Pratique de feux de brousse incontrôlés</p>

<b>OPPORTUNITE</b>	<b>MENACES</b>
-Campagne de sensibilisation pour le Reboisement -Existence d'un agent communal des eaux et forêts. Le projet PAgEFCOM, PFR, DEDRAS,	-Les aléas climatiques -Les dégradations causées par l'érosion sur les sols et habitations -Les conflits frontaliers inter village/arrondissement / commune La forte pression sur la faune, la flore et les animaux aquatiques Le mauvais état de piste ne permet pas l'accès et l'exploitation du marbre de Idadjo
<b>QUESTIONS GENRE</b>	
<b>ATOUPS</b>	<b>CONTRAINTES</b>
Ferme volonté des parents à scolariser les filles et les garçons Prise de conscience par rapport à certains mauvais traitements infligés aux femmes Existence d'association de femmes Emergence de filles/ femmes modèles Existence de huit CEG dans la commune	Faible qualification professionnelle des femmes Faible représentation de femme dans les conseils d'arrondissement et de village. Pauvreté -Polygamie -Nombre élevé d'enfants dans les foyers -Fuite de responsabilité de certains époux -Pas de budget journalier ni d'argent de cuisine (popote) -Le Poids de la tradition Faible niveau d'instruction des filles Faible taux de femmes leaders Faible respect des dispositions en matière de répression du harcèlement sexuel en milieu scolaire Absence de femme dans les sphères de décision Fort taux d'analphabétisme des femmes Absence de collège/second cycle dans certains arrondissements -Traite des enfants, -Inexistence de creuset pour une orientation professionnelle des enfants placés Absence d'un système statistique sur les violations des droits humains Faibles vulgarisation des textes de loi sur les droits humains Faible coordination des aspects genre dans la commune Faible connaissance de la problématique genre
<b>OPPORTUNITES</b>	<b>MENACES</b>
-L'émergence des ONG pour des causes féminines -Gratuité de l'enseignement primaire et maternel instituée par l'Etat -Gratuité de césarienne -Appui de la commune à l'inscription des jeunes filles aux lycées et foyers des jeunes filles Existence de programmes /institution de promotion de la femme. Existence d'instruments juridiques de promotion du genre	-Grossesses précoces -Domination des femmes par les hommes Difficulté de contrôle des terres pour la couche féminine en majorité paysanne -Faible vulgarisation des dispositions légales de promotion de la femme Inadéquation de certaines dispositions du code de la famille avec les réalités sociologiques. Non concrétisation des fêtes ou journées nationales ou internationales dédiées aux femmes du monde dans la commune

<b>FINANCEMENT DU DEVELOPPEMENT</b>	
<b>ATOUS</b>	<b>CONTRAINTES</b>
<p>Volonté de la Ressource humaine            -Existence de fort potentiel fiscal            -Les ressources naturelles (forêt, carrières.)            Existence de structure de financement (CLCAM, siège de distribution de crédit au plus pauvres, recette perception, Auxiliaires des impôts)            - Existence de volonté de la diaspora à accompagner les efforts de développement</p>	<p>-Faibles activités économiques            -Mise à disposition tardives des fonds FADEC            -Faible rendement des produits agricoles            -L'incivisme fiscal            Les exigences des partenaires financiers            Manque de dynamisme et de stratégies offensives pour diversifier les partenariats techniques et financiers            Faible consommation de certains crédits accordés à la Mairie par les partenaires</p>
<b>OPPORTUNITES</b>	<b>MENACES</b>
<p>-Transfert de compétence de l'Etat aux collectivités locales            -Existence de programmes/projets et d'institutions d'appui financier et technique à la commune (GIC, PAGeFCOM, FAST TRAC, BPO, PAMF, CVDD, ATAPE, UGREN, CAVECA, ASF l'état, DEDRAS, ONG, UDESCO, UFND, PFR .....</p>	<p>-La crise financière mondiale            La détérioration des termes de l'échange            -Mise en place de procédures très longues et très exigeantes par certains partenaires financiers            -Retard dans la mise à disposition des fonds de certains partenaires            -Conflits domaniaux pour la réalisation des ouvrages</p>

## CHAPITRE 3 : LA VISION ET LES ORIENTATIONS DE DEVELOPPEMENT

### 3 - 1 RAPPEL VISION ET ORIENTATIONS NATIONALES DE DEVELOPPEMENT

Les études nationales de perspectives à long terme, définissent la vision de développement du Bénin à l'horizon 2025 comme suit : « **Le Bénin est, en 2025, un pays phare, un pays bien gouverné, uni et de paix, à économie prospère et compétitive, de rayonnement culturel et de bien-être social** »

Pour atteindre cette vision, plusieurs orientations ont été définies à savoir :

- ☞ *Consolidation de la démocratie et de la bonne gouvernance ;*
- ☞ *Promotion d'une culture de développement ;*
- ☞ *Renforcement de la lutte contre la pauvreté dans un cadre de sécurité ;*
- ☞ *Renforcement d'une diplomatie active de proximité et de coopération internationale ;*
- ☞ *Promotion d'un aménagement du territoire qui assure le développement régional et la gestion rationnelle de l'environnement ;*
- Promotion d'une culture et d'un environnement favorable au développement technologique ;*
- ☞ *Renforcement des bases humaines et matérielles de l'économie ;*
- ☞ *Renforcement des valeurs familiales et communautaires ;*

Cette vision a été opérationnalisée dans les différents documents de politiques et de stratégies nationales, régionales et sectorielles notamment la Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (SCRП). Toutes ces politiques et stratégies contribuent à l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) qui sont :

- ☞ *Éliminer l'extrême pauvreté et la faim*
- ☞ *Assurer une éducation primaire pour tous*
- ☞ *Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes*
- ☞ *Réduire la mortalité infantile*
- ☞ *Améliorer la santé maternelle*
- ☞ *Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et autres maladies*
- ☞ *Assurer un environnement durable*

## 3 – 2 LA VISION ET LES ORIENTATIONS COMMUNALES DE DEVELOPPEMENT

### 3 – 2 – 1 La vision de développement et les orientations d'aménagement de la commune

A partir de la problématique générale, les participants à l'atelier de définition de la vision ont d'abord dégagé la problématique majeure de la commune et ensuite formulé une vision pour la commune. Ainsi la vision communale de développement est libellée comme suit : « **En 2025, la commune de Ouessè est désenclavée, dotée de réseaux d'électricité et d'eau avec une agriculture prospère, des ressources naturelles durablement gérées base d'un rayonnement économique et culturel qui garantit une éducation de qualité fondamentale et un mieux-être social respectueux du genre et de la bonne gouvernance**».

### 3 – 2 – 2 Les orientations stratégiques de développement de la commune

Pour concrétiser cette vision, cinq axes stratégiques ont été identifiés pour les cinq prochaines années. Elles sont formulées comme suit :

- 1-Corriger l'insuffisance des infrastructures et équipements sociaux de base ;
- 2-Renforcer la volonté des parents à scolariser les enfants ;
- 3-Valoriser et exploiter durablement les ressources naturelles ;
- 4-Susciter la règlementation des filières agricoles pour mieux exploiter les marchés d'écoulement ;
- 5-Désenclaver la commune.

## 3 – 3 LA LOGIQUE DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE

### 3- 3 – 1 L'objectif général

L'objectif général est d'améliorer les conditions de vie des citoyens en faisant de Ouessè une commune désenclavée, dotée de réseaux d'électricité et d'eau avec une agriculture prospère, des ressources naturelles durablement gérées base d'un rayonnement économique et culturel qui garantit une éducation de qualité fondamentale et un mieux-être social respectueux du genre et de la bonne gouvernance.

### 3 – 3 – 2 Les objectifs spécifiques et résultats attendus

L'objectif général a été décliné en cinq objectifs spécifiques et à chaque objectif sont déduits des résultats attendus :

Tableau 9: Objectifs spécifiques et résultats attendus

OBJECTIFS	RESULTATS
<b>OS1 : Améliorer le niveau des infrastructures/équipements sociaux et de la qualité du service dans la commune</b>	Les centres de santé sont renforcés
	Les savoirs faire endogènes en médecine traditionnelle sont valorisés
	Le taux des consultations prénatales a augmenté
	Le taux de fréquentation par les femmes des centres de santé a augmenté
	Une pharmacie est mise en place
	Le centre de promotion sociale est renforcé
	Le taux de desserte en eau est amélioré
	Le système d'hygiène et d'assainissement est amélioré

OBJECTIFS	RESULTATS
	<p>L'engouement de la population à disposer de source d'énergie est renforcé</p> <p>Les équipements de sports et de loisir sont renforcés</p> <p>Le service de communication est amélioré</p> <p>Les textes juridiques régissant les droits humains sont connus et respectés.</p> <p>Le système de sécurité est amélioré</p> <p>Amélioration du niveau de mobilisation des ressources locales</p> <p>Le fonctionnement de l'administration communale est amélioré</p>
<b>OS2 : Améliorer le taux de scolarisation et des équipements d'éducation</b>	<p>Les écoles maternelles, primaires et secondaires sont renforcées</p> <p>Un programme d'orientation et d'insertion professionnelle des jeunes femmes est mis en œuvre</p> <p>Les centres d'alphabétisation sont renforcés</p> <p>Le taux de scolarisation des filles est amélioré</p> <p>Le taux de déperdition scolaire des filles par rapport aux garçons est réduit</p> <p>Le taux d'alphabétisation des femmes et des hommes est relevé</p> <p>Les dispositions en matière de répression du harcèlement sexuel en milieu scolaire sont respectées</p> <p>Les jeunes filles et les femmes victimes de violence sont accompagnées et prises en charges</p> <p>Les auteurs des violences faites aux femmes sont réprimés</p> <p>Les dispositions du code des personnes et de la famille sur les droits successoraux sont respectées en faveur des femmes</p>
<b>OS3 : Accroître la production et la gestion durable des ressources naturelles de la commune (terres, bas-fonds, forêts, carrières et gisements)</b>	<p>Les terres et bas-fonds fertiles sont valorisés</p> <p>Les plans et cours d'eau de la commune sont mieux gérés</p> <p>Les forêts, carrières, gisements et autres ressources naturelles sont gérés de façon durable</p> <p>Les artisans et artisans sont renforcés</p> <p>Les femmes et les hommes disposent de machines agricoles pour les semis et les récoltes</p> <p>L'accès des femmes aux ressources est amélioré</p> <p>Les compétences techniques et organisationnelles des femmes sont renforcées</p> <p>Les outils de gestion de l'espace commune sont élaborés</p> <p>Les femmes exercent des métiers artisanaux traditionnellement réservés aux hommes</p>
<b>OS4: Organiser les filières agricoles</b>	<p>L'organisation des filières agricoles est suscitée</p> <p>Les produits agricoles locaux sont valorisés et compétitifs</p> <p>Les groupements de transformation des produits locaux sont compétitifs sur le marché économique</p> <p>Le marché de vivriers est bien organisé</p>
<b>OS5 Renforcer la capacité en équipements économiques de la commune</b>	<p>Le niveau des équipements marchands est relevé</p> <p>Les pistes et voies de communication sont renforcées</p>

*Source : Atelier vision orientations de la commune*

### 3-3-4 Le cadre logique de développement

Tableau 10 : cadre logique

RESULTATS	IOV	ACTIVITES	Sources de vérification	ACTEURS	
				Responsable	A impliquer
<b>OS1 : Amélioration du niveau d'infrastructures/équipements sociaux et de la qualité du service dans la commune</b>					
Les centres de santé sont renforcés	<ul style="list-style-type: none"> <li>- le taux de fréquentation est passé de 20% à 50%</li> <li>- Le taux des consultations prénatales est maintenu à 100%</li> <li>- le Taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans a baissé de 100,8 à 75 pour 1000</li> <li>- Le Taux de mortalité infantile est réduit de 180 à 90 pour mille</li> <li>- le Taux de mortalité maternelle est réduit de 397 à 390 pour 100 000</li> </ul>	Construire et équiper des centres de santé d'arrondissement	Rapport de mise en œuvre ou visite de terrain	C/ST	C/SDLP, CSC
		Former les relais-communautaires sur les activités de sensibilisation et d'action concernant la santé des populations et particulièrement des femmes enceintes.	Rapport de mise en œuvre ou visite de terrain ; C/SECPAS	C/SCSE	SHAB, C/SECPAS, Ministère santé, UNICEF, OMS,
		Sensibiliser les ménages, les responsables religieux et autres leaders sur l'importance de fréquenter les centres de santé pour y recevoir les soins adéquats	Rapport de mise en œuvre ou visite de terrain ; SCSE	C/SECPAS,	SHAB, C/SECPAS, Ministère santé, UNICEF, OMS,
		Construire et équiper des maternités ou dispensaires isolées	Rapport de mise en œuvre ou visite de terrain ; Service technique	C/ST	C/SDLP, CSC
		Equiper les centres de santé existants	Rapport de mise en œuvre ou visite de terrain	C/ST	C/SDLP, CSC
		Appuyer financièrement les centres de santé dans les activités de médecine préventive	Service affaires financières ; Rapport de mise en œuvre ou visite de terrain	C/SCSE	C/SECPAS, Ministère santé, UNICEF, OMS

RESULTATS	IOV	ACTIVITES	Sources de vérification	ACTEURS	
				Responsable	A impliquer
		Plaidoyer pour rendre fonctionnels le bloc opératoire, la radiologie, la prophylaxie dentaire	Rapport du SG	Maire	SG, Médecin chef, COGE, Ministère
		Plaider pour la mise à disposition de personnels qualifiés pour les postes vacants dans les centres de santé et au CPS	Rapport du SG	Maire	SG, CPS, CSC, Ministère de la santé, COGEC,
		Former et recycler le personnel soignant de la commune	Rapport de mise en œuvre ou visite de terrain	Médecin chef	Ministère de la santé, COGEC
		Sensibiliser la population sur les risques liés à l'automédication.	Rapport de mise en œuvre ou visite de terrain; SECPAS	C/SECPAS,	SHAB, C/SECPAS, Ministère santé, UNICEF, OMS,
		1 Répertoire des cabinets est réalisé	Inventorier tous les cabinets de soins exerçant dans la commune	Service de la Planification	SPDL
Les savoirs faire endogènes en médecine traditionnelle sont valorisées	- 1 répertoire des tradi thérapeutes existe - 2 centres de prise en charge sont construits	Suivre et contrôler les activités des cabinets de soins	Service de la Planification	Major, Médecin chef	CA, CV, COGEC
		Répertorier les tradithérapeutes	Service de la Planification	C/SDLP	CSC, CA, COGEC
		Former les tradithérapeutes sur des notions élémentaires de soins de santé	Rapport de mise en œuvre ou visite de terrain	CSC,	Ministère de la santé, COGEC
	50% des ménages ont adhéré à une mutuelle de santé	Construire et équiper 2 centres de prise en charge pour les tradithérapeutes	Rapport de mise en œuvre ou visite de terrain ; Rapport ST	C/ST	CPS, CSC, COGEC
		Dynamiser les mutuelles de santé existantes	Rapport de mise en œuvre ou visite de terrain	C/SECPAS,	SHAB, C/SECPAS, Ministère santé, UNICEF, OMS,
		Rendre effective la mutuelle de santé au niveau de la commune et opérationnelle dans tous les arrondissements.	Rapport de mise en œuvre ou visite de terrain ; CPS	C/SECPAS,	SHAB, C/SECPAS, Ministère santé, UNICEF, OMS,

RESULTATS	IOV	ACTIVITES	Sources de vérification	ACTEURS	
				Responsable	A impliquer
	Proportion d'enfants de 1 an vaccinés contre la rougeole est passée de 83% à 100%	Appuyer financièrement les campagnes de vaccination	Bordereau de développement	Maire	CSAF, CPS, CSC, Ministère de la santé, COGEC
Une pharmacie est mise en place	Au moins 1 pharmacie installée	Plaidoyer pour l'installation d'une pharmacie	Rapport de mise en œuvre ou visite de terrain	Maire	SG, CSC, COGEC
Le centre de promotion sociale est renforcé	- Nombre d'enfants orphelins du SIDA est stabilisé à 142	Construire un CPS annexe à Kilibo pour desservir la zone Est	Rapport de mise en œuvre ou visite de terrain	C/ST	CPS, CSC, MFSN
		Construire et équiper 2 centres pour la prise en charge des PVVIH	Rapport de mise en œuvre ou visite de terrain, Médecin	C/ST, Point focal SIDA	PNLS, MFSN, CPS, CSC
		Rendre fonctionnel le comité communal de lutte contre le SIDA	Rapport SCSE	Point focal SIDA	CPS, PNLs, MFSN
		Appuyer financièrement l'association des PVVIH	Rapport SCSE	Point focal SIDA	CPS, PNLs, MFSN
	1 espace contact pour les personnes handicapées créé et fonctionnel	Equiper et animer un espace contact pour les personnes handicapées	CPS	C/CPS	PNLS, MFSN
	Au moins 1% du budget communal est consacré aux indigents et couches vulnérables	Ouvrir une ligne dans le budget et faire fonctionner le comité chargé du suivi de la gestion du fonds des indigents	Bordereau de développement	Maire	C/SDLP, C/SAF
Le taux de desserte en eau potable est passé de 75% à 100%	La proportion de ménages ayant accès à une source d'eau potable est passée de 83% à 100%	Assurer l'intermédiation sociale dans le secteur de l'eau	SDLP	C/SDLP	SIS
		Réaliser de nouveaux FPMH	Rapport de mise en œuvre ou visite de terrain	C/ST, C/SDLP	S Eau, PPEA, Ministère de l'eau, UNICEF, UEMOA, DANIDA, SNV, Japon, AFD
		Réhabiliter les FPMH	Rapport de mise en œuvre ou visite de terrain	C/ST, C/SDLP	S Eau, PPEA, Ministère de l'eau, UNICEF, UEMOA,

RESULTATS	IOV	ACTIVITES	Sources de vérification	ACTEURS	
				Responsable	A impliquer
					DANIDA, SNV, Japon, AFD
		Réaliser des adductions d'eau villageoise	Rapport de mise en œuvre ou visite de terrain	C/ST, C/SDLP	S Eau, PPEA, Ministère de l'eau, UNICEF, UEMOA, DANIDA, SNV, Japon, AFD
		Former les ressources humaines de la commune intervenant dans le secteur de l'eau	Rapport de mise en œuvre ou visite de terrain	C/SDLP	S Eau, PPEA, Ministère de l'eau
		Assurer le fonctionnement des instances communales et intercommunales intervenant dans la gestion du secteur de l'eau (CCE et GTDE) et autres	Bordereau de développement	Maire	C/ST, S Eau, PPEA, SNV, GIC
		Equiper les services communaux intervenant dans la gestion du secteur de l'eau	Rapport C/ST	Maire	S Eau, PPEA, SNV, Ministère de l'eau
		Former les acteurs de la gestion professionnalisée sur leur rôle respectif	Rapport de mise en œuvre ou visite de terrain	C/SDLP	S Eau, PPEA, SNV, Ministère de l'eau
		Sensibiliser les consommateurs sur les nouveaux modes de gestion des points d'eau	Rapport de mise en œuvre ou visite de terrain	C/SDLP	S Eau, PPEA C/SCSE, SIS
Le système d'hygiène et d'assainissement est amélioré	- Proportion de ménages ne disposant pas de latrines ou toilettes a baissé de 99,6% de à 75%	Construire les infrastructures d'hygiène et d'assainissement (latrines publiques, latrines familiales)	Rapport de mise en œuvre ou visite de terrain ; SADE	ST	GIC, SHAB, PPEA
		Construire des caniveaux et collecteurs d'eau	Rapport de mise en œuvre ou visite de terrain : SADE	ST	GIC, SHAB, PPEA
		Sensibiliser sur l'entretien et l'utilisation des infrastructures d'hygiène et d'assainissement	Rapport de mise en œuvre ou visite de terrain ; SADE	C/SADE	Ministère santé, UNICEF, OMS, MFSN, PPEA C/SHAB
	Taux de collecte des ordures est passé de 0% à 20%	Mettre à disposition des populations le matériel et les produits d'entretien des infrastructures d'hygiène et	Rapport de mise en œuvre ou visite de terrain; SADE	C/SADE	SHAB, Ministère santé, UNICEF, OMS, MFSN

RESULTATS	IOV	ACTIVITES	Sources de vérification	ACTEURS	
				Responsable	A impliquer
		d'assainissement			
		Sensibiliser / éduquer sur les règles d'hygiène et d'assainissement	Rapport de mise en œuvre ou visite de terrain ; SADE	C/SCSE, SHAB,	Ministère santé, UNICEF, OMS, MFSN
		Suivre et contrôler les activités de vente de denrées alimentaires	Rapport de mise en œuvre ou visite de terrain ; SADE	CeCPA, SHAB	Ministère santé, UNICEF, OMS, MFSN
		Dynamiser les relais communautaires	Rapport C/SHAB	Agent d'hygiène	SADES, SHAB, Médecin
		Doter chaque quartier de bac à ordures	Rapport C/SADE	C/ST	MEPN
		Créer des sites de décharge des ordures	Arrêté communal	C/ST, C/SADE	MEPN
		Créer et rendre fonctionnel des structures de pré-collecte et de collecte des ordures	Arrêté communal	C/SADE	MEPN
		Créer une unité intercommunale de traitements des ordures	Rapport C/SADE	Maire	MPEN, Ministère de l'environnement
L'engouement de la population à disposer de source d'énergie est renforcé	- La fourniture de l'électricité est disponible 24h/24 - Une unité de recharge de carte de compteurs prépayée installée dans la commune	Achever les travaux d'extension du réseau électrique de Tchaourou vers Ouessè	SBEE/SG	SBEE	SBEE, Ministère de l'énergie, Maire
		Plaider pour l'installation du logiciel pour la recharge des cartes prépayées au niveau de l'agence SBEE de la commune	Secrétariat Mairie	Maire	SG, CA SBEE
	1 réseau de fourniture d'énergie solaire mis en place et fonctionnel	Négocier la mise en place du matériel pour l'énergie solaire	Secrétariat Mairie	Maire,	ABERME, ENERDAS, MEE CoPiDES /GIC,
Les équipements de sports et de loisir sont renforcés	4 centres de jeux et loisirs sont construits et équipés	Construire et équiper les centres de jeunes et loisirs	Rapport de mise en œuvre ou visite de terrain	C/ST	MJS et partenaires

RESULTATS	IOV	ACTIVITES	Sources de vérification	ACTEURS	
				Responsable	A impliquer
	8 Terrains de sport sont réalisés et équipés	doter chaque arrondissement d'équipements sportifs adéquats	Rapport de mise en œuvre ou visite de terrain	C/ST	MJS, GIC
		Equiper le centre de jeux et loisirs de Laminou	Rapport de mise en œuvre ou visite de terrain	C/ST	MJS et partenaires
Le service de communication est amélioré	100% des villages sont couverts par au moins un réseau	Plaider auprès des opérateurs GSM pour l'extension des zones de couverture des réseaux GSM	Secrétariat Mairie	Maire	SG, Opérateurs GSM
	Nombre d'utilisateurs d'internet pour 1000 habitants est passé de 0 pour mille à 25 pour mille	Faciliter l'installation des opérateurs offrant des services d'accès à l'internet	Secrétariat Mairie	Maire	Opérateurs économiques
Le système de sécurité est amélioré	- 2 commissariats de police fonctionnels - 1 camp militaire installé	Faire des plaidoyers pour la création de commissariats de police et d'un camp militaire	Secrétariat Mairie	Maire	SG, MDN
	- le nombre d'agents de sécurité par habitant est passé de 18 pour 96850 à 35 pour 1600 habitants	Faire des plaidoyers pour augmenter l'effectif des agents de sécurité	Secrétariat Mairie	Maire	SG, CB, MDN
	- 2 commissariats construits - 2 véhicules mis à disposition	Faire des plaidoyers pour doter les services de sécurité de moyens adéquats	Secrétariat Mairie	Maire	SG, CB, MDN
	18 Séances de sensibilisation sont organisées et les détenteurs d'armes sont connus	Organiser des séances de sensibilisation sur les textes réglementant le port d'armes Appliquer les textes réglementant la détention d'armes à feu	Rapport de mise en œuvre ou visite de terrain ; C/SCSE Brigade de gendarmerie	C/SCSE Maire	Elus, Rois CB, chasseurs, Chefs collectivités, Eaux et Forestiers, MDN Chefs Brigade, Eaux et Forestiers Elus
Amélioration du niveau de mobilisation des	- Les ressources propres mobilisées	Plaider pour l'élaboration d'un Registre Foncier Urbain Simplifié	Secrétariat Mairie	Maire	C/SADE, C/SAG Service des impôts

RESULTATS	IOV	ACTIVITES	Sources de vérification	ACTEURS	
				Responsable	A impliquer
ressources locales	augmentent de 10% au moins par exercice budgétaire -Les ressources propres mobilisées augmentent de 10% au moins par exercice budgétaire	Inventorier le potentiel fiscal	Rapport de mise en œuvre; C/SAF	C/SAF, C/SDLP	RAI, RDDR
		Organiser des séances de sensibilisation des citoyens sur le paiement des taxes	Rapport de mise en œuvre, C/SAF ; C/SCSE	C/SCSE	SAF, élus, RP, RAI
		Sensibiliser les structures parallèles de perception de taxes pour la suppression progressive de leurs activités	C/SCSE, P/CAEF	P/CAEF	C/SCSE, SAF, élus, RP
Le fonctionnement de l'administration communale est amélioré	- 1 plan de recrutement et de formation du personnel élaboré et mis en œuvre	Identifier les besoins en ressources humaines et en formation du personnel et planifier le recrutement du personnel	Rapport de mise en œuvre ; Rapport SG	SG	Chefs services communaux, élus, cabinets et bureau d'étude, GIC, PACTE
		Elaborer un plan de formation du personnel	Rapport SG	SG	Chefs services communaux, élus, cabinets et bureau d'étude, GIC, PACTE
		Mettre en œuvre un plan de formation du personnel	Rapport SG	SG	Chefs services communaux, élus, cabinets et bureau d'étude, GIC, PACTE
	1 système de suivi et d'évaluation des performances du personnel installé et fonctionnel	Organiser les réunions des chefs service et du personnel	Rapport SG	SG	Chefs services communaux, élus,
		Elaborer les plannings d'activités des services	Rapport SG	SG	Chefs services
	Le nombre de bureaux et de matériels de travail dans les administrations ont augmenté	Identifier les besoins en locaux et en matériel	Rapport SG	SG	Chefs services communaux, élus, GIC, PACTE
		Construire les locaux et doter les services de mobilier et de matériels adéquats	Rapport de mise en œuvre ou visite de terrain	C/ST	Chefs services communaux, élus, GIC
	- 10 Conseils d'arrondissement tenus par	Organiser les réunions réglementaires des conseils d'arrondissement et de village	Rapport de mise en œuvre ou visite de terrain ; SG	Maire	SG, élus

RESULTATS	IOV	ACTIVITES	Sources de vérification	ACTEURS	
				Responsable	A impliquer
	arrondissement - 30 Conseils de villages tenus	Prendre en charge les frais afférents au fonctionnement des structures infra communales	Bordereau de développement, Service Affaire Financière	Maire	SG, élus, RP
	5 sessions de formation	Former les conseillers sur leur rôle et le fonctionnement des instances	Rapport de mise en œuvre ou visite de terrain	SG	SAF, élus, RP, prestataire
	100% des agnents communaux ont leur situation administrative à jour	Rendre fonctionnel le comité de suivi de la carrière du personnel	SG	SG	Chef services communaux, élus,
	01 cadre de concertation créé et fonctionnel	Créer et faire fonctionner des cadres de concertation avec les différents acteurs de la commune	Rapport de mise en œuvre	Maire	Elus, chefs service communaux et déconcentrés
<b>0S2 : Amélioration du taux de scolarisation et des équipements d'éducation</b>					
Les écoles maternelles, primaires et secondaires sont renforcées	- Le taux net de scolarisation est passé de 75,5% à 100%; - Le taux d'achèvement du primaire est passé de 63,0% à 90% ;	Construire et équiper en mobiliers scolaires des salles de classes en matériaux définitifs	Rapport de mise en œuvre ou visite de terrain	C/ST	CS, Co APE, MEMP, FAST TRACK, CA
		Réfectionner et entretenir les salles délabrées	Rapport de mise en œuvre ou visite de terrain	C/ST	CS, Co APE, MEMP, FAST TRACK, CA
		Equiper les écoles de mobiliers	Rapport de mise en œuvre ou visite de terrain		CS, Co APE, MEMP, FAST TRACK
	Le ratio élève par enseignant est baissé de 60 à 50 écoliers par enseignant dans la maternelle et le primaire	Doter les écoles de matériels didactiques	Rapport de mise en œuvre ou visite de terrain	Maire	CS, Co-APE, MEMEP
		Plaider pour la mise à disposition d'enseignants qualifiés	Rapport SG	Maire	SG, CS, Co APE, MEMP
		Plaider pour obtenir l'autorisation de construction d'infrastructures scolaires dans les collèges	Rapport de mise en œuvre ou visite de terrain	Maire	SG, CS, Co APE, MEMP, MESFTP
		Construire 2 modules de 3 classes au CEG	ST	C/ST	SG, CS, Co APE, MEMP, MESFTP

RESULTATS	IOV	ACTIVITES	Sources de vérification	ACTEURS	
				Responsable	A impliquer
		Former et recycler le personnel enseignant par le RAP	Rapport de la CS-Ouessè	RAP	CS, MEMP,
	125 bureaux APE sont renouvelés	Renouveler les bureaux d'APE	Rapport de la CS-Ouessè	Maire	Copé
	09 sessions de formation organisées au profit des bureaux APE	Former et recycler les membres des APE sur leur rôle dans la gestion et le suivi des écoles	Rapport de la CS-Ouessè	CoAPE	CS
Les centres d'alphabétisation sont renforcés	- Le taux d'alphabétisation des femmes est passé de 4,7 % à 20% en 2015	Construire et équiper des bureaux des centres d'alphabétisation	Rapport de mise en œuvre ou visite de terrain	C/ST	MAPLN
	Le taux d'alphabétisation est passé de 63 à 70%	Utiliser les alphabétisés dans la traduction de documents ou messages utiles à l'éducation des citoyens	Rapport CS/Service de l'alphabétisation	C/SCSE	MAPLN
	1 journal d'information est créé et diffusé	Créer un journal d'informations en langues locales	Rapport SG	C/SCSE	MAPLN
		Assurer la coordination des activités d'alphabétisation	Rapport SG	Maire	SG, élus, Coordonateur alphabétisation
	1 moto est mise à la disposition du coordonnateur - Le rapport femmes-hommes parmi les maîtres alphabétiseurs est passé de 0,13 à 1,8	Equiper la coordination communale d'alphabétisation de matériel roulant	Rapport de mise en œuvre ou visite de terrain	Maire	SG, élus, Coordonateur alphabétisation
		Sensibiliser les femmes et hommes à participer aux séances d'alphabétisation.	SCSE	C/SCSE	SG, élus, Coordonateur alphabétisation
		Recruter des femmes pour l'alphabétisation des adultes	Rapport de mise en œuvre ou visite de terrain	Maire	SG, élus, Coordonateur alphabétisation
	Recycler les hommes et femmes pour devenir des maîtres alphabétiseurs	Rapport de mise en œuvre	Coordonateur alphabétisation	SG, élus	

RESULTATS	IOV	ACTIVITES	Sources de vérification	ACTEURS	
				Responsable	A impliquer
Le taux de scolarisation des filles est amélioré	Le taux de scolarisation des filles est passé de 75,5% à 100 % - Rapport fille-garçon dans le primaire et le secondaire est passé de 0,68 à 0,8	Doter les centres d'alphabétisation de manuels	CS/Service de l'alphabétisation	Maire	SG, élus, Coordonateur alphabétisation
	- Le taux d'achèvement du primaire chez les filles est passé de 63% à 90%	Créer un cadre de concertation entre tous les acteurs et actrices concernés par la scolarisation des enfants.	CS/Service de l'alphabétisation	Maire	SG, CS, Co APE, MEMP
	45 clubs d'écoutes sont mis en place	Mettre en place des clubs d'écoute des filles dans les écoles.	CS/Service de l'alphabétisation	C/SCSE	SG, CS, Co APE, MEMP
	Un centre d'écoute et de médiation sociale est opérationnel	Créer des cantiques scolaires au niveau des écoles primaires.	Rapport CS/Service de l'alphabétisation	Maire	SG, CS, Co APE, MEMP
Les dispositions du code des personnes et de la famille sur les droits successoraux sont respectées en faveur des femmes	45 séances de sensibilisation sont organisées	Sensibiliser les parents sur leur rôle dans le suivi et l'éducation sexuelle des enfants	SCSE	C/SCSE	CPS, MFSN, AFJB, ABPF
		Sensibiliser les filles et les garçons à la santé de la reproduction au sein des collèges.	SCSE	C/SCSE	SG, CS, Co APE, MEMP
	1 internat est créé	Créer des internats pour accueillir les jeunes filles et garçons.	Rapport de mise en œuvre ou visite de terrain	Maire	SG, CS, Co APE, MEMP ONG
	10 sessions de formation sont organisées	Sensibiliser les élu-e-s, les autorités religieuses et les chefs traditionnels sur les droits successoraux.	Secrétariat Général	C/SCSE	SG, CS, Co APE, MEMP

RESULTATS	IOV	ACTIVITES	Sources de vérification	ACTEURS	
				Responsable	A impliquer
		Encourager les couples à se marier civilement.	Rapport de mise en œuvre ou visite de terrain ; SECPAS	C/SCSE	SG, CS, Co APE, MEMP
		Former les chefs traditionnels et les tribunaux de conciliation sur l'application du code des personnes et de la famille et la loi sur le foncier rural.	Rapport du SCSE/SECPAS	C/SCSE	SG, CS, C/SECPAS
	45 séances de sensibilisation sont organisées	Organiser des séances de sensibilisation pour les familles sur l'importance du dialogue au sein du couple.	Rapport de mise en œuvre ou visite de terrain ; SCSE	C/SCSE	SG, CS, C/SECPAS,
	18 séances de sensibilisation sont organisées	Sensibiliser les femmes de la commune sur l'importance d'avoir des femmes dans les instances de décision de la commune et du village.	Rapport SCSE	C/SCSE	SG, CS, C/SECPAS, SDLP
		Assurer le fonctionnement d'un centre d'écoute et de médiation sociale par l'obtention de moyens humains et financiers	Rapport de mise en œuvre ou visite de terrain ; SCSE	C/SCSE	SG, CS, Co APE, MEMP, SDLP
		Recenser les cas de violences (Viols, grossesses précoces, harcèlement sexuel, et toutes autres formes de violence).	Rapport de mise en œuvre ou visite de terrain ; SECPAS	C/SECPAS	SHAB, C/SCSE, Ministère santé, UNICEF, OMS,
		Sensibiliser les femmes et les hommes sur les dispositions du code de la personne et de la famille et autres textes juridiques assurant la protection des personnes	Rapport SCSE	C/SCSE	SHAB, C/SECPAS, Ministère santé, UNICEF, OMS,

RESULTATS	IOV	ACTIVITES	Sources de vérification	ACTEURS	
				Responsable	A impliquer
		Créer un comité pour travailler à l'application des dispositions de répression du harcèlement sexuel en milieu scolaire		Maire	FSP, MEMP, CPS, ONG, Association de développement
<b>OS3 : Accroissement de la production et gestion durable des ressources naturelles de la commune (terres, bas-fonds, forêts, carrières et gisements)</b>					
Les terres et bas-fonds fertiles sont valorisés	- 20% des producteurs maîtrisent et utilisent les techniques modernes de production et de conservation;	Sensibiliser et former les producteurs à l'adoption des technologies de la mécanisation agricoles	Rapport de mise en œuvre ou visite de terrain	CeCPA	
		Faciliter l'acquisition des équipements agricoles modernes (tracteurs et accessoires)	Rapport de mise en œuvre ou visite de terrain	CeCPA	Mairie et PPMA
		Faciliter l'installation d'un atelier de maintenance de machines agricoles	Rapport de mise en œuvre ou visite de terrain	Maire	PPMA, CePA, Elus
		Répertorier les artisans et artisanes de la commune qui accepteraient de former les jeunes filles.	Rapport de mise en œuvre	C/SDLP	CECPA, Pdt/artisans C/SCSE, SIS
		Former les femmes sur la gestion organisationnelle, techniques, matérielles et financières (Formation entrepreneuriale)	Rapport de mise en œuvre ou visite de terrain		
		Encourager la mise à dispositions des superficies des bas-fonds aux groupements de femmes pour les cultures maraichères.	CeCPA	Maire	CECPA, SADE,
		Faciliter l'installation de magasins de vente d'intrants dans chaque zone	Rapport de mise en œuvre ou visite de terrain	Maire	OPA, Elus locaux
		Appuyer la construction d'aires de séchage	Rapport de mise en œuvre ou visite de terrain	CeCPA	SONAPRA
		Construire des silos de stockage de produits agricoles	Rapport de mise en œuvre ou visite de terrain	CeCPA	ONASA, SONAPRA

RESULTATS	IOV	ACTIVITES	Sources de vérification	ACTEURS	
				Responsable	A impliquer
	- 20% des transformateurs maîtrisent et utilisent les techniques modernes de transformation et de conservation	Installer des ateliers de transformation de produits agricoles	Rapport de mise en œuvre ou visite de terrain	CeCPA	PAGFe
	1 base d'appui pour la transformation du manioc fonctionnelle	Réhabiliter et faire fonctionner la base d'appui pour la transformation du manioc	Rapport de mise en œuvre ou visite de terrain	Maire	CeCPA, Ministère de l'industrie
	- Le taux de couverture vaccinale du cheptel est passé de 26% à 50 %.	Organiser des séances de vaccination de masse de la volaille et des petits ruminants	Rapport de mise en œuvre	CeCPA	
	40 apiculteurs sont formés dans toute la commune	Former, mettre en réseau et suivre les apiculteurs	Rapport de mise en œuvre	Maire	CeCPA,
	- 10 visites d'échanges organisées	Organiser des visites d'échange	Rapport de mise en œuvre	CeCPA	
Les plans et cours d'eau de la commune sont mieux gérés	14 retenues d'eau aménagées et valorisées	Ensemencer les semences de retenues d'eau	Rapport de mise en œuvre ou visite de terrain	CePA	Comité de gestion
		Doter les producteurs et productrices de matériels et équipements de maraîchage pour les cultures de contre saison	Rapport de mise en œuvre ou visite de terrain	CeCPA	MAEP
		Réaliser des trous à poisson et bassins piscicole	Rapport de mise en œuvre ou visite de terrain	CeCPA	MAEP
		Réaliser de nouvelles retenues d'eau	Rapport de mise en œuvre ou visite de terrain	CeCPA	MAEP
	15 comités de gestion des cours d'eau fonctionnels	Créer et faire fonctionner les comités de gestion des cours et plan d'eau	Rapport de mise en œuvre ; CeCPA	C/SADE	C/SCPEN

RESULTATS	IOV	ACTIVITES	Sources de vérification	ACTEURS	
				Responsable	A impliquer
Les forêts, carrières, gisements et autres ressources naturelles sont gérés de façon durable	La superficie des aires protégées et aménagées est passée de 15% à 30%	Identifier et délimiter les espaces à reboiser pour des forêts à enrichir	Rapport de mise en œuvre ou visite de terrain	C/SADE	C/SCPEN, PAGEFCOM, COFROMO, élus
		Prendre des actes administratifs pour sécuriser les espaces délimités et reboisés	Arrêté communal	Mairie	C/SCPEN, PAGEFCOM, COFROMO, élus
		Susciter l'installation des pépinières villageoises	Rapport CeCPA	C/SADE	C/SCPEN, PAGEFCOM, COFROMO, élus
		Entretenir les espaces reboisés	Rapport CeCPA	C/SADE	C/SCPEN, PAGEFCOM, COFROMO, élus
		Enrichir les forêts naturelles	Rapport de mise en œuvre ou visite de terrain	C/SADE	C/SCPEN, PAGEFCOM, COFROMO, élus
		Elaborer et mettre en œuvre des plans de gestion des forêts enrichies et des plantations communales	Rapport de mise en œuvre ou visite de terrain	C/SADE	C/SCPEN, PAGEFCOM, COFROMO, élus
		Contribuer à créer et animer des marchés ruraux de bois	Rapport de mise en œuvre ou visite de terrain	C/SADE	C/SCPEN, PAGEFCOM, COFROMO, élus
		Mettre en place de nouvelles plantations communales	Rapport de mise en œuvre ou visite de terrain	C/SADE	C/SCPEN, PAGEFCOM, COFROMO, élus
		Vulgariser les textes	SCSE	C/SADE, C/SCSE	C/SCPEN, PAGEFCOM, COFROMO, élus
		Réprimer les contrevenants	Brigade de gendarmerie	C/SCPEN	Elus, C/SCPEN
		Remembrer et faire fonctionner les structures de gestion mises en place	Rapport de mise en œuvre ou visite de terrain	C/SADE	C/SCPEN
	Une entreprise d'exploitation du marbre de Idadjo installée	Aménager la piste d'accès au gisement	Rapport de mise en œuvre ou visite de terrain	DDTP	
		Plaider auprès des opérateurs miniers pour l'exploitation du gisement	Rapport de mission	Maire	SG, Ministère des mines
- 9 couloirs de transhumance tracés matérialisés et	Définir les nouvelles zones de pâturage et de nouveaux couloirs de transhumance	Rapport de mise en œuvre ou visite de terrain	CeCPA	C/SADE, C/SCPEN	

RESULTATS	IOV	ACTIVITES	Sources de vérification	ACTEURS	
				Responsable	A impliquer
	respecté; 8 zones de pâturage définies et respectées	Faire fonctionner le comité communal de gestion de la transhumance	Rapport d'activités	CeCPA	C/SADE, C/SCPEN
	- 1 stratégie intercommunale de gestion de la transhumance est définie et mise en œuvre	Une stratégie intercommunale de gestion de la transhumance définie et mise en œuvre	Rapport de mise en œuvre ou visite de terrain	Maire	C/SADE, C/SCPEN
Les artisans et artisans sont renforcés	15 sessions de formation organisées et 50% des artisans formés ont bénéficié d'un crédit	Former et recycler les artisans et artisanes	Rapport de mise en œuvre ou visite de terrain	Président Collectif artisans	
		Faire des plaidoyers pour faciliter l'accès des artisans aux crédits spécifiques	SG/Mairie	Maire	
L'accès des femmes aux ressources est amélioré	- Au moins 2% du budget communal utilisé pour appuyer les organisations féminines	Sensibiliser les populations sur la participation des femmes au développement	SCSE	C/SCSE	Pdt des GF
		Faciliter l'accès des femmes aux crédits spécifiques	CeCPA	Maire	IMF
	5 Séances/émissions	Vulgariser le code des personnes et de la famille	SCSE	C/SCSE	CPS, MFSN, AFJB
Les outils de gestion de l'espace commune sont élaborés	1 SDAC existe et mis en œuvre	Elaborer et mettre en œuvre un SDAC	Rapport de mise en œuvre	C/SDLP	C/SADE
	05 plans d'urbanisme élaborés	Elaborer un plan d'urbanisme	Rapport de mise en œuvre	C/SDLP	C/SADE, C/ST
	1 plan d'occupation des sols disponible et mis en œuvre	Elaborer et mettre en œuvre un plan d'occupation des sols	Rapport de mise en œuvre ou visite de terrain	C/SDLP	C/SADE

RESULTATS	IOV	ACTIVITES	Sources de vérification	ACTEURS	
				Responsable	A impliquer
	9 plans de lotissement sont élaborés et mis en œuvres	Elaborer et mettre en œuvre un plan de lotissement	Rapport de mise en œuvre ou visite de terrain	C/SADE	
	22 PFR élaborés	Elaborer des PFR	Rapport de mise en œuvre	C/SADE	CeCPA
<b>OS4: Organiser les filières agricoles</b>					
L'organisation des filières agricoles est suscitée	8 Filières identifiées et promues	Identifier les filières porteuses prioritaires	Rapport CeCPA	CeCPA	
	- 250 jeunes installés et suivis	Faciliter l'accès aux crédits agricoles adaptés	CeCPA	CeCPA	
	- 150 contrats commerciaux signés	Mettre en place un mécanisme d'accès aux marchés	Rapport de mise en œuvre ou visite de terrain	CeCPA	
	52 nouvelles OP mises en place et fonctionnelles	Mettre en place et organiser les OP par filière	CeCPA	CeCPA	OPA, Elus locaux
	1 cadre de concertation entre OP créé et fonctionnel	Créer et faire fonctionner un cadre de concertation entre acteurs et OP du secteur agricole	Rapport de mise en œuvre ou visite de terrain	Maire	OPA, Elus locaux
Les produits agricoles locaux sont valorisés et compétitifs	- 100% des producteurs membres des OP des filières porteuses respectent les itinéraires techniques de production	Vulgariser les textes qui régissent les normes et la traçabilité des produits agricoles	CeCPA	CeCPA	C/SCSE
		Sensibiliser et former à l'utilisation des technologies modernes et au respect des normes	Rapport de mise en œuvre ou visite de terrain	CeCPA	C/SCSE
Le marché de vivriers est bien organisé	1 marché de produits vivriers créé et aménagé	Créer et aménager un marché de produits vivriers	Rapport de mise en œuvre ou visite de terrain	Mairie	Elus et notables

RESULTATS	IOV	ACTIVITES	Sources de vérification	ACTEURS	
				Responsable	A impliquer
<b>OS5 Renforcement de la capacité en équipements économiques de la commune</b>					
Les équipements marchands sont renforcés	1 plan communal d'aménagement des marchés et de réalisation d'équipement marchands élaboré et mis en œuvre	Identifier les besoins en équipements marchands et planifier leur réalisation	Rapport diagnostic	SDLP	CAEF, C/ST RDDR, usagers des marchés
		Encourager les candidatures féminines dans les DAO lancées par la commune.	Rapport CCPMP	Président CCPMP	CST, CCPMP, Entrepreneurs
	Le taux d'emplois rémunérés des manœuvres femmes sur les chantiers a atteint 5%.	Sensibiliser les entrepreneurs à recruter des femmes à tous niveaux de responsabilités, dans la mise en œuvre de leurs travaux	Rapport ST	Président CCPMP	CST, CCPMP, Entrepreneurs
1 plan de gestion et d'entretien des équipements marchands élaboré et mis en œuvre	Mettre en œuvre le plan de réalisation des équipements marchands	Rapport de mise en œuvre ou visite de terrain	C/SDLP, C/ST	CAEF, C/ST RDDR, usagers des marchés	
	Mettre en place un système d'entretien des marchés locaux	Rapport de mise en œuvre ou visite de terrain	C/SDLP, C/ST, CAEF, C/SADE	usagers des marchés, ONG	
	Identifier et analyser les problèmes de gestion des équipements marchands	Rapport de mise en œuvre ou visite de terrain	Président CAEF	SAF, SDLP, RDDR, Elus, Association de développement, ST, ONG	
	Mettre en place les modes de gestion convenables à chaque équipement	Rapport de mise en œuvre ou visite de terrain	Maire	SAF, CAEF, ONG, Associations de développement, Elu	
	Elaborer et mettre en œuvre un plan d'entretien des équipements marchands	Rapport de mise en œuvre ou visite de terrain	Service Technique	SAF, SDLP, RDDR, Elus, Association de développement	

RESULTATS	IOV	ACTIVITES	Sources de vérification	ACTEURS	
				Responsable	A impliquer
Les pistes et voies de communication sont renforcées	1 Budget Programme communal dans le secteur routier élaboré et mis en œuvre	Elaborer et mettre en œuvre un plan d'aménagement des pistes	Rapport de mise en œuvre ou visite de terrain	Service Technique	Prestataires, PASR2, Ministère
	1 Plan d'entretien des pistes élaboré et mis en œuvre	Sensibiliser les usagers des pistes à un meilleur usage	Rapport de mise en œuvre ou visite de terrain	C/SCSE	ST, SDLP, usagers des pistes
		Entretien périodiquement le réseau routier ;	Rapport de d'activité ST	C/ST	TP
		Recycler les AUPA (Association des Usagers des Pistes d'Arrondissement) dans le cadre de l'entretien des pistes) ;	Rapport de formation	C/ST et C/SDLP	PASR2, TP

#### 4- 4 LA COHERENCE DES ORIENTATIONS COMMUNALES AVEC LES ORIENTATIONS NATIONALES DE DEVELOPPEMENT

L'analyse qui a permis de mettre en évidence la cohérence des orientations du Plan de Développement Communal a porté sur dix (10) thèmes centraux. Ces thèmes sont identifiés à partir des compétences communales et des documents de politiques et de stratégies nationales, régionales et sectorielles, retenus dans le guide méthodologique de mise en cohérence des PDC édité par le Ministère chargé de la prospective et du développement.

Le tableau suivant présente les contributions des orientations communales à l'atteinte des orientations nationales.

Tableau 11: Cohérence des orientations communales avec les orientations nationales

Secteurs de Développement	Orientations du SDAC	Axes d'aménagement ou de développement
<b>Agriculture</b>	Développer l'agriculture durable	Sécurisation du foncier rural Meilleure organisation de l'espace agricole Intensification agricole Amélioration de la fertilité des sols Mécanisation du travail agricole Promotion des femmes agricoles Promotion du système agro Sylvo pastoral
	Valoriser les bas-fonds	Inventaire des bas fonds Développement de la riziculture, du maraîchage et de la pisciculture. Aménagement des bas fonds
<b>Exploitation des forêts</b>	Contribuer à la mise en œuvre des plans d'aménagements des forêts classées	Appui au fonctionnement des comités locaux de gestion des forêts classées Appui au respect des zonages
	Assurer une gestion durable des forêts naturelles	Règlementation de l'exploitation Enrichissement et protection Protection des forêts communales Renforcement de l'implication des autorités communales
	Accroître les plantations communales pour la protection de l'écosystème et de la production forestière	Sécurisation des sites Mise en place de nouvelles plantations dans tous les arrondissements
	Conserver les forêts sacrées	Délimitation des forêts Enrichissement des forêts classées Développement des activités écotouristiques
<b>Exploitation des ressources en eau</b>	Valoriser les fleuves	Aménagement et protection des berges Promotion des activités de pêche et de la pisciculture Promotion de bonne pratique de pêche Création de retenue d'eau
<b>Elevage</b>	Assurer une gestion rationnelle des ressources pastorales	Redéfinition des zones de pâturage et couloir de transhumance Élaboration et respect des règles de gestion Renforcement de l'implication des autorités dans la gestion des zones de pâturage et des couloirs de transhumance

Secteurs de Développement	Orientations du SDAC	Axes d'aménagement ou de développement
<b>Exploitation des carrières</b>	Organiser l'exploitation des carrières	-Recherche d'exploitant pour la carrière de marbre -Aménagement des voies d'accès -Meilleure organisation de l'exploitation des carrières -Règlementation de l'exploitation des carrières
<b>Agglomération urbaines</b>	Renforcer la vocation administrative et d'échange commercial du chef lieu de la commune dans une optique de co-urbanisation avec les arrondissements périphériques	-Relance du processus de lotissement et de viabilisation de la zone administrative -Lotissement des zones d'habitation (Laminou et Odougba)
	Faire des zones EST du territoire des pôles urbains à vocation économique d'échanges avec le Nigéria	-Bitumage de la RNIE 27 -Amélioration de l'Etat des autres routes nationales d'ouverture sur les communes voisines en toutes saisons -Création d'une zone commerciale à Adougou -Elaboration de plan d'urbanisme -Lotissement et viabilisation
<b>Infrastructures structurantes</b>	Développer le réseau de circulation interne de la commune	Aménagement des voies d'accès au Nigéria Création des parkings gros porteurs Aménagement de gares routières
	Améliorer l'accès des populations aux infrastructures sociaux de base	-Équipements des écoles et centre de santé -Amélioration des services de santé et d'éducation offerts -Création d'un centre de promotion sociale Demande de création de CEG -Extension du réseau SBEE dans les agglomérations urbaines -Extension du réseau SONEB dans les agglomérations -Mise en place de nouvelles AEV
	Améliorer le cadre de vie dans la commune	-Elaboration et mise en œuvre d'un plan de gestion environnemental -Elaboration et mise en œuvre d'un plan de gestion des déchets dans les grandes agglomérations
	Renforcer les services de sécurité en personnel et en équipements	Création de deux commissariats de police à Laminou et à Toui centre Création de postes de sécurité avancés à Djègbé et à Idadjo Création d'un poste de Douane à Kilibo

**Source** : Atelier d'orientation de Tecsalt, 2010

Tableau 12: Programme d'actions quinquennal

N° Activités	ACTIVITES	Quantité	UNITE	COUT UNITAIRE	TOTAL	CHRONOGRAMME				LOCALISATION OU BENEFICIAIRES	
						2011	2012	2013	2014	2015	
<b>Programme 1 : Amélioration du niveau d'infrastructures/équipements sociaux et de la qualité du service dans la commune</b>											
<b>Projet 1.1 : Renforcement des centres de santé</b>											
A.1.1.1	Construire et équiper des centres de santé d'arrondissement	2	Centre	50 000 000	100 000 000	0	1	0	1	0	Laminou, Odougba
A.1.1.2	Construire et équiper des maternités isolées et dispensaires	5	Maternité/ dispensaire isolé	20 000 000	100 000 000	1	1	1	1	1	Idadjo, Vossa, Toui Gare, Akpéro, Djègbé
A.1.1.3	Equiper les centres de santé	5	Forfait	1 000 000	5 000 000	1	1	1	1	1	Tous les centres de santé
A.1.1.4	Former les relais-communautaires sur les activités de sensibilisation et d'action concernant la santé des populations et particulièrement des femmes enceintes	5	Session formation	700 000	3 500 000	1	1	1	1	1	Tous les arrondissements
A.1.1.5	Sensibiliser les ménages, les responsables religieux et autres leaders sur l'importance de fréquenter les centres de santé pour y recevoir les soins adéquats	5	Emission/séance de sensibilisation	40 000	200000	1	1	1	1	1	Tous les arrondissements
A.1.1.6	Appuyer financièrement les centres dans les activités de médecine préventive	5	Forfait	500 000	2 500 000	1	1	1	1	1	Tous les arrondissements
A.1.1.7	Plaider pour rendre fonctionnels le bloc opératoire, la radiologie, la prophylaxie dentaire	3	Voyage	200 000	600 000	1		1		1	Usagers du CSC
A.1.1.8	Plaider pour la mise à disposition de personnels qualifiés pour les postes vacants dans les centres de santé et au CPS	5	Voyage	200 000	1 000 000	1	1	1	1	1	Postes vacants

A.1.1.9	Former les personnels sanitaires à l'accueil des patients et patientes dans les centres de santé.	10	Session formation	Forfait	1 000 000	1	1	1	1	1	Tout le personnel des centres de santé de la commune
A.1.1.10	Dynamiser les mutuelles de santé existantes	2	Emission/séance de sensibilisation	Forfait	300 000	2	2	2	2	2	Tous les arrondissements
A.1.1.11	Rendre effective la mutuelle de santé au niveau de la commune et opérationnelle dans tous les arrondissements.	3	Mutuelle créée	PM	500 000	3	0	0	0	0	Tous les arrondissements
A.1.1.12	Former et recycler le personnel soignant de la commune	3	Session	300 000	900 000	1		1		1	Personnel soignant
A.1.1.13	Inventorier tous les cabinets de soins exerçant dans la commune	5	Répertoire	100 000	500 000	1	1	1	1	1	CSC, Mairie
A.1.1.14	Suivre et contrôler les activités des cabinets de soins	0	Contrôle		-	PM	PM	PM	PM	PM	Tous les arrondissements
<b>Sous total projet 1.1</b>					<b>216 000 000</b>						
<b>Projet 1.2 : Valorisation des savoirs faire endogènes en médecine traditionnelle</b>											
A.1.2.1	Répertorier les tradithérapeutes	0	Répertoire	PM		PM	PM	PM	PM	PM	CSC, Mairie
A.1.2.2	Former les tradithérapeutes sur des notions élémentaires de soins de santé	5	Session	Forfait	500 000	1	1	1	1	1	Les tradithérapeutes de la commune
A.1.2.3	Construire et équiper 2 centres de prise en charge pour les tradithérapeutes	2	Centres de prise en charge des tradithérapeutes	10 000 000	20 000 000	0	1	0	1	0	Tous les tradithérapeutes
A.1.2.4	Appuyer financièrement les campagnes de vaccination	5	Campagne de vaccination	500 000	2 500 000	1	1	1	1	1	Tous les arrondissements
<b>Sous total projet 1.2</b>					<b>23 000 000</b>						
<b>Projet 1.3 Mise en place d'une pharmacie</b>											
A. 1.3.1	Plaidoyer pour l'installation d'une pharmacie	5	Pharmacie	200 000	1 000 000	1	1	1	1	1	population Tchabè et Mahi de la commune

A. 1.3.2	Mener des campagnes de sensibilisation contre l'usage des médicaments illicites	5	Campagne	200 000	1 000 000	1	1	1	1	1	Tous les arrondissements
A. 1.3.3	Mener des campagnes de lutte contre la vente des médicaments illicites	5	Campagne	200 000	1 000 000	1	1	1	1	1	Tous les arrondissements
<b>Sous total projet 1.3</b>					<b>3 000 000</b>						
<b>Projet 1.4 Renforcement du centre de promotion sociale</b>											
A. 1.4.1	Construire un CPS annexe à Kilibo pour desservir la zone Est	1	Centre de promotion social	15 000 000	15 000 000	0	1	0	0	0	Population zone Est de la commune
A. 1.4.2	Construire et équiper 2 centres pour la prise en charge des PVVIH	2	Centre de prise en charge des PVVH	15 000 000	30 000 000		1		1		Toute la commune
A. 1.4.3	Rendre fonctionnel le comité communal de lutte contre le SIDA	5	Session	300 000	1 500 000	1	1	1	1	1	Toute la commune
A. 1.4.4	Appuyer financièrement l'association des PVVIH	5	Appui matériel /financier	300 000	1 500 000	1	1	1	1	1	Toute la commune
A. 1.4.5	Equiper et animer un espace contact pour les personnes handicapées	5	Espace contact	500 000	2 500 000	1	1	1	1	1	Toutes les personnes handicapées de la commune
A. 1.4.6	Construire et équiper un mini centre de jeux et loisirs à Attata et équiper celui de Laminou	1	1 Bâtiment et des équipements	35 000 000	35 000 000		1				Attata et Laminou
A. 1.4.7	Ouvrir une ligne dans le budget, faire fonctionner	5	Ligne budgétaire	600 000	3 000 000	1	1	1	1	1	Tous les indigents et couches vulnérables de la commune
A. 1.4.8	Faire fonctionner le comité chargé du suivi de la gestion du fonds des indigents	0		PM	-	PM	PM	PM	PM	PM	Médecin, CPS, Maire
A. 1.4.9	Assurer l'intermédiation sociale dans le secteur de l'eau	5	Service de l'intermédiation sociale	12 000 000	60 000 000	1	1	1	1	1	Populations de la commune

A. 1. 4.10	Réaliser et réhabiliter les ouvrages d'approvisionnement en eau	15	Ouvrages réhabilités	500000	7 500 000	3	3	3	3	3	Gbédé, Botti-Houégbo, Agboro Kombon, Tinonkon
A. 1. 4.11	Réaliser des adductions d'eau villageoise	1	AEV	90 000 000	90 000 000	1					Attata, Lakoko, Adougou, Zogba Gaou, Ouessè
A. 1. 4.12	Former les ressources humaines de la commune intervenant dans le secteur de l'eau	5	Session de formation	Forfait	15 000 000	1	1	1	1	1	Tous les acteurs de l'eau
A. 1. 4.13	Assurer le fonctionnement des instances communales et intercommunales intervenant dans la gestion du secteur de l'eau (CCE et GTDE) et autres	5	Rapport d'activités	10 000 000	50 000 000	1	1	1	1	1	CCE, GTDE
A. 1. 4.14	Equiper les services communaux intervenant dans la gestion du secteur de l'eau	5	Equipement/ Matériels	Forfait	5 000 000	1	1	1	1	1	Tous les services communaux
A. 1. 4.15	Former les acteurs de la gestion professionnalisée sur leur rôle respectif	5	Session de formation	100 000	500 000	1	1	1	1	1	Tous les acteurs
A. 1. 4.16	Sensibiliser les consommateurs sur les nouveaux modes de gestion des points d'eau	20	Emissions /séances	50 000	1 000 000	4	4	4	4	4	Population
<b>Sous total Projet 1. 4</b>					<b>317 500 000</b>						
<b>Projet 1.5 Amélioration du système d'hygiène et d'assainissement</b>											
A.1.5.1	Construire les infrastructures d'hygiène et d'assainissement (1 latrine publique par village; latrine familiale, puits perdus et puisard)	25	modules de latrine à 2, 3,4 cabines	2 500 000	62 500 000	5	5	5	5	5	Djègbé: 2 ; Gbanlin : 3 ;Odougba 3 Laminou :3 ;Ouessè 4; Kilibo 4, Toui 3 Challa ogoi 3

A.1.5.2	Construire des caniveaux et collecteur d'eau	4500	mètre linéaire caniveau	30 000	135 000 000	1000	500	1000	1000	1000	Grosses agglomération: Toui, Laminou, Ouessè, Kilibo, Kèmon, Djègbé, Challa O, Gbanlin
A.1.5.3	Sensibiliser sur l'entretien et l'utilisation des infrastructures d'hygiène et d'assainissement	16	Emission radio/ Séance de sensibilisation	450 000	7 200 000	4	4	4	4		Tous les arrondissements
A.1.5.4	Mettre à disposition des populations le matériel et les produits d'entretien des infrastructures d'hygiène et d'assainissement	5	Matériels d'hygiène	5 000 000	25 000 000	1	1	1	1	1	Tous les arrondissements
A.1.5.5	Sensibiliser / éduquer sur les règles d'hygiène et d'assainissement	5	Emission radio/ Séance de sensibilisation	300 000	1 500 000	1	1	1	1	1	Tous les arrondissements
A.1.5.6	Suivre et contrôler les activités de vente de denrées alimentaires	5	Tournée de constat	200 000	1 000 000	1	1	1	1	1	Tous les arrondissements
A.1.5.7	Dynamiser les relais communautaires	10	Formation	200 000	2 000 000	2	2	2	2	2	Tous les arrondissements
A.1.5.8	Doter chaque quartier de bac à ordures	5	Bac à ordures	1 000 000	5 000 000	1	1	1	1	1	Tous les arrondissements
A.1.5.9	Créer des sites de décharge des ordures	0			-						Tous les arrondissements
A.1.5.10	Créer et rendre fonctionnel des structures de pré-collecte et de collecte des ordures	5	Structures de pré / collecte des ordures	300 000	1 500 000	1	1	1	1	1	Tous les arrondissements
A.1.5.11	Créer une unité intercommunale de traitements des ordures				-						Niveau intercommunal
<b>Sous total projet 1.5</b>					<b>240 700 000</b>						
<b>Projet 1.6 Renforcement de l'engouement de la population à disposer de source d'énergie</b>											

A. 1.6.1	Achever les travaux d'extension du réseau électrique de Tchaourou vers Ouessè	0			-						Tous les chefs lieu d'arrondissements
A. 1.6.2	Plaider pour l'installation du logiciel pour la recharge des cartes prépayées au niveau de l'agence SBEE de la commune	5	Voyage	200 000	1 000 000	1	1	1	1	1	Tous les arrondissements
A. 1.6.3	Négocier la mise en place du matériel pour l'énergie solaire	0			-	PM	PM	PM	PM	PM	Djègbé, Idadjo, Toui PK, Ayétoro
<b>Sous Total projet 1.6</b>					<b>1 000 000</b>						
<b>Projet 1.7 Renforcement des équipements de sports et de loisir</b>											
A 1. 7. 1	Construire et équiper les centres de jeunes et loisirs	3	Centre de jeux et loisirs	30 000 000	90 000 000	1		1	1		Djègbé, kilibo, Challa Ogoi
A 1. 7. 2	doter chaque village et quartier d'équipements sportifs adéquats	8	Terrains d'arrondissement + équipements	2 000 000	16 000 000	1	2	2	2	1	Tous les arrondissements
<b>Sous total projet A.1.7</b>					<b>106 000 000</b>						<b>Tous les arrondissement sauf Ouessè</b>
<b>Projet A. 1.8 Amélioration du service de communication</b>											
A.1.8.1	Plaidoyer auprès des opérateurs GSM pour l'extension des zones de couverture des réseaux GSM	3	Voyage	200 000	600 000	1		1	1		Tous les villages
A.1.8.2	Faciliter l'installation des opérateurs offrant des services d'accès à l'internet	0			-	PM	PM	PM	PM	PM	Tous les arrondissements
A.1.8.3	Appui à la radio de Ouessè	5	Subvention	1000000	5 000 000	1	1	1	1	1	Radio Ouessè
<b>Sous total projet 1.8</b>					<b>5 600 000</b>						
<b>Projet 1. 9 Amélioration du système de sécurité</b>											

A.1.9.1	Faire des plaidoyers pour la création de commissariats de police et d'un camp militaire	5	Voyage	200 000	1 000 000	1	1	1	1	1	Toute la communauté
A.1.9.2	Faire des plaidoyers pour augmenter l'effectif des agents de sécurité	5	Voyages	200 000	1 000 000	1	1	1	1	1	Brigades Kilibo, Ouessè
A.1.9.3	Faire des plaidoyers pour doter les services de sécurité de moyens adéquats	5	Voyages	200 000	1 000 000	1	1	1	1	1	Services de sécurité
A.1.9.4	Organiser des séances de sensibilisation sur les textes réglementant le port d'armes	5	Séance sensibilisation /Emissions radio	200 000	1 000 000	1	1	1	1	1	Tous les arrondissements
A.1.9.5	Appliquer les textes réglementant la détention d'armes à feu	0		PM	-	PM	PM	PM	PM	PM	Tous les arrondissements
<b>Sous total projet 1.9</b>					<b>4 000 000</b>						
<b>Projet 1.10 Amélioration du niveau de mobilisation des ressources locales</b>											
A. 1.10.1	Plaider pour l'élaboration d'un Registre Foncier Urbain Simplifié	1		Forfait	3 000 000		1				Tous les arrondissements
A. 1.10.2	Actualiser le recensement fiscal	3		500 000	1 500 000	1		1		1	Tous les arrondissements
A. 1.10.3	Organiser des séances de sensibilisation des citoyens	20		150 000	3 000 000	4	4	4	4	4	Tous les arrondissements
A. 1.10.4	Sensibiliser les structures parallèles de perception de taxes pour la suppression progressive de leurs activités	5		PM	-	1	1	1	1	1	Tous les marchés
<b>Sous total projet 1. 10</b>					<b>7 500 000</b>						
<b>projet 1. 11 Amélioration du fonctionnement de l'administration communale</b>											
A.1.11.1	Identifier les besoins en ressources humaines et en formation du personnel	5	Répertoire des besoins en formation	PM	-	1	1	1	1	1	Personnel de l'administration

A.1.11.2	Planifier le recrutement du personnel	0	Plan de recrutement du personnel	PM	-	PM						Personnel de l'administration
A.1.11.3	Elaborer et mettre en œuvre un plan de formation du personnel	5	Plan de formation et de recrutement du personnel	Forfait	500 000	1	1	1	1	1	1	Personnel de l'administration
A.1.11.4	Organiser les réunions des chefs service et du personnel	6	Compte rendu de réunion	Forfait	1 000 000	1	1	1	1	1	1	Personnel de l'administration
A.1.11.5	Elaborer les plannings d'activités des services	50	Planning des services	PM	-	10	10	10	10	10	10	Services technique de la Mairie
A.1.11.6	Identifier les besoins en locaux et en matériel	5	Répertoire des besoins	PM	-	1	1	1	1	1	1	Services technique de la Mairie
A.1.11.7	Construire les locaux et doter les services de mobilier et de matériels adéquats	5	Besoins locaux et matériels satisfaits	10 000 000	50 000 000	1	1	1	1	1	1	Commune, Conseil d'Arrondissement,
A.1.11.8	Organiser les réunions réglementaires des conseils d'arrondissement et de village	40	Réunion des conseils d'arrondissement et de village	2 500 000	100 000 000	8	8	8	8	8	8	Conseils d'arrondissement et de village
A.1.11.9	Prendre en charge les frais afférents au fonctionnement des structures infra communales	5	Fonctionnement des unités administratives	1 350 000	6 750 000	1	1	1	1	1	1	Organes infra communaux
A.1.11.10	Former les conseillers sur leur rôle et le fonctionnement des instances	5	Session de formation	100 000	500 000	1	1	1	1	1	1	Conseillers communaux et villageois
A.1.11.11	Rendre fonctionnel le comité de suivi de la carrière du personnel	10	Session de travail	20 000	200 000	2	2	2	2	2	2	

A.1.11.12	Créer et faire fonctionner des cadres de concertation avec les différents acteurs de la commune	10	Session d'activités	650 000	6 500 000	2	2	2	2	2	Acteurs institutionnels: commune, arrondissement, villages, Sociétés civiles
<b>Sous total 1.11</b>					<b>165 450 000</b>						
<b>Total programme 1</b>					<b>1 094 750 000</b>						
<b>Programme 2 : Amélioration du taux de scolarisation et des équipements scolaires</b>											
<b>Projet 2.1 Renforcement des écoles maternelles, primaires et secondaires</b>											
A.2.1.1	Construire des salles de classes en matériaux définitifs	75	salles de classes	6 500 000	487 500 000	15	15	15	15	15	Arrondissements Kèmon: 06 Laminou:09, Ouessè: 06 Odougba:06, Djègbé: 06, Kilibo:12, Toui:12, Challa Ogoi: 12, Gbanlin:09
A.2.1.2	Plaider pour obtenir l'autorisation de construction d'infrastructures scolaires dans les collèges	5	Voyage	200 000	1 000 000	1	1	1	1	1	Les collèges de la commune
A.2.1.3	Construire 2 modules de 3 classes au CEG	2	Modules de 3 classes	20 000 000	40 000 000	1	1				Tous les collèges de la commune
A.2.1.4	Sensibiliser les femmes et hommes à participer aux séances d'alphabétisation.	10	Emission/séance de sensibilisation	200 000	2000000	2	2	2	2	2	Tous les arrondissements
A.2.1.5	Appuyer le recrutement des femmes pour l'alphabétisation des adultes	3	Séance	100 000	300 000	1		1		1	Tous les arrondissements
A.2.1.6	Réfectionner et entretenir les salles délabrées	10	salles de classes	15 000 000	150 000 000	2	2	2	2	2	Tous les arrondissements

A.2.1.7	Equiper les écoles de mobiliers	1000	Table-banc	25 000	25 000 000	200	200	200	200	200	Kèmon:100 Laminou:130, Ouessè: 60 Odougba:70, Djègbé:90 Kilibo:160;Toui: 180 Challa O:60 Gbanlin:150
A.2.1.8	Doter les écoles de matériels didactiques	5	Fourniture de matériels didactiques scolaires	10 000 000	50 000 000	1	1	1	1	1	Tous les arrondissements
A.2.1.9	Plaider pour la mise à disposition d'enseignants qualifiés	5	Voyage	200 000	1 000 000	1	1	1	1	1	Tous les arrondissements
A.2.1.10	Former et recycler le personnel enseignant par le RAP	5	Forfait	1 000 000	5 000 000	1	1	1	1	1	Enseignants du primaire
A.2.1.11	Renouveler les bureaux d'APE	0	PM		-	PM	PM	PM	PM	PM	Tous les arrondissements
A.2.1.12	Former et recycler les membres des APE sur leur rôle dans la gestion et le suivi des écoles	3	Forfait	1 000 000	3 000 000	1		1		1	Tous les arrondissements
<b>Sous total projet 2.1</b>					<b>764 800 000</b>						
<b>Projet 2.2 Renforcement des centres d'alphabétisation</b>											
A.2.2.1	Doter chaque arrondissement d'un centre d'alphabétisation construit et équipé	8	Centre d'alphabétisation	15 000 000	120 000 000	1	2	2	2	1	Dègbé, Ouessè, Kilibo, Challa ogoi
A.2.2.2	Utiliser les alphabétisés dans la traduction de documents ou messages utiles à l'éducation des citoyens	5	documents traduits	600 000	3 000 000	1	1	1	1	1	Tous les centres d'alphabétisation

A.2.2.3	Créer un journal d'informations en langues locales	10	Parution	300 000	3 000 000	2	2	2	2	2	Communautés Tchabè et Mahi
A.2.2.4	Créer et rendre fonctionnel le service communal d'alphabétisation	60	Salaire	70 000	4 200 000	12	12	12	12	12	Toute la commune Ouessè
A.2.2.5	Equiper le service communal d'alphabétisation	1	Moto	400 000	400 000	1	0	0	0	0	Service communal alphabétisation
A.2.2.6	Recycler les maître alphabétiseurs hommes et femmes	5	Session	500 000	2 500 000	1	1	1	1	1	Tous les arrondissements
<b>Sous total projet 2.2</b>					<b>133 100 000</b>						
<b>projet 2.3 Amélioration du taux de scolarisation des filles</b>											
A.2.3.1	Doter les centres d'alphabétisation de manuels	5	Manuel	100 000	500 000	1	1	1	1	1	Tous les arrondissements
A.2.3.2	Créer un cadre de concertation entre tous les acteurs et actrices concernés par la scolarisation des enfants.	5	Séance de rencontre	50 000	250 000	1	1	1	1	1	Tous les arrondissements
A.2.3.3	Mettre en place des clubs d'écoute des filles dans les écoles.	11	Clubs créés et installés	200 000	1 000 000	1	1	1	1	1	Les 8 collèges
A.2.3.4	Négocier la création des cantines scolaires au niveau des écoles primaires.	3	Cantines	500 000	1 500 000	1		1		1	Dans les écoles primaires de la commune
A.2.3.5	sensibiliser les parents sur leur rôle dans le suivi et l'éducation sexuelle des enfants	20	Emission	20 000	400 000	4	4	4	4	4	Acteurs scolaires, Mairie
A.2.3.6	Sensibiliser les filles et les garçons à la santé de la reproduction au sein des collèges.	5	Emission / séance de sensibilisation	300 000	1 500 000	1	1	1	1	1	Tous les arrondissements

A.2.3.7	Plaider pour la création des internats pour accueillir les jeunes filles et garçons.		Voyage	200000	1 000 000	1	1	1	1	1	Ouessè et Kilibo
A.2.3.8	Sensibiliser les élu-e-s, les autorités religieuses et les chefs traditionnels sur les droits successoraux.	5	Emission / séance de sensibilisation	200 000	1 000 000	1	1	1	1	1	Tous les arrondissements
A.2.3.9	Encourager les couples à se marier civilement.	5	Emission / séance de sensibilisation	200 000	1 000 000	1	1	1	1	1	Tous les arrondissements
A.2.3.10	Former les chefs traditionnels et les tribunaux de conciliation sur l'application du code des personnes et de la famille et la loi sur le foncier rural.	5	Emission / séance de sensibilisation	200 000	1 000 000	1	1	1	1	1	Tous les arrondissements
A.2.3.11	Organiser des séances de sensibilisation pour les familles sur l'importance du dialogue au sein du couple.	5	Emission / séance de sensibilisation	200 000	1 000 000	1	1	1	1	1	Tous les arrondissements
A.2.3.12	Sensibiliser les femmes sur l'importance d'avoir des femmes dans les instances de décision de la commune et du village.	5	Emission / séance de sensibilisation	200 000	1 000 000	1	1	1	1	1	Tous les arrondissements
A.2.3.13	Assurer le fonctionnement d'un centre d'écoute et de médiation sociale par l'obtention de moyens humains et financiers	5	Subvention	500 000	2 500 000	1	1	1	1	1	Ouessè centre et Kilibo
A.2.3.14	Recenser les cas de violences (Viols, grossesses précoces, harcèlement sexuel, et toutes autres formes de violence).	5		-	-	1	1	1	1	1	Tous les arrondissements

A.2.3.15	Sensibiliser les femmes et les hommes sur les dispositions du code de la personne et de la famille et autres textes juridiques assurant la protection des personnes	5		500 000	2500000	1	1	1	1	1	Tous les arrondissements
A.2.3.16	Créer un comité pour travailler à l'application des dispositions de répression du harcèlement sexuel en milieu scolaire	5	Rapport d'activités	300 000	1 500 000	1	1	1	1	1	Acteurs scolaires, Mairie, Brigade
<b>Sous total projet 2.3</b>					<b>17 650 000</b>						
<b>Total programme 2</b>					<b>915 550 000</b>						
<b>Programme 3 Accroissement de la production et amélioration de la gestion durable des ressources naturelles de la commune</b>											
<b>Projet 3.1 Valorisation des terres et des bas fonds</b>											
A.3.1.1	Sensibiliser et former les producteurs l'adoption des technologies de la mécanisation agricoles	10	Session	2 500 000	25 000 000	2	2	2	2	2	Producteurs et agents techniques agricoles
A.3.1.2	Faciliter l'acquisition de des équipements agricoles modernes (tracteurs et accessoires)	15	Tracteurs et accessoires		-	3	3	3	3	3	Agriculteurs, OPA
A.3.1.3	Répertorier les artisans et artisanes de la commune qui accepteraient de former les jeunes filles.	1	1 répertoire		-	1	1	1	1	1	Les artisans et artisanes
A.3.1.4	Former les femmes sur la gestion organisationnelle, techniques, matérielles et financières (Formation entrepreneuriale)	5	Session de formation	500 000	2 500 000	1	1	1	1	1	Tous les arrondissements

A.3.1.5	Encourager la mise à dispositions des superficies des bas-fonds aux groupements de femmes pour les cultures maraichères.	10	Séance de rencontre	50 000	500 000	2	2	2	2	2	Tous les arrondissements
A.3.1.6	Négocier l'installation d'un atelier de maintenance	1	1	300 000	300 000		1				Agriculteurs, OPA
A.3.1.7	Faciliter l'installation de magasins de vente d'intrants dans chaque zone	9	Magasin	2 500 000	22 500 000	2	2	2	2	1	OPA
A.3.1.8	Construire des séchoirs et des silos de stockage de produits agricoles	10	Séchoirs	1 200 000	12 000 000	2	2	2	2	2	Zones de forte production
A.3.1.9	Installer des ateliers de transformation de produits agricoles	3	Rapport d'activités	17 849 553	53 548 659	1	1	1			Groupements de femmes
A.3.1.10	Réhabiliter et faire fonctionner la base d'appui pour la transformation du manioc	5		1 000 000	5 000 000	1	1	1	1	1	OP, Transformateurs individuels du manioc
A.3.1.11	Organiser des séances de vaccination de masse de la volaille et des petits ruminants	15	Volailles+ petits ruminants	4 950 000	74 250 000	3	3	3	3	3	Tous les arrondissements et villages
A.3.1.12	Former, mettre en réseau et suivre les apiculteurs	1	Session de formation	5.000.000	5.000.000	1					Tous les arrondissements
A.3.1.13	Organiser des visites d'échange	10	Visite	200 000	2 000 000	2	2	2	2	2	OP, Transformateurs individuels du manioc
<b>Sous total projet 3.1</b>					<b>202 598 659</b>						
<b>Projet 3.2. Amélioration de la gestion des plans et cours d'eau de la commune</b>											
A. 3.2.1	Ensemencer les retenues d'eau	6100	Alevins	200	1 220 000	1100	1100	1100	1100	1700	Village retenus

A. 3.2.2	Doter les producteurs et productrices de matériels et équipements de maraîchage pour les cultures de contre saison	15	Equipement	1 000 000	15 000 000	4	4	3	2	2	Tous les arrondissements
A. 3.2.3	Réaliser de nouvelles retenues d'eau	16	Retenue d'eau	1 200 000	19 200 000	3	3	3	3	4	Tous les arrondissements
A. 3.2.4	Créer et faire fonctionner les comités de gestion des cours d'eau	15	Comités	900 000	13 500 000	4	4	4	2	1	Tous les arrondissements
<b>Sous total projet 3.2.</b>					<b>48 920 000</b>						
<b>Projet 3.3 Gestion durable des forêts, carrières, gisements et autres ressources naturelles</b>											
A.3.3.1	Identifier et délimiter les espaces à reboiser pour les forêts à enrichir	9	Hectare	985 000	8 865 000	2	2	1	2	2	Dans chaque arrondissement
A.3.3.2	Prendre des actes administratifs pour sécuriser les espaces délimités et reboisés	0	Actes pris		-						commune
A.3.3.3	Susciter l'installation des pépinières villageoises	10	Pépinière	100 000	1 000 000	2	2	2	2	2	
A.3.3.4	Entretenir les espaces reboisés	18	Emission/séance de sensibilisation	20 000	360 000	4	4	4	2	4	Tous les arrondissements
A.3.3.5	Enrichir les forêts naturelles	19	Emission/séance de sensibilisation	7 500 000	142 500 000	3	4	5	4	3	Tous les arrondissements
A.3.3.6	Elaborer et mettre en œuvre des plans de gestion des forêts enrichies et des plantations communales	PM									Tous les arrondissements
A.3.3.7	Contribuer à créer et animer des marchés ruraux de bois	PM									Agriculteurs et commerçants
A.3.3.8	Mettre en place de nouvelles plantations	2	Plantation	985 000	1 970 000	0	1	0	1	0	Chaque arrondissement

A.3.3.9	Vulgariser les textes	15	Séances émission Sensibilisation	100 000	1 500 000	3	3	3	3	3	Tous les arrondissements
A.3.3.10	Réprimer les contrevenants	0			-						Tous les arrondissements
A.3.3.11	Remembrer et faire fonctionner les structures de gestion mises en place	0	PM		-						Toui, Kilibo, Kèmon, Gbanlin
A.3.3.12	Aménager la piste d'accès au gisement	45	Km	250 000	11 250 000	9	9	9	9	9	Communautés Tchabè et Mahi
A.3.3.13	Plaider auprès des opérateurs miniers pour l'exploitation du gisement	5	Voyage	200 000	1 000 000	1	1	1	1	1	Toute la commune
A.3.3.14	Définir les nouvelles zones de pâturage et de nouveaux couloirs de transhumance	250	Km	500 000	125 000 000	50	50	50	50	50	Tous les arrondissements
A.3.3.15	Faire fonctionner le comité communal de gestion de la transhumance	20	Session	100 000	2 000 000	4	4	4	4	4	Tous les arrondissements
A.3.3.16	Susciter la mise en place d'une dynamique intercommunale de gestion de la transhumance	10	Voyage	200 000	2 000 000	2	2	2	2	2	Comité communal de la gestion de la transhumance
<b>Sous total projet 3.3</b>					<b>297 445 000</b>						
<b>Projet 3.4 Renforcement des artisanes et artisans</b>											
A.3.4.1	Former et recycler les artisans et artisanes	1000	Artisans/Artis anes	7 000	7 000 000	200	200	200	200	200	Réseau des artisans et artisanes
A.3.4.2	Faire des plaidoyers pour faciliter l'accès des artisans aux crédits spécifiques	5	Rencontre	50 000	250 000	1	1	1	1	1	
<b>Sous total projet 3.4</b>					<b>7 250 000</b>						
<b>Projet 3.5 Amélioration de l'accès des femmes aux ressources</b>											

A.3.5.1	Sensibiliser les populations sur la participation des femmes au développement	50		500 000	25 000 000	11	9	11	10	9	Groupements féminins+ Producteurs
A.3.5.2	Faciliter l'accès des femmes aux crédits spécifiques	20		500 000	10 000 000	4	4	4	4	4	Toutes les femmes de la commune
A.3.5.3	Vulgariser le code des personnes et de la famille	5	Séance sensibilisation	200 000	1 000 000	1	1	1	1	1	Tous les arrondissements
<b>Sous total projet 3.5</b>					<b>36 000 000</b>						
<b>projet 3.6 Elaboration des outils de gestion de l'espace communal</b>											
A.3.6.1	Elaborer et mettre en œuvre un SDAC	1	SDAC	15 000 000	15 000 000	1					
A.3.6.2	Elaborer un plan d'urbanisme	5	PDU	15 000 000	75 000 000	1	1	1	1	1	Ouessè, Kèmon, Kilibo, Gbanlin, Toui
A.3.6.3	Elaborer et mettre en œuvre un plan d'occupation des sols	1	Plan d'occupation des sols	10 000 000	10 000 000		1	0	0	0	Tous les arrondissements
A.3.6.4	Elaborer et mettre en œuvre un plan de lotissement	9	Plan de lotissement	10 000 000	90 000 000	2	2	2	2	1	Tous les arrondissements
A.3.6.5	Elaborer des PFR	22	PFR	10 000 000	220 000 000	6	5	6	5		Tous les arrondissements
<b>Sous total Projet 3.6</b>					<b>410 000 000</b>						
<b>Total programme 3</b>					<b>997 213 659</b>						
<b>Programme 4: Organisation des filières agricoles</b>											
<b>projet 4.1 Organisation des filières agricoles</b>											
A. 4.1.1	Identifier les filières porteuses prioritaires	5	Filières	200 000	1 000 000	1	1	1	1	1	Tous les arrondissements
A. 4.1.2	Faciliter l'accès aux crédits agricoles adaptés	15	Session	100 000	1 500 000	3	3	3	3	3	Toute la commune
A. 4.1.3	Mettre en place un mécanisme d'accès aux marchés	150	Session	100 000	15 000 000	30	30	30	30	30	Producteurs et commerçants, CeCPA, Mairie

A. 4.1.4	Encourager les candidatures féminines dans les DAO lancées par la commune.	0	0	-	-	1	1	1	1	1	Femmes diplômées ou formées
A. 4.1.5	Sensibiliser les entrepreneurs à recruter des femmes à tous niveaux de responsabilités, dans la mise en œuvre de leurs travaux	5	Session	100 000	500 000	1	1	1	1	1	Tous les entrepreneurs
A. 4.1.6	Mettre en place un système d'entretien des marchés locaux	5	Subvention	500 000	2 500 000	1	1	1	1	1	Tous les marchés
A. 4.1.7	Mettre en place et organiser les OP par filière	52	OP	75 000	3 900 000	12	8	12	10	10	OP
A. 4.1.8	Créer et faire fonctionner un cadre de concertation entre acteurs et OP du secteur agricole	20	Session	200 000	4 000 000	4	4	4	4	4	OPA, CeCPA, ONG
<b>Sous total projet 4.1</b>					<b>28 400 000</b>						
<b>projet 4.2 Valorisation des produits agricoles locaux et création des conditions de leur compétitivité</b>											
A.4.2.1	Vulgariser les textes qui régissent les normes et la traçabilité des produits agricoles	30	Session	50 000	1 500 000	6	6	6	6	6	Tous les arrondissements
A.4.2.2	Sensibiliser et former à l'utilisation des technologies modernes et au respect des normes	3000	Producteurs	7 000	21 000 000	600	600	600	600	600	
<b>Sous total projet 4.2</b>					<b>22 500 000</b>						
<b>Projet 4.3 Amélioration de l'organisation des marchés de vivriers</b>											
A.4.3.1	Construire des hangars	7	hangar	2 000 000	14 000 000	3	2		2		
A.4.3.2	Sensibiliser les producteurs	9	Séance	200 000	1 800 000	3	3	3			Tous les arrondissements
A.4.3.3	Appuyer l'organisation des OP	5	Subvention	500 000	2 500 000	1	1	1	1	1	Tous les arrondissements
<b>Sous total projet 4.3</b>					<b>18 300 000</b>						
<b>Total programme 4</b>					<b>69 200 000</b>						
<b>Programme 5 Renforcement de la capacité en équipements économiques de la commune</b>											

<b>Projet 5.1 Renforcement des équipements marchands</b>											
A.5.1.1	Identifier les besoins en équipements marchands et planifier leur réalisation	1	Répertoire planifié de réalisation des besoins en équipements	300 000	300 000	1	0	0	0	0	Tous les arrondissements
A.5.1.2	Mettre en œuvre le plan de réalisation des équipements marchands	5	Dotation	150 000 000	750 000 000	1	1	1	1	1	Tous les arrondissements
A.5.1.3	Identifier et analyser les problèmes de gestion des équipements marchands	1	Mode spécifique de gestion des équipements marchands	100 000	100 000	1	0	0	0	0	Toute la commune
A.5.1.4	Mettre en place les modes de gestion convenables à chaque équipement	5			-	1	1	1	1	1	Tous les arrondissements
A.5.1.5	Elaborer et mettre en œuvre un plan d'entretien des équipements marchands	1	1 plan d'entretien des équipements marchands	5 000 000	5 000 000	1	0	0	0	0	Tous les arrondissements
<b>Sous total projet 5.1</b>											
<b>55.4000.000</b>											
<b>projet 5.2 Renforcement des pistes et voies de communication</b>											
A.5.2.1	Elaborer et mettre en œuvre un plan d'aménagement des pistes	5	Dotation	50 000 000	250 000 000	1	1	1	1	1	Tous les arrondissements
A.5.2.2	Sensibiliser les usagers des pistes à un meilleur usage	5	Emission / séance de sensibilisation	500 000	2 500 000	1	1	1	1	1	Tous les arrondissements

A.5.2.3	Entretien périodiquement le réseau routier ;	5	Dotation	40 000 000	200 000 000	1	1	1	1	1	Tous les arrondissements
	Former les AUPA (Association des Usagers des Pistes d'Arrondissement) dans le cadre de l'entretien des pistes HIMO (Haute Intensité de Main d'œuvre) ;	10	Session de formation	250 000	2 500 000	2	2	2	2	2	Tous les arrondissements
<b>Sous total projet 5.2. 455.000.000</b>											
<b>Total Programme5 : 1210400000</b>											
	<b>SUIVI EVALUATION</b>	<b>5</b>	<b>Dotation</b>	<b>10 000 000</b>	<b>50 000 000</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	
Total Global :				<b>4 337 113 659</b>							

## CHAPITRE IV : LE PLAN D' ACTIONS QUINQUENNAL

### 4 - 1 LES PROGRAMMES ET PROJETS DE DEVELOPPEMENT

#### FICHE DE PRESENTATION SYNTHETIQUE DES PROGRAMMES

<b>Programme 1 : Amélioration des infrastructures, équipements et la qualité des services</b>	
<b>SECTEURS</b>	Eau potable, santé et promotion sociale, hygiène et assainissement, sport et loisirs, électricité gouvernance locale.
<b>PROJETS</b>	<p>Amélioration du taux de desserte en eau potable ;</p> <p>Renforcement du centre de promotion sociale</p> <p>Renforcement de la capacité et de la gouvernance des centres de santé;</p> <p>Renforcement des infrastructures et équipements de sport et de loisirs.</p> <p>Mise en place d'une pharmacie</p> <p>Amélioration du système d'hygiène et d'assainissement de la commune</p> <p>Renforcement de l'engouement de la population à disposer de source d'énergie</p> <p>Mise en œuvre d'un système de communication</p> <p>Amélioration du système de sécurité</p> <p>Amélioration du fonctionnement de l'administration communale</p> <p>Amélioration du niveau de mobilisation des ressources locales</p> <p>Plan de formation et de recrutement du personnel</p> <p>Amélioration du service de communication</p> <p>Amélioration de la capacité de coordination des services communaux</p> <p>Relèvement du niveau de locaux et du matériel de travail des services</p> <p>Mise en place d'un système de suivi évaluation des performances de l'administration locale</p>
<b>JUSTIFICATION</b>	<p>Les infrastructures de loisirs et de sport sont presque inexistantes</p> <p>Proportion d'enfants souffrant d'une insuffisance pondérale : 37% contre 14,6% comme cible des OMD</p> <p>Taux de mortalité infantile est encore de 180 contre 39 pour mille comme cible des OMD</p> <p>Taux de fréquentation des services de santé (soins curatif) est encore de 20% contre 100% comme cible des OMD</p> <p>Nombre d'enfants orphelins du SIDA : 142</p> <p>Le taux de desserte en eau potable est encore de 75% contre 100% comme cibles de stratégies nationales.</p> <p>Faible niveau de prise de conscience par rapport aux problèmes environnementaux et absence d'une stratégie de gestion des ordures ménagères au point où aucun ménage n'est abonné à une structure de collecte des ordures.</p> <p>Tous les secteurs sont priorisés par la population lors du diagnostic</p> <p>Inexistence de plan de formation du personnel</p> <p>Absence d'un système de suivi évaluation et d'opérationnalisation des décisions du Conseil Communal</p> <p>Faible participation des femmes au processus de prise de décision</p> <p>Insuffisance de personnel notamment de cadres et de matériels dans l'administration ;</p> <p>Faible participation des populations aux processus de mise en œuvre des projets et actions de développement</p> <p>Absence de cadres formels de concertation et d'échange entre services déconcentrés et services communaux en vue d'attendre les même objectifs et résultats ;</p>
<b>OBJECTIFS</b>	Amélioration des conditions de vie des citoyens par un relèvement du niveau des équipements et de la qualité du service public
<b>INDICATEURS</b>	<p>Taux de fréquentation des centres de santé est passé de 20 % à 50%</p> <p>Proportion d'enfants de 1 an vaccinés contre la rougeole est passée de 83% à 100%</p>

	<p>Taux de mortalité infantile est réduit de 180 à 90 pour mille  Taux de mortalité maternelle est réduit de 397 à 390 pour 100.000  Taux de desserte en eau potable est passé de 75% à 100% ;  Taux de collecte des ordures est passé de 00 à 20% ;  'Le service de fourniture d'électricité est de 24h/24  1 espace contact pour les personnes handicapées créé et fonctionnel  1 réseau de fourniture d'énergie solaire mis en place et fonctionnel  100% des villages sont couverts par au moins un réseau de communication  le nombre d'agents de sécurité publique par habitant est passé de 18 pour 96850 habitants à 35 pour 185402 habitants en 2015  1 commissariat de police et 1 camp militaire disponible  2 véhicules mis à disposition de la brigade de gendarmerie  Au moins 1% du budget communal est consacré aux indigents et aux couches vulnérables  Proportion de ménages ne disposant pas de latrines ou toilettes a baissé de 99,6% à 75%  3 nouvelles maisons des jeunes et loisirs construits, équipées et bien gérées ;  8 terrains de sport d'arrondissement aménagés.  Proportion d'enfants de 1 an vaccinés contre la rougeole est passée de 83% à 100%  Nombre d'enfants orphelins du SIDA est stabilisé à 142</p>
<b>IMPACTS</b>	<p>Amélioration des conditions de vie et de travail des populations ;  Augmentation des infrastructures socio communautaires  Meilleure gouvernance des affaires locales  Promotion du genre  Promotion d'une démocratie participative qui prône l'égalité de chance pour l'accès et le contrôle des ressources; l'efficacité dans le fonctionnement de l'administration communale</p>
<b>CONDITIONS PREALABLES</b>	<p>Amélioration des recettes d'investissement et maîtrise du budget de fonctionnement.  Mise en place d'un système d'information, de communications opérationnelles pour la mobilisation des partenaires et de tous les acteurs locaux  Volonté politique</p>
<b>MODE OPERATOIRE</b>	<p>Maîtrise d'ouvrage communale pour la réalisation des infrastructures;  Possibilité de maîtrise d'ouvrage déléguée aux communautés.  Dynamisation des partenariats entre la commune et PNDCC, Etat, Japon, PPEA, AFD, UEMOA, PNLS2, PAGeFCOM, GRADEC ONG; ONGs;  Sensibilisation et renforcement des capacités des communautés  Encouragement et soutien des initiatives privées  Gouvernance participative</p>
<b>LOCALISATION/BENEFICIAIRES ET CRITERES DE CHOIX</b>	<p>Le programme concerne tous les arrondissements de la commune.  Le choix des actions à réaliser répond au souci de satisfaire les besoins prioritaires exprimés par les populations lors du diagnostic participatif.</p>
<b>COUT</b>	<b>1 094 750 000 F CFA</b> soit <b>.25.24%</b> du budget global

<b>PROGRAMME 2: Amélioration du taux de scolarisation et des infrastructures/équipements d'éducation</b>	
<b>SECTEURS</b>	Education et alphabétisation
<b>PROJETS</b>	<p>-Renforcement des écoles maternelles, primaires et secondaires ;  -Amélioration et augmentation des centres d'alphabétisation ;  -Amélioration du taux de scolarisation ;  -Sensibilisation des parents d'élèves pour un meilleur suivi scolaire des élèves en général et des élèves filles en particulier</p>
<b>JUSTIFICATION</b>	<p>En 2010, le diagnostic montre l'existence de 93 écoles primaires avec 517 salles de classe dont plus de 30% en matériau précaire. Les besoins pour créer les conditions nécessaires pour une école de qualité fondamentale (EQF) sont estimés à 501 salles de classe et 4 682 tables-bancs ; le ratio élève-enseignant est de 47,52 au lieu de 30 admis. L'effectif total des</p>

	écoliers est de 21384 dont 46% de filles alors que les OMD visent 1 fille pour 1 garçon et un taux d'alphabétisation de 60,8 contre 100% d'ici 2015.
<b>OJECTIFS</b>	Améliorer les taux et conditions de scolarisation et d'alphabétisation
<b>INDICATEURS</b>	- Le taux net de scolarisation est passé de 75,5% à 90% ; - Le taux d'achèvement du primaire est passé de 63,0% à 90% ; - Le ratio élève/enseignant qualifié est baissé de 60 à 50 écoliers par enseignant dans la maternelle et le primaire 125 bureaux APE sont renouvelés 09 sessions de formation organisées au profit des bureaux APE -Le taux d'alphabétisation passe de 60,8 à 80% -Rapport fille-garçon dans le primaire et le secondaire est passé de 0,68 à 0,8
<b>IMPACTS</b>	Tous les enfants en âge de scolarisation sont à l'école et amélioration des conditions de scolarisation et d'alphabétisation
<b>CONDITIONS PREALABLES</b>	Accroissement des appuis techniques et financiers de l'Etat et des PTF. La commune intensifie ses actions de sensibilisation et les parents d'élèves s'investissent davantage dans le suivi scolaire des écoliers et élèves
<b>MODE OPERATOIRE</b>	Maîtrise d'ouvrage communale pour la réalisation des infrastructures; Possibilité de maîtrise d'ouvrage déléguée aux communautés. Dynamisation des partenariats entre la commune et PNDCC, Etat, Japon, PPEA, AFD, UEMOA, PNLS2, PAGeFCOM, GRADEC ONG; ONGs; Gouvernance participative dans la gestion des écoles La Circonscription Scolaire est responsabilisée dans les actions de supervision et de formation périodique
<b>LOCALISATION/ BENEFICIAIRE/ CRITERE DE CHOIX</b>	Tous les Arrondissements sont bénéficiaires de ce programme au prorata des besoins exprimés et priorité sera accordée aux villages qui ont inscrit le besoin dans les deux premiers rangs de la hiérarchie des besoins établie lors des assemblées villageoises.
<b>COOUT DU ROGRAMME</b>	<b>915 550 000</b> CFA soit <b>21,10%</b> du coût total du PDC

<b>PROGRAMME 3:</b> Accroissement de la production et gestion durable des ressources naturelles de la commune (terres, bas-fonds, forêts, carrières et gisements)	
<b>SECTEURS</b>	Gestion de l'environnement communal et des ressources naturelles
<b>PROJETS</b>	Amélioration du système d'hygiène et de l'assainissement Valorisation des terres et bas-fonds fertiles Gestion rationnelle des plans et cours d'eau de la commune Amélioration de la gestion des forêts, carrières, gisements et autres ressources naturelles Elaboration et mis en œuvre des outils et plans de gestion de l'espace communal Promotion des forêts, plantations communales et privées
<b>JUSTIFICATION</b>	La commune de Ouessè regorge d'importantes ressources naturelles : forêts sacrées (12,586 ha), forêts classées (48000 ha), plantations communales (400 ha), plantations privées (104 ha), des bas fonds, des gisements, marbre (Carrières de sable, de latérite, pierre), 7 cours et plans d'eau, Superficie cultivable : 150.000 ha, Superficie cultivée : environ 40.000 ha. Elles subissent de fortes pressions dues aux activités économiques sans un grand souci de renouvellement ni de préservation.
<b>OJECTIFS</b>	Promotion de la gestion durable des ressources naturelles de la commune et l'amélioration de la production locale à travers un aménagement de l'espace communal
<b>INDICATEURS</b>	1 stratégie intercommunale de gestion de la transhumance définie et mise en œuvre 1 SDAC élaboré et mis en œuvre La superficie des terres protégées est passée de 1,5% à 10% ; Les plantations communales sont passées de 4 à 9 La contribution des taxes sur exploitation des carrières accrue ; 5 plans d'urbanisme élaborés ;

	22 Plans Fonciers Ruraux élaborés et mis en œuvre ; 1 Plan d'Occupation du Sol existe ; Au moins 9 plans de lotissement élaborés et mis en œuvre ;
<b>IMPACTS</b>	Amélioration du cadre de vie des populations et exploitation des ressources naturelles dans la perspective du développement durable
<b>CONDITIONS PREALABLES</b>	Volonté politique et application rigoureuse de la réglementation en matière de gestion de l'espace et des ressources naturelles Maîtrise d'ouvrage communale et Maîtrise d'ouvrage déléguée ; Multiplication de partenariat
<b>MODE OPERATOIRE</b>	Maîtrise d'ouvrage communale pour la réalisation des infrastructures; Possibilité de maîtrise d'ouvrage déléguée aux communautés. Dynamisation des partenariats entre la commune et Etat, PAgEFCOM, GRADEC ONG; ONGs ; Gouvernance participative
<b>LOCALISATION/ BENEFCIAIRE/ CRITERE DE CHOIX</b>	Tous les Arrondissements sont concernés par des actions selon leurs atouts mais priorité sera accordée aux centres urbains et aux grosses agglomérations par rapport aux travaux d'urbanisation.
<b>COÛT DU PROGRAMME</b>	997 213 659 F CFA soit 22,99% du coût total du PDC

#### **PROGRAMME 4: Organisation des filières agricoles**

<b>SECTEURS</b>	Agriculture, élevage, pêche
<b>PROJETS</b>	Amélioration de la fonctionnalité des organisations faïtières de producteurs et productrices Réglementation de la commercialisation des produits agricoles de certaines filières Valorisation et amélioration de la compétitivité des produits agricoles locaux Actualisation des zones de pâturage et des couloirs de transhumance Accompagnement technique et financier des filières agricoles
<b>JUSTIFICATION</b>	L'agriculture est la principale activité des populations avec un faible niveau de modernisation. Les ressources naturelles (Terre fertile cultivable, Cours d'eau, Bas-fond etc.) sont disponibles et favorables à l'agriculture. A terme le programme permettra d'améliorer les indices de pauvreté sous tous les aspects
<b>OJECTIFS</b>	Amélioration du système de production, de distribution, de transformation et de commercialisation des produits agricoles puis organisation et promotion des filières agricoles porteuses
<b>INDICATEURS</b>	20% des producteurs maîtrisent et utilisent les techniques modernes de production et de conservation; Le taux de mécanisation agricole est amélioré Le taux de couverture vaccinale du cheptel est amélioré 1 stratégie intercommunale de gestion de la transhumance définie et mise en œuvre Indice de la pauvreté monétaire a baissé de 26,4% à 16% Indice de Pauvreté Humaine a baissé de 44,1% à 34% La base d'appui pour la transformation du manioc fonctionnelle
<b>IMPACTS</b>	Amélioration des moyens de production et réduction de la pauvreté
<b>CONDITIONS PREALABLES</b>	L'engagement de l'Etat à poursuivre ses appuis sectoriels Volonté des agriculteurs de se professionnaliser. Mise en œuvre d'une politique de sécurisation du foncier. Maîtrise de l'eau Renforcement de l'appui des partenaires : Etat, CeCPA, PSAIA, GES/Collines, ONASA, PASR2, AUPA, DANIDA, PUASA, GIC, ONG
<b>MODE</b>	La commune collabore et accompagne les acteurs agricoles pour atteindre les

<b>OPERATOIRE</b>	objectifs agricoles Concertation intercommunale pour gérer certaines questions (la transhumance) Le CeCPA renforce le suivi et l'accompagnement technique et financier des producteurs
<b>LOCALISATION/ BENEFICIAIRE/ CRITERE DE CHOIX</b>	La plupart des Arrondissements sont concernés par ces actions selon leurs potentialités. La réalisation de ces actions permettra d'atténuer les indices de pauvreté sous toutes ses dimensions.
<b>COUT DU PROGRAMME</b>	<b>69 200 000</b> F CFA soit <b>1,59%</b> du coût total du PDC

<b>PROGRAMME 5: Amélioration du niveau des infrastructures et équipements économiques</b>	
<b>SECTEURS</b>	Economie, commerce
<b>PROJETS</b>	Amélioration du niveau de mobilisation des ressources locales Renforcement des artisans et artisans Amélioration de l'accès des femmes aux ressources Amélioration de la capacité et de la qualité du service des infrastructures d'hébergement et de restauration et de la gestion des marchés Renforcement et amélioration des structures et sites de promotion du tourisme Renforcement des pistes et voies de communication Renforcement des infrastructures et équipements marchands de base Définition et mise en œuvre d'une stratégie de gestion des équipements marchands
<b>JUSTIFICATION</b>	Faible conscience des populations sur l'entretien des ouvrages déjà réalisés. Le budget de la commune n'est pas en équilibre Très peu de réalisations intercommunales Insuffisantes de places aménagées et d'infrastructures marchandes dans les marchés : installation des usagers sur les allées, facteur de fuites de capitaux ; Absence d'études de faisabilité avant la réalisation des projets et d'études sur les potentialités économiques et les filières porteuses le taux de recouvrement des ressources locales est inférieur à 50% Absence d'outils modernes de gestion des finances locales et des marchés publics; Non utilisation efficace du RFU ou du SIF pour la liquidation des impôts. Les investissements sont financés sur les appuis extérieurs (PIP, BN sectoriels, PTF) Impraticabilité des pistes et voies de communication rendant difficiles les échanges commerciaux Manque de formation et d'aide aux artisans et artisanes les usines/unités de transformations existantes ne sont pas modernisées
<b>OJECTIFS</b>	Améliorer la contribution des recettes locales et extérieures au budget de la commune et assurer une meilleure gestion des équipements et infrastructures
<b>INDICATEURS</b>	-1 plan communal d'aménagement des marchés et de réalisation d'équipement marchands élaboré et mis en œuvre -1 plan de gestion et d'entretien des équipements marchands élaboré et mis en œuvre 1 budget Programme communal dans le secteur routier élaboré et mis en œuvre 1 plan d'entretien des pistes élaboré et mis en œuvre Les ressources propres mobilisées augmentent de 10% au moins par exercice budgétaire
<b>IMPACTS</b>	Amélioration de la qualité des infrastructures économiques et équipements marchands. L'augmentation des ressources locales favorisera les investissements L'amélioration du réseau routier et de communication pour faciliter les échanges commerciaux
<b>CONDITIONS PREALABLES</b>	Renforcer la maîtrise d'ouvrage communale; Renforcer les partenariats et les appuis sectoriels de l'Etat. Encourager la maîtrise d'ouvrage déléguée aux organisations /associations privées
<b>MODE</b>	Maîtrise d'ouvrage communale

<b>OPERATOIRE</b>	Mise en régie de la gestion de certaines infrastructures Maintien et diversification des partenariats
<b>LOCALISATION/ BENEFICIAIRE/ CRITERE DE CHOIX</b>	Tous les Arrondissements sont concernés par ces projets. Ce programme est conçu pour satisfaire les besoins et surtout les actions prioritaires indiquées par les populations au cours des assemblées. La réalisation de ces actions permettra d'améliorer les infrastructures économiques et les moyens de communication
<b>COUT DU PROGRAMME</b>	1 210 400 000 CFA soit 27,90% du coût total du PDC

## 4 - 2 LA PROGRAMMATION FINANCIERE

### 4 - 2 - 1 La projection des capacités financières de la commune

L'analyse du financement du développement de la commune à partir des données disponibles, montre que la capacité d'investissement annuelle de la commune est en moyenne de 99.496.384 F CFA, soit 2.632 F CFA par tête d'habitant. L'apport des autres sources de financement du développement est estimé à environ 290.904.605 FCFA pour la commune. Les données disponibles ne permettent pas d'apprécier correctement la contribution de l'Etat. Il en est de même pour la contribution de la population aux efforts de développement de la commune. Cette présentation permet à la commune d'opérer un choix pour le financement de son PDC :

#### 1<sup>er</sup> Scénario minimaliste :

La commune reste dans la même logique que les cinq années (2004 – 2008) : la capacité d'investissement par tête d'habitant est constante et est de 2.632 FCFA : les charges de fonctionnement de la Mairie sont également maintenues à leur niveau actuel.

#### 2<sup>ème</sup> scénario optimiste :

La commune apprécie mieux sa base imposable et accroît le taux de recouvrement des recettes fiscales et non fiscales sur les cinq ans à venir grâce à une bonne stratégie de mobilisation de ses ressources.

La commune mobilise, en concertation avec les populations, la contrepartie des différents projets au profit des populations bénéficiaires. Les stratégies développées permettent à la commune de maîtriser ses charges de fonctionnement et de mobiliser des ressources externes pour accroître substantiellement sa capacité d'investissement par tête d'habitant d'ici cinq ans.

#### 3<sup>ème</sup> scénario trop optimiste :

La commune s'engage à financer le maximum des projets de son PDC à partir des ressources endogènes, réduisant ainsi au maximum son besoin de financement grâce à une meilleure stratégie de mobilisation desdites ressources.

En analysant la situation financière de la commune, on constate que :

☞ La moyenne des recettes de fonctionnement est de 82.512.965 FCFA;

- ☞ Le taux moyen de réalisation du budget général de la commune au cours de la même période est d'environ 53,09%
- ☞ la capacité d'investissement annuelle de la commune est en moyenne de 54.000.256 F CFA
- ☞ la contribution financière de la population à l'effort de développement n'est pas maîtrisée sur les cinq ans ;
- ☞ l'Etat et les partenaires apportent d'importantes ressources au développement de la commune

Dans une situation identique à ce qui s'est passé pendant les cinq ans, la commune pourrait mobiliser 710.836.583 FCFA au profit de son PDC en attendant la maîtrise de la contribution de la population, des ONG et d'autres acteurs du développement de la commune. Le taux moyen d'accroissement du budget étant maintenu à **53,09%**, la commune mobiliserait 1.088.219.724,91 FCFA. Le scénario minimaliste permettra donc à la commune de mobiliser ce montant pour son PDC.

Le scénario optimiste suppose que le Conseil Communal développe aujourd'hui une bonne capacité de mobilisation des ressources financières internes et externes. L'amélioration de cette capacité, en plus de la mise en œuvre de certaines activités du PDC visant l'amélioration de l'économie locale, pourrait permettre à la commune d'accroître substantiellement sa capacité d'investissement par tête d'habitant. Or dans les conditions actuelles, la population n'est pas mobilisée autour des questions de développement et du paiement des impôts et taxes. Les ressources endogènes étant insuffisantes et compte tenu de leur caractère inélastique, il serait difficile voire irréaliste de développer la commune à partir de ces seules ressources. A cela s'ajoute l'insuffisance d'effort observé pour leur mobilisation. Le scénario trop optimiste n'est donc pas à envisager.

## 5- 2 - 2 La planification financière et le schéma de financement

Le plan d'action retenue pour atteindre les objectifs fixés il est présenté en annexe. Suivant les activités envisagées par année et par programme d'une part et les diverses sources de financement, on obtient un schéma de financement résumé dans le tableau ci-après :

**Tableau 13 : Planification financière et schéma de financement**

Années	2011	2012	2013	2014	2015	Total	%
programme 1	266 580 000	262 880 000	175 830 000	249 730 000	139 730 000	1 094 750 000	25,24%
programme 2	187 070 000	200 070 000	181 670 000	180 070 000	166 670 000	915 550 000	21,10%
programme 3	230 969 553	223 754 553	228 984 553	192 265 000	121 240 000	997 213 659	22,99%
programme 4	17 400 000	15 100 000	15 400 000	10 650 000	10 650 000	69 200 000	1,59%
programme 5	246 400 000	241 000 000	241 000 000	241 000 000	241 000 000	1 210 400 000	27,90%
Suivi évaluation	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	50 000 000	1,15%
<b>Total</b>	<b>958 419 553</b>	<b>952 804 553</b>	<b>852 884 553</b>	<b>883 715 000</b>	<b>689 290 000</b>	<b>4 337 113 659</b>	<b>100%</b>
Commune	66 164 126	72 780 539	80 058 592	88 064 452	96 870 897	403 938 606	9%
Communauté	5 250 000	5 512 500	5 788 125	6 077 531	6 381 408	29 009 564	1%
Etat	258 000 000	258 000 000	268 000 000	268 000 000	268 000 000	1 320 000 000	30%
Partenariat acquis	599 350 000	500 350 000	249 600 000	270 960 000	112 400 000	1 732 660 000	40%
Total	928 764 126	836 643 039	603 446 717	633 101 983	483 652 305	<b>3 485 608 170</b>	80%
Financement à rechercher	29 655 427	116 161 514	249 437 836	250 613 017	205 637 695	<b>851 505 489</b>	19,63%

**Source :** Atelier programmation Ouessè, septembre 2010



## CHAPITRE V : LE CADRE INSTITUTIONNEL DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI EVALUATION

Selon les textes de loi sur la décentralisation, l'exécution du plan relève de la compétence du maire. Toutefois, pour plus d'efficacité dans la mise en œuvre du plan de développement communal, il importe de mettre en place un dispositif institutionnel où tous les acteurs stratégiques de la commune sont représentés. Ce dispositif sera chargé de coordonner l'opérationnalisation du mécanisme de mise en œuvre prévu. Le coût de ce dispositif et des activités à mener fait partie intégrante du coût global du PDC.

### 5 – 1 LE DISPOSITIF INSTITUTIONNEL ET SON CAHIER DE CHARGE

Il sera créé et installé un Comité Communal de mise en œuvre du PDC. Ce comité sera composé de personnes proposées par différentes organisations constituant les collèges de désignation des membres. Il s'agit du collège des personnes ressources, du collège du monde associatif (APE, COGECS, jeunes, ONG), du collège des acteurs économiques et des élus. Un accent doit être mis sur la représentation des femmes dans cet organe qui sert de forum aussi bien de confirmation des engagements des divers acteurs par rapport aux tranches annuelles du PDC que d'information/ communication sur l'état de la mise en œuvre du plan. Il fonctionne suivant une dynamique de concertation et de dialogue qui part du niveau village au niveau communal. Il sera appuyé par la cellule technique composée des services communaux, des services déconcentrés de l'Etat et de l'ADT. Les organes envisagés suivant les échelles territoriales sont présentées dans le tableau ci – après :

Figure 2:Composition du dispositif communal de mise en œuvre du PDC

LE COMITE COMMUNAL DE MISE EN ŒUVRE DU PDC			
Echelles territoriales	Village	Arrondissement	Commune
<b>Organes délibérants</b>	Conseil de village	Conseil Arrondissement	Conseil Communal
<b>Organe techniques</b>	ADT, C/SP	ADT, C/SP,	<b>Cellule technique PDC :</b> Services communaux, Services déconcentrés, ADT)
<b>Organes consultatifs</b>	Animateur villageois	Assemblée d'arrondissement (Conseil d'arrondissement + animateurs villageois)	Comité communal de mise en œuvre du PDC
<b>3 Collèges consultés en plus des élus :</b>			
		Animateurs villageois	Elus (Président des commissions permanentes du conseil communal)
			Représentants personnes ressources
			Représentant associations & ONG (Femmes, jeunes, parents, santé/social)
			représentants Acteurs économiques

Le Comité de mise en œuvre et sa cellule technique sont créés par arrêté du maire avec une précision sur leurs composition et attributions.

### 5 – 2 LE MECANISME

La mise en œuvre du plan de développement sera concrétisée à travers des opérations quotidiennes menées par différents acteurs dans leurs domaines respectifs.

Globalement, le comité de mise en œuvre et son organe technique ont pour mandat :

- ☞ l'élaboration de la tranche annuelle, des dossiers techniques et financiers ;

- ☞ l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies de communication et de mobilisation des ressources financières correspondantes.
- ☞ le suivi et l'évaluation du plan de développement ;

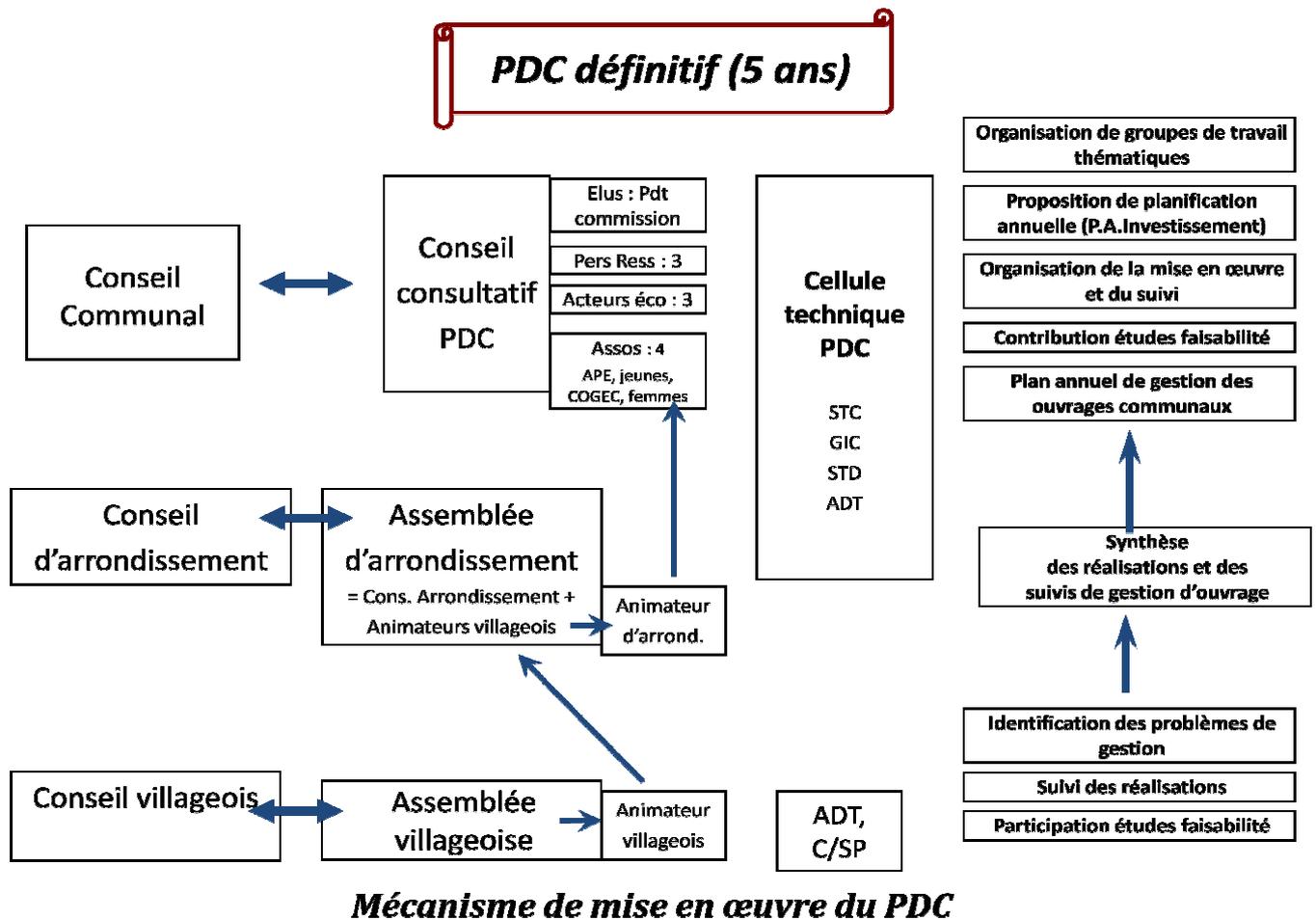
### **5 - 2 - 1 L'élaboration de la tranche annuelle, des dossiers techniques et financiers**

Il n'est pas évident de concrétiser les ambitions avec une programmation quinquennale. C'est pourquoi, il est indispensable d'élaborer des plans annuels qui constituent des extraits plus détaillés et plus précis de la programmation pluriannuelle. Ces tranches annuelles doivent indiquer clairement les activités envisagées, la précision des coûts, les échéanciers de mobilisation et les structures d'exécution identifiées. A cette occasion, les informations sur la disponibilité des financements, les engagements des partenaires identifiés seront pris en compte pour planifier la tranche annuelle de l'année considérée ainsi que son suivi sur les douze mois. Elaborées par la cellule technique, au plus tard en novembre de chaque année, les tranches annuelles sont soumises à la Cellule de Concertation pour validation, puis au Conseil Communal pour amendement et adoption. Le budget d'investissement de la Commune est élaboré après adoption de la tranche annuelle et complète le budget de fonctionnement de la commune. En vue de mieux maîtriser la mise en œuvre et le suivi dudit plan annuel d'investissement, il est indispensable de la détailler en planifications périodiques (trimestrielles ou semestrielles) appuyées d'un plan conséquent de trésorerie.

Après l'adoption de la tranche annuelle, la cellule technique, avec l'appui des spécialistes et techniciens des services déconcentrés de l'état et des institutions d'appui au développement de la commune fait les études de faisabilité des différents projets. Elles conduisent à des dossiers techniques organisationnels et financiers qui serviront de base de recherche et de négociation de financement. Au regard de l'engouement et de la dynamique de concertation suscitée à l'élaboration du PDC, les différents acteurs bénéficiaires et autres parties prenantes doivent être impliqués dans cette phase importante pour des propositions d'actions devant concourir à lever les contraintes identifiées lors du diagnostic. Au regard de leur complexité, certaines études pourront être menées par des cabinets, bureaux ou ONG ayant les compétences requises.

Le dispositif proposé peut schématiquement être représenté ainsi qu'il suit :

Figure 3: Dispositif communal de mise en œuvre du PDC



5 – 2 – 2 L'élaboration et la mise en œuvre de stratégies de communication et de mobilisation des ressources financières correspondantes.

La mise en œuvre du plan appelle la définition d'une stratégie de communication interne et externe transparente. Il est important qu'une stratégie de communication soit élaborée pour informer tous les acteurs du plan. Son but sera d'informer et d'assurer la participation active de tous à l'exécution du plan et aussi de négocier avec d'autres acteurs pouvant contribuer à la mobilisation des ressources.

La mobilisation des ressources est nécessaire pour le financement des projets importants, dans le processus de mise en œuvre du PDC. Il faut effectivement :

- ☞ mettre en œuvre les stratégies retenues dans le PDC et surtout renforcer sa capacité d'investissement en maîtrisant ses charges de fonctionnement et en améliorant son niveau de mobilisation de recettes fiscales et non fiscales ;
- ☞ renforcer la participation des acteurs privés ou associatifs au financement des activités ;
- ☞ saisir et utiliser à bon escient opportunités qu'offre l'Etat ;
- ☞ renforcer la participation de communautés directement bénéficiaires pour la réalisation des investissements et autres ;

- ☞ faire recours à la coopération décentralisée dans le cadre du PDL. Elle doit identifier d'autres partenaires du nord et du sud pour renforcer l'impact de cette coopération décentralisée ;
- ☞ rechercher dans un processus de communication très actif et attractif des partenaires à intéresser aux projets du plan.

### **5- 2 - 3 Le suivi et l'évaluation du plan de développement**

Partie intégrante du cycle de planification, le suivi et l'évaluation sont des aspects importants qui permettront d'enrichir la qualité du PDC et le processus d'apprentissage et de renforcement des résultats acquis depuis le début du processus de planification. Le Comité de concertation et de mise en œuvre doit mettre en place un système de suivi et évaluation. Le système de suivi évaluation doit permettre de suivre l'exécution du PDC, voir les progrès réalisés, les difficultés rencontrées et les dispositions pour des corrections futures.

Le suivi est une fonction permanente qui vise essentiellement à fournir aux services de gestion du PDC et aux parties prenantes des renseignements sur les indicateurs, les progrès réalisés ou sur leur absence. Il permettra d'identifier et d'évaluer les problèmes potentiels et le succès du PDC. Il fournira la base des mesures correctives destinées à améliorer la qualité des actions du plan et d'informer régulièrement la population et les bailleurs de fonds pour maintenir la crédibilité des élus locaux et des structures chargées de l'exécution du plan.

Dans le cadre du suivi, il s'agira de concevoir un système de mesure de performances fondé aussi bien sur des indicateurs de résultats du PDC que sur les performances de l'administration communale. Le service technique communal chargé du suivi évaluation mettra à jour ce système selon les périodicités qui seront arrêtées dès le départ : hebdomadaire, mensuel, trimestriel, annuel, etc. Par ailleurs, il est nécessaire de continuer à travailler à la prise des coordonnées géographiques des ouvrages, des équipements, des ressources naturelles et autres potentialités économiques pour l'élaboration d'un SIG. Les capacités des responsables des services communaux et les acteurs du dispositif seront renforcés pour pouvoir assurer la gestion du SIG et de production des cartes nécessaires pour plus de visibilité.

L'évaluation est un exercice de durée limitée qui vise à apprécier systématiquement et objectivement la pertinence, la performance et les succès des programmes et projets du PDC. Il est souhaitable que le PDC soit évalué deux fois avant son terme. Une évaluation à mi-parcours et une autre au terme de la durée du plan qui permettra de vérifier si ce plan a connu le succès sur le plan de son impact concret sur les populations, de sa durabilité, de son équité et de sa contribution au renforcement des capacités.

## CONCLUSION

Après un long processus marqué par la tenue des assemblées villageoises, des assemblées d'arrondissement et des ateliers communaux pour susciter une large concertation entre les différents acteurs du développement local, le diagnostic global de la commune assorti de problématique de développement mettant en exergue les forces et faiblesses; les opportunités et menaces est établi et a permis d'élaborer le deuxième Plan de Développement de la Commune de Ouessè (PDC). Le souhait des acteurs de l'élaboration de ce précieux document est qu'il serve, plus que par le passé, de base d'orientation et de maîtrise de toutes les interventions de développement sur l'espace communal. En tant qu'instrument de communication et de planification du développement à la base, le Plan de Développement Communal, dans sa phase de mise en œuvre doit offrir aux différents acteurs, l'occasion d'apprentissage, d'expression, de participation et d'exercice de responsabilités pour une véritable démocratie participative et un développement durable équilibré. Notre ardent souhait est qu'il serve d'occasion de fédération de toutes les forces vives locales pour tendre vers les Objectifs du Millénaire pour la Développement (OMD) et par conséquent contribuer au bien être social, économique et environnemental dans une démarche de bonne gouvernance et de solidarité.

# ANNEXE

## Annexe 1 : Liste des conseillers communaux

Arrondissements	Nom et Prénoms	Fonction
CHALLA-OGOÏ	ASSOGBA I. LOUIS	Président de commission (CAEF)
	CHABI AYENAHOUN	Chef d'arrondissement
DJEGBE	AHOLOU ALOBAKIN	Deuxième adjoint au maire
GBANLIN	BABA EPIPHANE	Chef d'arrondissement
	SEGBO N. ALBERT	Président de commission (CASC)
KEMON	TAÏO SAMUEL	Maire
	AFFIDJI CHABI AROUNA	Chef d'arrondissement
KILIBO	YAÏ EPIPHANE	
	ATCHIKPA JEAN	Chef d'arrondissement
LAMINOÛ	AKPO I. FIRMIN	Président de commission (CATE)
	MISSIHOUN D. MICHEL	Chef d'arrondissement
	HOUNGNONVI CLÉMENT	Président de Commission (CAD)
ODOUGBA	MAKPONSE SÉDODEHA	Chef d'arrondissement
	LEGBA D. FELIX	Chef d'arrondissement
OUESSE	SOGBO SOSSA	Premier adjoint au maire
	KINMAN GBAHOHOUE Victor	Chef d'arrondissement
TOUI	MAMA ETIENNE WOROU	Chef d'arrondissement
	ATCHIKPA ROGER	Président Commission (CCMI)
	AGANI ABOUDOU	

## Annexe 2 : Délibération du Conseil communal portant décision d'élaboration du PDC

REUBLIQUE DU BENIN

.....  
MINISTERE DE LA DECENTRALISATION  
DE L'ADMINSTRATOIN, DE  
LA GOUVERNANCE LOCALE ET DE  
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

.....  
DEPATEMENT DU ZOU ET DES COLLINES

.....  
COMMUNE DE OUESSE

.....  
4i/ 001 / C-O/ SG-SAG

**DELIBERATION DU CONSEIL  
COMMUNAL N° 4i /...../C-O/SG-SAG  
DU 30 DECEMBRE 2008 PORTANT  
DECISION D'ELABORATION D'UN  
NOUVEAU PLAN DE  
DEVELOPPEMENT COMMUNAL  
(PDC)**

**PRESIDENT DE SEANCE** : Monsieur TAÏO Samuel

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Monsieur ADOUHOUN Christophe

**Le Conseil Communal de Ouessè**

Régulièrement convoqué et réuni en sa séance publique le 30 Décembre 2008.

Le quorum était atteint ainsi que l'atteste la liste de présence jointe au compte rendu de la réunion ;

Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant constitution de la République du Bénin

Vu la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultants définitifs du 2ème tour de l'élection présidentielle du 19 mars 2006;

Vu la loi n°97-028 du 15 janvier 1999 portant organisation de l'Administration Territoriale de la République du Bénin

Vu la loi n°97-029 du 15 janvier 1999 portant Organisation des Communes en République du Bénin

Vu le décret n°2001-414 du 15 octobre 2001, fixant le cadre général du règlement intérieur du conseil communal

Vu l'arrêté n°4/087/PDZ-C/SG-STCCP du 05 juin 2008 portant constatation des résultants des élections du Maire et des Adjoints au Maire de la Commune de Ouessè

Ayant suivi la présentation et les explications techniques et méthodologique de l'Equipe Technique du GIC (Groupement Intercommunal des Collines) ;

Après en avoir délibéré

Le Conseil Communal à l'unanimité

## DECIDE

**Article 1<sup>er</sup>** : Il sera créé un Comité de pilotage pour l'élaboration d'un nouveau Plan de Développement Communal (PDC)

**Article 2** : Le Groupement Intercommunal des Collines (GIC) est sollicité pour appuyer techniquement et financièrement le comité dans ses attributions pour le pilotage du PDC

**Article 1<sup>er</sup>** : Un arrêté sera pris pour clarifier la composition, le fonctionnement et les prérogatives dudit comité

**Article 1<sup>er</sup>** : Des rencontres seront initiées dans tous les villages, les Arrondissements et au niveau communal pour recenser les préoccupations et les potentialités de chaque territoire

**Article 1<sup>er</sup>** : Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération après approbation de l'Autorité de tutelle.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Communal

### Ampliation :

▪ PDZ.....	01
▪ Conseil Communal .....	19
▪ Autres Communes .....	05
▪ Chrono.....	02
▪ Archives.....	02
▪ GIC.....	01
▪ Affichage .....	01
▪ SG .....	01

Fait à Ouessè, le 02... / 01 / 2009



Le Maire

*[Signature]*  
**Samuel TAÏO**

## Annexe 3 : Arrêté communal portant création et fonctionnement du comité de pilotage du PDC

REPUBLIQUE DU BENIN

-----  
MINISTERE DE LA DECENTRALISATION  
DE L'ADMINISTRATION, DE LA  
GOUVERNANCE LOCALE ET DE  
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

-----  
DEPARTEMENT DES COLLINES

-----  
*COMMUNE DE OUESSE*  
-----

ARRETE COMMUNAL

-----  
Année 2009 n° 4I /005/SG-SAG-SDLP  
portant création et fonctionnement du  
comite de pilotage de l'élaboration du  
Plan de Développement Communal  
(PDC) deuxième génération

### Le Maire de la Commune de Ouessè

- Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu la loi n° 97-028 du 15 janvier 1999, portant organisation de l'administration territoriale en République du Bénin ;
- Vu la loi n° 97-029 du 15 janvier 1999, portant organisation des Communes en République du Bénin ;
- Vu l'arrêté n° 4/087/PDZ-C/SG-STCCD du 5 juin 2008, portant constatation des résultats des élections du Maire et des Adjoints au Maire de la Commune de Ouessè ;

### ARRETE

**Article 1<sup>er</sup>** : Il est créé dans la commune de Ouessè, un comité dénommé Comité de Pilotage de l'élaboration du Plan de Développement Communal (PDC) de la deuxième génération.

**Article 2** : Le comité ainsi créé est composé de :

Président : **AHOLOU Alobakin**, deuxième Adjoint au Maire

Organisateur : **ANATOHON Euloge**, SG de la mairie de Ouessè

Rapporteur : **ATCHADE Yamondé**, C/SDLP mairie Ouessè

Rapporteur adjoint : **KOUDAMILORO Laurent**, ADT –Ouessè

### **Membres**

- ▶ Le RCPA/Ouessè
- ▶ **AKPOVI Jacques** le CCS/ Ouessè
- ▶ **KPACHI Godefroid**, le Président CT de Ouessè
- ▶ **BIAOU Isaac**, C/ST de Ouessè
- ▶ **AHOLOU Denis**, représentant du monde économique
- ▶ **DADOTE Roger**, représentant des jeunes
- ▶ **ACHADE Germain**, personne ressource
- ▶ **SOSSOU Gaston**, personne ressource
- ▶ **ASSOGBA Louis**, Pdt / CAEF
- ▶ **ATCHIKPA Jean**, CA/Kilibo

### **Article 3** : Le comité est chargé de :

- ▶ Elaborer et faire adopter le planning de conduite du processus
  - ▶ Elaborer et faire adopter le plan d'actions de communication du processus
  - ▶ Elaborer et faire adopter le règlement intérieur
- Valider les termes de référence pour les différents appuis extérieurs éventuels
- ▶ Valider le choix des différentes personnes ressources auxquelles on peut recourir
  - ▶ Jouer le rôle d'interface entre les populations et l'équipe technique d'élaboration
  - ▶ Faire le suivi du processus
  - ▶ Assurer la mobilisation de la population autour du processus
  - ▶ Assurer l'organisation des ateliers

## **DECIDE**

**Article 1<sup>er</sup>** : Il sera créé un Comité de pilotage pour l'élaboration d'un nouveau Plan de Développement Communal (PDC)

**Article 2** : Le Groupement Intercommunal des Collines (GIC) est sollicité pour appuyer techniquement et financièrement le comité dans ses attributions pour le pilotage du PDC

**Article 1<sup>er</sup>** : Un arrêté sera pris pour clarifier la composition, le fonctionnement et les prérogatives dudit comité

**Article 1<sup>er</sup>** : Des rencontres seront initiées dans tous les villages, les Arrondissements et au niveau communal pour recenser les préoccupations et les potentialités de chaque territoire

**Article 1<sup>er</sup>** : Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération après approbation de l'Autorité de tutelle.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Communal

### **Ampliation :**

- PDZ.....01
- Conseil Communal .....19
- Autres Communes .....05
- Chrono.....02
- Archives.....02
- GIC.....01
- Affichage .....01
- SG .....01

Fait à Ouessé, le 02/.../01/ 2009



Le Maire

*[Signature]*  
**Samuel TAÏO**



Article 2 : Le budget de réalisation des programmes et projets de ce plan est de montant quatre milliards trois cent quatre vingt sept millions neuf cent trois mille six cent cinquante neuf (4.387.903.659) francs CFA

Article 3 : Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération après approbation de l'autorité de tutelle.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Communal.

Ouessé, le 21 décembre 2010

**Ampliations :**

- PDZ-C : .....01(pour approbation)
- Conseil Communal : .....19
- SG : .....01
- Tous chefs service mairie :9
- Autres communes : .....05
- Chrono : .....01
- Archives.....01
- Affichage : .....01

